

ouvrage collectif réalisé sous la direction scientifique  
de Pierre Roche, Céreq

# La proximité à l'épreuve de l'économie de la débrouille

*Situation de travail et postures professionnelles  
des travailleurs sociaux*



Association Départementale de Développement des Actions de Prévention  
(*addap13*)

avec le soutien du service Prévention de la Délinquance  
et de la Direction Santé Environnement (mission sida toxicomanies et prévention des  
conduites à risques) de la Ville de Marseille

## **SOMMAIRE**

<b>LISTE DES PARTICIPANTS A LA DEMARCHE .....</b>	<b>4</b>
<b>AVANT PROPOS.....</b>	<b>5</b>
<b>UNE DEMARCHE QUI CONSTITUE UN ESPACE DE QUALIFICATION .....</b>	<b>6</b>
<b>S'autoriser à partager des questionnements.....</b>	<b>7</b>
<b>Se confronter au point de vue de l'expert .....</b>	<b>7</b>
<b>Accompagner les explications du réel .....</b>	<b>7</b>
<b>Une dynamique continue de production .....</b>	<b>8</b>
<b>ETHIQUE, POSTURE PROFESSIONNELLE ET CLINIQUE .....</b>	<b>9</b>
<b>Une réflexion d'ordre éthique .....</b>	<b>10</b>
<b>Réagir ici et maintenant .....</b>	<b>10</b>
<b>Sortir de l'emprise des passions tristes.....</b>	<b>10</b>
<b>Présentation succincte de l'approche clinique.....</b>	<b>11</b>
<b>Le principe de la co-construction des savoirs.....</b>	<b>11</b>
<b>Le principe de la reconstruction des savoirs.....</b>	<b>11</b>
<b>L'entretien répété avec retour .....</b>	<b>12</b>
<b>L'écriture des acteurs .....</b>	<b>12</b>
<b>Mode d'exposition des résultats .....</b>	<b>13</b>
<b>Prise en compte de la nature de l'activité .....</b>	<b>13</b>
<b>Prise en compte de la nature de notre démarche.....</b>	<b>14</b>
<b>JEUNES ET RESEAUX DE L'ECONOMIE DE LA DEBROUILLE .....</b>	<b>16</b>
<b>Ce qui pour les jeunes fait condition .....</b>	<b>16</b>
<b>Des jeunes confrontés à l'exclusion.....</b>	<b>16</b>
<b>Des jeunes confrontés à un trop plein d'intégration.....</b>	<b>20</b>
<b>Crise de l'autorité parentale.....</b>	<b>21</b>
<b>Des figures parentales en question .....</b>	<b>21</b>
<b>La transmission en crise.....</b>	<b>22</b>
<b>Passions tristes et positions défensives.....</b>	<b>23</b>
<b>Logiques institutionnelles et crise de l'autorité parentale.....</b>	<b>24</b>
<b>Ce que les jeunes trouvent dans le réseau.....</b>	<b>25</b>
<b>Un plus de sens .....</b>	<b>25</b>

Une forme de résistance conformiste à la précarisation .....	26
De l'argent pas forcément facile .....	26
Une place et des affects positifs .....	27
Qui sont-ils ?.....	27
Un miroir de la société ultra-libérale .....	29
Dominants et dominés .....	29
Violences.....	29
La culture réseau .....	31
Prégnance et forte visibilité.....	31
Normalité et naturalité.....	31
Parcours.....	32
Enfoncement dans la galère .....	33
Effet tremplin .....	33
Du côté de la toxicomanie .....	34
Idéologie défensive et discours de la maîtrise .....	34
La toxicomanie comme montage défensif .....	35
Socialisation du besoin toxicomane .....	35
Conclusion .....	36
<b>POSTURES DE PROXIMITE .....</b>	<b>38</b>
Le regard de la proximité .....	38
Ni indifférence.....	38
Ni stigmatisation.....	39
Mais interpellation en tant que sujet.....	39
Trouver sa place .....	40
D'abord se faire accepter.....	40
Ni balance ni membre de la famille .....	40
<i>Aller vers</i> .....	41
Répondre à l'exigence de proximité .....	41
Aller aussi vers celui qui est engagé dans la toxicomanie.....	42
Aller aussi vers les pères.....	42
Malaise dans la proximité.....	44
Effacement de la frontière entre licite et interdit .....	44
Sentiment d'illégitimité, de complicité et d'inutilité .....	44
Jusqu'où ? Quand ? .....	46
Un travail incessant de négociation de la limite .....	46
La question du <i>bon</i> moment.....	49
Perspectives .....	50
Aller vers pour réduire les risques .....	50

Aller vers pour repérer les compétences .....	51
Dernier retour sur l'éthique .....	51
La bonne posture n'existe pas .....	51
Du clivage manichéen à la réponse nuancée.....	52
Conclusion .....	53
<b>LE RESEAU ENTRE TREMPLIN ET PLONGEON .....</b>	<b>55</b>
Devenirs contrastés.....	55
Réseau tremplin.....	56
Réseau plongeon.....	56
Comment travailler avec eux ? .....	57
Les difficultés d'une approche.....	57
Accompagnement et mode d'implication dans le réseau .....	57
<b>PORTRAITS.....</b>	<b>60</b>
Hamed, l'entrepreneur de sa passion .....	62
Moussa, l'entrepreneur politique .....	64
Sofiane, le « marchand ambulant » .....	67
David, le « saltimbanque ».....	69
Conclusion .....	72
<b>UNE CERTAINE IDEE DE L'ANIMATION.....</b>	<b>74</b>
Sur la posture de l'animateur .....	74
Ce que <i>faire du social</i> veut dire .....	75
Aller aussi vers les 18-30 ans .....	75
Réveiller leur désir grâce à l'écoute.....	76
<b>L'ETHIQUE : UNE AFFAIRE DE DEBROUILLE ? .....</b>	<b>76</b>
Fragments de vies .....	77
Devoir de transmission.....	78
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>81</b>

## Liste des participants à la démarche

Jacques ABEHSSERA - ADDAP 13

Evelyne BALDASSARI - ADDAP 13

Mohamed BOUDERBANE, Centre social St Joseph

Jean Charles BOU-HANNICHE, Centre social St Gabriel

Abdellah DEKHIL, Logirem

Mylène FRAPPAS, Mission Sida Toxicomanies et Prévention des conduites à risques de la Ville de Marseille

Amar LAHMADI, Service Prévention de la Délinquance de la Ville de Marseille

Ahmed MEGUENNI, Centre social les Rosiers

Véronique PALFRAY, Maison de quartier Jean Jaurès

Pierre ROCHE, Centre d'Etudes et de REcherches sur les Qualifications

Anne Marie TAGAWA - ADDAP 13

## Avant propos

*Michel Scotto, Elisabeth Brun\**

Le travail qui va suivre est avant tout un travail sur la rupture. Il s'efforce « de tordre le cou » aux idées reçues, aux poncifs et aux à priori qui enveloppent ce que nous avons l'habitude de nommer l'économie parallèle et qui pourrait être désignée à l'heure de la mondialisation comme une *économie de la débrouille* ou *de substitution*. Toute tentative de rupture avec le sens commun nécessite au préalable une mise à plat et une remise en cause de nos propres représentations. Travailleurs sociaux comme chercheurs sont loin d'en être exonérés.

Mais l'essence même du questionnement trouve son origine de la confrontation entre ces pratiques « socio-économiques » qualifiées d'illicites, repérées ça et là sur le terrain et la posture des professionnels représentant de la puissance publique, chargés de rentrer en contact avec ces populations. Aussi plutôt qu'une investigation sur les réseaux d'économie parallèle, les auteurs de ce travail ont voulu interroger le rapport éducatif qui s'exerce dans ce contexte particulier.

Que dire, que faire lorsque qu'un adolescent déserte même occasionnellement le collège pour aller participer à la revente de quelques barrettes de haschich ?

Que dire, que faire lorsque nous sommes manifestement en présence d'un trafic à peine caché et que l'on nous signifie que notre présence à ce moment précis n'est pas souhaitée par cela même que nous sommes venus rencontrés ?

Que dire, que faire lorsque l'on vous renvoie que le produit de telles activités parallèles est 10 fois plus lucratif que le stage d'insertion rémunéré que vous proposez ?

Trouble, désarroi, impuissance... Mais au-delà de propos aussi moralisateur qu'illusoire comment garder le lien éducatif sans compromission ni complaisance ? Question(s) complexe(s) aux facettes multiples... mais aussi interrogations sur le sens, la réalité et la portée de telles pratiques ?

Que recouvre ce mode de production aussi opaque qu'illégal qui semble court-circuiter les actions éducatives, les dispositifs d'insertion et autres politiques publiques dont les professionnels de terrain sont les maîtres d'œuvre ?

Que recouvre le terme même d'économie parallèle dans le quotidien des intervenants de terrain ? N'y a-t-il pas un décalage entre les représentations spectaculaires servies au grand public et la réalité quotidienne vécue sur les quartiers d'habitat social par les jeunes comme par les éducateurs ?

Ce travail est le fruit d'un investissement collectif qui a réuni de nombreux partenaires qu'ils soient acteurs de proximité, chercheurs en sciences sociales ou coordonnateurs de politiques publiques. Il n'est pas fréquent que des professionnels du travail social (au sens large du terme) s'associent à des chercheurs pour « faire œuvre de rupture et de connaissance » autour de la question de l'économie parallèle surtout dans le concert actuel des sirènes sécuritaires. C'est le pari que c'est fixé l'ADDAP13, association de prévention spécialisée, agissant pour le Conseil Général des Bouches du Rhône dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance, en acceptant d'être le porteur de cette recherche.

---

\* Directeur (trice) ADDAP 13

## Une démarche qui constitue un espace de qualification

*Amar Lhamadi\* , Mylène Frappas\**

*Les phénomènes de délinquance, de violences urbaines trouvent trop souvent leur explication affirmée ou supposée dans une difficulté d'intégration des habitants des quartiers populaires qu'ils soient ou non issus de l'immigration. La prégnance des réseaux d'activités illicites, dans ces mêmes quartiers, ré-interroge les pratiques des travailleurs sociaux quant aux modes de socialisation des jeunes, elle les laisse démunis. Elle vient, par ailleurs, s'agencer dans un autre type de questionnement autour des constructions identitaires de la jeunesse dans un monde bousculé par la mondialisation, la perte des repères antérieurs et l'imposition de nouvelles normes. Face à ces constats, il paraît important de sortir des poncifs et des analyses simplistes communément partagées qui confinent l'intervention publique dans la plainte, le retrait et la désignation des habitants des quartiers populaires. Nous pouvons ainsi émettre le postulat que l'impuissance que nous faisons nôtre, trouve en partie son fondement dans l'insuffisance de nos savoirs, l'insuffisance de notre compréhension du réel. Une démarche permettant de construire une réflexion qui prenne appui sur les connaissances de terrain et confrontée aux analyses des experts et des chercheurs devrait venir, de toute évidence, ré-alimenter le travail des professionnels, leurs pratiques...*

A Marseille, depuis quelques années, dans différentes instances partenariales, nombreux sont les intervenants de terrain qui multiplient les observations, voire les alertes quant à la visibilité et la prégnance des activités de revente de produits stupéfiants, ainsi que leur attractivité pour les adolescents et les jeunes adultes. Cette inquiétude nous est apparue dans sa réalité sociale avec la confrontation au phénomène des « décrocheurs » : collégiens sujets à de l'absentéisme chronique, voire à l'absentéisme à certaines heures de la journée correspondant à leur participation au réseau de vente de cannabis sur leur quartier. Afin de prendre en compte la récurrence de ces constats, notamment sur le XIV<sup>e</sup> arrondissement de la ville, un groupe de travail a été constitué en octobre 2001 sur la proposition conjointe de la Mission Prévention et de la Mission Sida, Toxicomanies et Prévention des conduites à risques de la Ville de Marseille. D'un commun accord, ce groupe de travail, composé de dix professionnels volontaires (travailleurs sociaux, techniciens des offices logeurs...) a souhaité s'attacher à la construction de grilles de lecture pour mieux saisir la complexité de ce phénomène. Il visait aussi à interroger les postures, actions, pratiques, fonctions des professionnels dans ce contexte puis à confronter sa réflexion avec d'autres professionnels voire institutions. Les mêmes questions étaient partagées par l'ensemble des intervenants à ce groupe de travail : De quoi parle-t-on lorsqu'on parle d'économie parallèle ? S'agit-il uniquement des trafics de drogue ? Quelles sont les fonctions de l'économie informelle ? Qui sont les individus qui nous intéressent ? Quel est le positionnement des professionnels confrontés à ces activités ? Pouvons-nous infléchir les parcours des jeunes ? Faut-il garder des contacts avec les jeunes impliqués dans des réseaux ? Le groupe, dans la conduite de ses travaux, a eu une attention particulière à l'égard des mineurs inscrits dans ces activités illicites.

---

\* Amar Lahmadi est chargé de mission au Service Prévention de la Délinquance de la Ville de Marseille.

\* Mylène Frappas est chargée de mission à la Mission Sida Toxicomanies et Prévention des conduites à risques de la Ville de Marseille

## **S'autoriser à partager des questionnements**

La phase première de l'action a consisté, essentiellement, à la définition de l'objet de travail. Au cours de cette phase, le groupe a fonctionné sur la base d'échanges libres garantis par un principe de confidentialité. Chacun des participants a été sollicité pour faire-part de ses observations, connaissances, lectures et compréhension du phénomène, questionnements. Des articles, des extraits d'ouvrage, ainsi qu'une bibliographie traitant de cet objet, ont été soumis aux participants. Très rapidement, ce groupe constitué de professionnels avertis a su engager un véritable travail d'objectivation et de compréhension du phénomène, à distance des poncifs, lieux communs et représentations sociales trop souvent avancés.

## **Se confronter au point de vue de l'expert**

Après ce travail de première mise à plat de nos savoirs, nos systèmes de compréhension et de nos situations de travail, un deuxième temps devait être consacré à l'étayage théorique et méthodologique, afin d'affiner les pistes de réflexion engagées. En janvier 2001, une première intervention extérieure a été assurée par Amina Haddaoui et Michel Péraldi (LAMES CNRS). Leur lecture économique et sociale, plus macro, des fonctions de l'échange de marchandises sur Marseille re-situait, d'emblée, le trafic des cités, observé par les participants au groupe de travail, comme segment d'une économie plus large et fragmentée, part visible de l'iceberg et socialement désignée. La problématisation proposée par les chercheurs articule, tour à tour, des éléments d'observation sur une pratique sociale et économique : le « trabendo », et des éléments de cadrage théorique sur les nouvelles formes de promotion sociale. Et enfin, c'est ce qui a bouleversé les représentations des membres du groupe de travail, ils situent les places et fonctions du trafic des stupéfiants au sein des échanges économiques et sociaux dans un contexte de mondialisation et de transformation de ces mêmes échanges. En janvier et mai 2002, nous avons reçu Pascale Jamouille, assistante sociale et ethnosociologue à Charleroi en Belgique. Celle-ci, à partir de son travail dans les quartiers hennuyers a partagé avec nous l'idée que l'économie de la débrouille liée aux drogues peut jouer le rôle d'espace de socialisation alternatif auprès d'adolescents et de jeunes adultes en difficultés familiales et qui se désengagent progressivement du milieu scolaire. Dans ces réseaux de sociabilité « décalés », liés au marché souterrain très implanté dans le tissu social, ces jeunes cherchent une place tant psychoaffective que sociale et économique. Ils en adoptent progressivement les valeurs, codes relationnels et rites d'appartenance. Les espaces traditionnels de reconnaissance et de constitution de l'estime de soi ayant été progressivement mis à mal dans le contexte économique et social.

## **Accompagner les explications du réel**

La proposition de ces grilles de lecture a suscité des débats, temps nécessaires à l'appropriation. A cet effet, nous avons pu observer, aussi, combien les professionnels confrontés à ces situations limites, dans le cadre de leur travail (intégrer les activités illicites comme une donnée structurante et permanente de l'environnement de travail), étaient dans l'obligation de « se construire » des systèmes de compréhension individuels ou partagés de ce même environnement. On peut considérer que les « explications du réel » ont pour fonction de soutenir la reconstitution permanente du sens et la légitimité institutionnelle de l'action ; ce dont les intervenants ont nécessairement besoin pour maintenir leur présence sur ces territoires. Ainsi, nous avons fait l'hypothèse que l'élaboration de nouvelles grilles de lecture des pratiques individuelles et collectives liées aux trafics locaux et activités de revente constitue un préalable à la transformation des pratiques et positionnements professionnels.



Cependant, cette transformation ne peut s'engager que dans un processus qui donne une place centrale à un axe que nous avons dénommé : « situation et posture professionnelles ». Ce processus repose sur l'idée que les postures et pratiques professionnelles ne peuvent en aucun cas référer à un modèle préexistant. Il est bien sûr question d'expériences, de compétences, de valeurs, de patrimoine mais ces postures et pratiques sont soumises à une mise en production en permanence. C'est ce que nous appelons un espace de qualification pour les intervenants de terrain. Afin de maintenir les objectifs premiers assignés à ce groupe de travail, il nous a paru alors nécessaire de modifier l'agencement même de la construction actuelle de la problématique et de revoir les choix méthodologiques initialement retenus. A cet effet, la démarche initiale a été doublée d'un accompagnement par des spécialistes de l'analyse du travail. Elle a donné lieu, désormais, à la co-production de ce rapport collectif. Cette prestation a été assurée par Pierre Roche, Sociologue (Centre de Recherche et d'Etude sur les Qualifications).

## **Une dynamique continue de production**

Aujourd'hui, après un temps d'échange et l'ouverture à d'autres professionnels, le groupe de travail perdure. Son objectif reste bien l'élaboration de nouvelles grilles de lecture des pratiques individuelles et collectives liées aux trafics locaux et activités de revente, et par-là même, la transformation des pratiques et positionnements professionnels. Les axes de travail sont actuellement les suivants : Quels sont les croisements entre économie formelle et économie informelle ? Quelle est la nature des rapports entretenus par les jeunes avec ces activités illicites ? Comment permettre une transformation des situations de travail, des postures professionnelles, voire des pratiques professionnelles ? Comment se confronter aux situations limites et négocier la limite ? Quelles sont les pistes de travail préventives et comment observer, sur le long terme, leur mise en œuvre ? Le texte collectif que nous vous soumettons vient concrétiser cette longue maturation. Nous espérons qu'il pourra constituer le support d'une discussion entre professionnels, voire institutionnels que nous pensons, pour notre part, nécessaire de prolonger.

## Ethique, posture professionnelle et clinique

*Pierre Roche\**

Pourquoi des jeunes des quartiers populaires s'engagent-ils dans les réseaux de l'économie de la débrouille et notamment dans les systèmes de revente de cannabis ? Quel bénéfice tirent-ils de cet engagement ? Doit-on adhérer au discours selon lequel ils y trouveraient essentiellement de *l'argent facile* ? Quels modes de socialisation ces réseaux induisent-ils ? Leur existence crée-t-elle une forme de solidarité ? Y a-t-il recours à la violence pour leur maintien ? Que peut-on dire aux jeunes qui y sont engagés ? Comment travailler avec eux ? Comment en effet s'adresser à eux si l'on ne veut pas d'emblée susciter leur fuite mais aussi si l'on ne veut pas céder sur sa fonction éducative ? Que faire face à ceux de ces jeunes qui se retrouvent pris dans une pratique toxicomaniaque ? Face à de telles situations, peut-on seulement faire le constat de son impuissance ou dispose-t-on, au contraire, d'une marge de manœuvre ?

Début 2000, un groupe de professionnels du champ du travail social des 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements fut mis en place à l'initiative des Missions Sida Toxicomanie et Prévention de la délinquance de la Ville de Marseille afin d'affronter ces questions et bien d'autres. Un groupe dont la dynamique ne se réduisait pas à celle d'un échange de paroles sur les pratiques professionnelles mais qui sans cesse nourrissait sa réflexion à partir d'articles ou d'extraits d'ouvrages et, ponctuellement, tentait d'accroître sa capacité de compréhension de ces phénomènes en sollicitant des chercheurs ayant ici acquis quelques savoirs. Michel Péraldi et Amina Haddoui intervinrent ainsi en janvier 2001 à partir de leur lecture économique et sociale des fonctions de l'échange des marchandises sur Marseille<sup>1</sup> ; un plus tard, ce fut au tour de Pascale Jamouille de mettre en débat le fruit des enquêtes anthropologiques qu'elle avait pu conduire à Charleroi, en Belgique sur les dimensions psycho-sociales, économiques et culturelles des pratiques liées aux drogues dans des quartiers populaires.<sup>2</sup> La demande qui nous fut adressée s'inscrit dans ce contexte mais revêtit un caractère spécifique précisément parce qu'il ne s'agissait pas d'intervenir ponctuellement à un moment donné de la démarche réflexive pour en bousculer salutairement les termes mais en continu, en fait dans une logique d'accompagnement de la parole, d'acheminement du sens et de co-construction de savoirs.

---

\* Pierre Roche est sociologue clinicien au Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq).

<sup>1</sup> Péraldi Michel, vivre et survivre au bord des villes, *Le courrier du CNRS*, n°82, 1996, pp. 27-29

<sup>2</sup> Jamouille Pascale, *Drogues de rue*, récits et styles de vie, Editions De Boeck, Oxalis, 2000 ; *La débrouille des familles*, récits de vies traversées par les drogues et les conduites à risque, Editions de Boeck, Oxalis, 2002. Cette intervention bouscula fortement les modes de représentation du groupe et ne fut pas sans lendemain, inaugura en fait un processus de coopération multiforme. Signalons notamment la mise en place, dans le cadre d'un programme transfrontalier impliquant la Belgique et la France, à son initiative, de deux groupes de réflexion sur cette question de la posture de proximité. L'originalité de ces groupes réside dans leur composition puisque les personnes concernées exercent des professions fort diverses mais ont en commun le fait de se poser cette question de la proximité. L'animation de ces groupes à laquelle nous avons été invité n'a pu bien sûr que nourrir notre analyse présente.

## Une réflexion d'ordre éthique

La réflexion qu'il s'agissait d'étayer devait porter sur la thématique *Situation de travail et posture professionnelle* et, ce faisant, nous projetait dans des dimensions proprement éthiques de l'agir professionnel.

### Réagir ici et maintenant

Car on sent bien qu'on ne peut ici se dérober, reporter à plus tard la rencontre avec ces jeunes, qu'il nous faut être *responsable* au sens fort de ce mot, autrement dit *répondre* ; qu'il nous faut plutôt que se défilier, relever le défi, plutôt qu'obtempérer et attendre que les conditions soient plus mûres, réagir *ici* et *maintenant* au cœur d'une situation critique en opérant des arbitrages difficiles face à des exigences qui apparaissent contradictoires. Car on sent qu'on ne saurait s'en sortir en construisant des consignes, et en se donnant des règles communes qui nous permettraient d'être une fois pour toute dans la *bonne* posture, dans la *bonne* conduite. Précisément parce qu'on s'adresse non pas à un universel abstrait, au *Jeune* avec majuscule si souvent évoqué dans les dispositifs d'insertion mais, chaque fois que l'on pose un acte professionnel, à un singulier concret, à ce jeune homme-là et pas à un autre, à cette jeune femme-là et pas à une autre. Car on sent bien qu'on ne saurait aussi s'en sortir en toute circonstance par une pirouette, en s'abritant, par exemple, derrière le règlement, la loi ; derrière, en fait, un impératif catégorique qui nous transcenderait et nous dicterait chacun de nos actes. Car rien n'est peut-être plus destructeur de la Loi que son usage instrumental, qui la pose en fait comme alibi pour ne rien faire, comme prétexte pour ne rien entreprendre, comme ce qui vient en fait légitimer *après coup* le fait que rien n'ait été tenté pour aller vers cet autre, et entrepris pour l'aider. C'est particulièrement le cas lorsqu'on ne respecterait cette dernière que pour mieux camoufler sa propre impuissance à agir, voire sa démission.

### Sortir de l'emprise des passions tristes

Dès la première rencontre, nous avons repéré que ce groupe devait sa consistance à un fort désir de ne pas céder sur l'essentiel, de continuer à travailler avec des jeunes qui appartiennent aux publics les plus prioritaires, avec des jeunes qu'on ne juge alors en aucun cas *irrécupérables*. Un désir donc qui, du point de vue qui est le nôtre, témoigne d'une position *sujet* qui n'est pas sans rappeler celle d'un Don Quichotte qui, à vrai dire, ne combattait des moulins à vents que pour les autres, qui avait compris que c'est là, au point même où les autres nous invitait à abandonner la partie, qu'il s'agissait précisément de persévérer.<sup>3</sup> Mais on ne pourrait pas persévérer bien longtemps sans satisfaire quelques exigences fortes dont la première mais non la moindre était de ne plus être renvoyé à sa seule subjectivité afin de pouvoir répondre de la façon la plus intelligente et pertinente aux nombreux problèmes et surtout paradoxes auxquels on peut être confronté dans la mise en oeuvre de son activité professionnelle. On l'aura compris, l'objectif de ce groupe n'était pas de produire une vérité passe partout mais celui de rompre les silences qui entourent le réel de son travail et les difficultés auxquelles on est confronté afin de participer de la construction d'une nouvelle forme de rationalité. Non pas bien sûr pour fuir à tout prix tous les moments de solitude existentielle - certains d'entre eux sont sans doute consubstantiels à ce type d'activité professionnelle - mais pour sortir de l'emprise des passions tristes et surtout peut-

---

<sup>3</sup> Il n'est pas étonnant qu'un psychiatre comme Lucien Bonnafé chez qui cette position *sujet* était fortement recherchée et souvent trouvée ait été toute sa vie durant comme hanté par le héros de Cervantès. Voir notamment Bonnafé Lucien, *Désaliéner ? Folie(s) et société(s)*, Presses universitaires du Mirail, 1992.

être de ce sentiment d'impuissance qui entrave la pratique et des plaintes qui sans cesse l'entretiennent.

## Présentation succincte de l'approche clinique

Il nous faut peut-être sans plus tarder dire deux mots de notre démarche, du type d'accompagnement que nous avons alors proposé. En précisant tout d'abord ceci, que notre façon de considérer l'objet *travail*, finalement, n'était autre que celle de ce groupe. Pour qui s'inscrit dans une perspective sociologique *et* clinique, le travail n'est pas en effet une activité fonctionnelle que l'on pourrait décomposer en une longue série de compétences et de savoir faire (ou être) mais une activité spécifiquement humaine et proprement culturelle, mobilisant certes compétences, savoir et savoir faire (ou être) mais aussi sens, valeurs, normes et affects. Chaque monde du travail peut être ainsi considéré comme un univers dans lequel l'éthique notamment ne saurait être rabattue ni sur la morale ni sur la déontologie. Ni sur un ensemble de préceptes moraux, ni sur un ensemble de règles de conduites professionnelles. Si la démarche clinique en sociologie pouvait donc leur permettre de poursuivre leur démarche, c'était tout d'abord en raison même de son mode d'appréhension de l'objet *travail*. Nous présenterons, en quelques lignes, les deux principes qui ont sous tendu cette démarche (co-construction et reconstruction des savoirs) ainsi que les outils qui ont été mobilisés (entretien collectif avec retour et écriture des acteurs).<sup>4</sup>

### Le principe de la co-construction des savoirs

Ce principe remet en cause la coupure traditionnelle entre des acteurs qui ne seraient là que pour témoigner à partir de leur vécu et des chercheurs qui, seuls, analyseraient ces témoignages à partir de leur théorie. Autrement dit, nous ne construisons pas le savoir *sur* mais *avec* les acteurs, en s'appuyant sur leur capacité d'élaboration. Les préoccupations des chercheurs et les demandes des acteurs doivent alors très largement se recouper. Nous faisons nôtre, en cet endroit, le propos du philosophe Jacques Rancière qui renverse le fameux " je pense, donc je suis " de Descartes. Dire plutôt " je suis homme, donc je pense ", revient, en effet, à reconnaître l'égale capacité à produire des savoirs. Dans le cas présent, nous avons appelé les professionnels à produire non seulement un discours *de* leur pratique mais aussi un discours *sur* leur pratique, non seulement à décrire leur activité mais à tenter de *donner sens* à celle-ci.

### Le principe de la reconstruction des savoirs

Notre but, c'est bien de faire la sociologie *avec* les acteurs mais pour qu'elle soit une sociologies des auteurs. Il faut entendre ici *auteur* au sens de *s'autoriser à dire* ce qui ne peut l'être ordinairement. Les acteurs parlent de ce qui en eux est bâillonné en raison de diverses procédures de défense. On l'aura compris, on ne peut aussi faire d'économie en terme de temps. L'émergence de la parole, sa transformation en savoir requiert en effet une démarche de longue durée permettant le passage progressif de la méfiance à la confiance puis de la confiance à une forme de connivence. On aura compris aussi et enfin qu'une telle démarche requiert le respect scrupuleux de certaines règles notamment parce qu'elle fait appel à la subjectivité, à l'intersubjectivité mais aussi parce que toute parole est une prise de risque, un

---

<sup>4</sup> Pour une exposition un peu plus détaillée et relativement récente de notre façon d'envisager la démarche clinique en sociologie, le lecteur pourra se reporter à Roche Pierre, Approche clinique et éducation populaire, in *Pratiques de consultations, Histoire, enjeux, perspectives*, Collection Changement social, L'harmattan, septembre 2002.

acte qui engage celui qui le pose. Parmi ces règles, citons : le volontariat ou encore la confidentialité, autrement dit l'engagement de ne pas sortir du groupe ce qui s'y dit sans l'accord de tous. Le respect de ces règles conditionne la poursuite même de la démarche.

### **L'entretien répété avec retour**

L'entretien collectif répété avec retour est l'outil privilégié de cette démarche. On pourrait dire alors que l'on " répète pour ne plus répéter ". La formule, par sa concision, peut paraître énigmatique. Mais par là, nous voulons dire que la répétitivité des rencontres permet de bouger quelque chose de la situation d'énonciation propre aux séances de paroles. Ainsi, les premiers énoncés sont souvent prononcés au nom du *on* et adressé à un *il* (impersonnel). Progressivement, ils le sont dans le cadre d'un *je* s'adressant à un *tu* (ou à un *vous*). Il s'agit donc de ne pas répéter ce que *on* dit, les *on-dit*. Mais la pièce maîtresse du dispositif technico-relationnel est plutôt le retour que la répétitivité. C'est ce dernier qui donne au temps non seulement une dimension plus humaine mais encore sa plénitude. Ce retour et surtout les effets qu'il génère en chacun sont au fondement de la fécondité de la démarche. Les paroles sont enregistrées, transcrites et retournées au groupe entre deux séances de travail. Le retour de ces retranscriptions puis progressivement des interprétations permet d'engager un travail sur la parole et favorise le passage à l'élaboration des savoirs. Il s'agit bien de faire un retour toujours plus symbolisé aux acteurs, de la simple retranscription à l'amorce d'interprétation. Faire donc retour aux acteurs pour que ces derniers puissent faire un retour réflexif sur leurs énoncés, penser leurs pensées, penser plutôt qu'être pensé, être sujet plutôt qu'objet de leurs pensées. Il est important ici que le groupe soit composé uniquement de pairs, d'acteurs ayant en commun nombre d'affects, de sensations, de façons d'être au monde, parlant à partir de positions sociales sinon identiques, en tout cas proches. Dans un tel groupe, chacun peut engager une nouvelle parole parce qu'il sait que l'autre partage quelque chose de ce qu'il éprouve, parce qu'il sait que l'autre pourra entendre, parce qu'il espère que l'autre, peut-être, se permettra, lui aussi, d'en dire encore un peu plus.

### **L'écriture des acteurs**

Notre démarche n'acquiert peut-être sa pleine dimension clinique que lorsque les acteurs en viennent à écrire (plutôt qu'à décrire) leur activité. Ecrire, ici, ne consiste pas essentiellement en une activité de maîtrise d'une langue conçue comme un outil qui nous permettrait de mettre en forme notre pensée. Ecrire est une activité complexe qui, pour être exercée, ne requiert pas seulement un apprentissage d'ordre technique, cognitif mais implique dans son mouvement même, un investissement affectif intensif, voire une mobilisation psychique dramatique. Ecrire sur son travail signifie écrire sur son rapport au travail et, ce faisant, non pas tant écrire à soi que sur soi, que contre soi. Ecrire est donc avant tout une activité ré-agissant contre soi. Celui qui prend en compte ces précisions comprend alors qu'il s'agit moins, dans l'activité d'écriture, de surmonter des obstacles (extérieurs) que de vaincre des forces (intérieures), que de mener bataille contre les affects négatifs qui l'assaillent. Elaborer ne signifie point autre chose que cela, passer outre ou au travers ses propres résistances. Le fait même d'écrire, d'abord, peut susciter un sentiment d'illégitimité. Nous ne développerons pas ici ce dernier point. L'objet même sur lequel on écrit, ensuite, n'est pas bien sûr indifférent. Ecrire sur sa pratique professionnelle et surtout sur le réel de son travail peut susciter de la peur parce que cela peut nous confronter à des risques réels, concrets, liés au contenu ou aux conditions d'exercice de son travail. Peur de sortir du discours de la maîtrise, de faire part de ses difficultés, de ses doutes, de ses erreurs, de ses tâtonnements, de ses hésitations ; peur de dire que l'on ne fait pas ce que l'on est censé faire, peur de dire que l'on fait ce que l'on est censé ne pas faire, peur de dire que l'on est conduit à tricher, peur de

parler de sa peur au travail, peur de ne pas correspondre à l'idéal du bon professionnel, d'être qualifié, stigmatisé d'incompétents. Enfin, écrire sur sa pratique professionnelle peut aussi susciter de la peur parce que forcément un tel acte nous conduit à un face à face avec nous-mêmes.

On comprend alors que l'écrit ne soit pas ici simple support, simple mode d'expression de savoirs qui seraient déjà là. En passant du parlé à l'écrit, on ne ferait pas que mettre en forme autrement ce que l'on sait. Posons au contraire que l'acte même d'écrire suscite des pensées spécifiques que nul parler n'aurait pu autoriser. Posons qu'il n'affecte pas seulement la forme du dire mais son contenu, qu'il est une voie d'accès privilégiée à de nouveaux savoirs. Parfois, cet écrit nous permet d'accéder à des zones subjectives particulières, là où notamment la souffrance se fait plus vive ou, au contraire, là où il y a plaisir. Parfois, cet écrit nous permet d'aller plus loin dans le concret pensé du travail, plus loin dans la description des modes opératoires. On pose généralement qu'il y aurait d'abord le travail réel, ensuite la description et l'analyse, enfin la mise en écrit de cette description et de cette analyse. La description et l'analyse n'ajouterait rien à l'activité réelle, la saisirait finalement telle quelle et l'écrit ne serait qu'une façon de les mettre en forme, de les présenter. On pense donc dans les termes d'une chaîne qui irait du travail réel à la description et analyse et de celles-ci à l'écriture. Nous proposons qu'on inverse, à certains égards et jusqu'à un certain point, les termes de cette chaîne puisque nous considérons que le fait même d'écrire suscite des pensées qui participent de la transformation du travail. L'écriture n'est plus seulement le support ou le mode de transmission du savoir mais directement sa source.

Nous avons donc invité les participants à la démarche à entamer une démarche écriture sur leur propre façon de s'y prendre dans la quotidienneté même de leur activité professionnelle. On l'a vu, passer du parlé à l'écrit est une entreprise difficile. Et sans doute l'est-elle encore plus quand l'objet de cette écriture est le travail, ou plus précisément les manières de s'y prendre dans un travail à composante relationnelle et fortement marqué par l'imprévisibilité et la singularité.

## **Mode d'exposition des résultats**

Le mode d'exposition des résultats de cette recherche doit ici satisfaire à deux exigences, l'une en lien avec l'objet même de notre investigation, l'autre avec notre propre démarche, notre propre manière de faire de la sociologie avec les acteurs sociaux

## **Prise en compte de la nature de l'activité**

La première exigence est liée à la nature même des activités professionnelles auxquelles nous sommes ici confrontés, au fait qu'en leur sein la dimension même du rapport à l'autre, à l'usager, en l'occurrence au jeune (plus précisément à *un* jeune) engagé dans un réseau de l'économie de la débrouille mais aussi à ses parents, aux habitants, aux partenaires institutionnels est au sens fort essentielle. Avant même de pouvoir énoncer les difficultés propres à ce type de posture professionnelle, il nous fallait d'abord interroger le sens de la participation des jeunes aux réseaux de revente afin de produire du savoir sur cette question ou, pour le moins, de prendre la mesure du caractère par trop stéréotypé et sommaire des représentations que l'on pouvait ici mobiliser. Car le réel social, on le sait, n'est jamais ce qu'on croit qu'il est. Lors de notre démarche, nous avons pu vérifier la véracité d'une telle proposition chaque fois que nous nous sommes retrouvés, grâce au principe du retour, *face* à des représentations de l'autre (du père ou de l'enseignant notamment) quelque peu caricaturale. On le voit, l'enjeu n'est autre que de pouvoir se départir d'un certain nombre de représentations manichéennes, de visions binaires afin, à terme, de conduire des analyses plus fines, plus à même de réfracter le réel avec toutes ses contradictions ou, du moins, de mettre

en partage des questions qui, en surnombre, se pressent, nous pressent tout en demeurant, pour la plupart, encore sans réponse ; de ne plus, en tout cas, nous contenter d'accuser l'autre afin de tenter de le comprendre. Par là, entendons le fait non pas de l'excuser mais d'accéder aux raisons qui le poussent à faire ce qu'il fait, à être ce qu'il est. L'ordre des deux premiers chapitres écrits par le sociologue à partir de ce qu'il a pu entendre et comprendre de ce qui lui a été adressé lors des réunions de travail fournit une traduction concrète de cette exigence puisque l'un, intitulé *Jeunes et réseaux de l'économie de la débrouille* est consacré à une meilleure connaissance des logiques spécifiques des publics et l'autre intitulé *Postures de proximité* est consacré à la façon dont les travailleurs sociaux tentent de s'y prendre en situation de travail, dans le face à face avec les jeunes notamment.

Un mot encore ici afin que l'on ne se méprenne pas sur le sens de cette antériorité ainsi postulé dans le mode d'exposition des résultats du texte consacré aux *Jeunes et réseaux de l'économie de la débrouille* car, dans le réel du monde social, on doit plutôt poser un principe de solidarité circulaire entre sa posture professionnelle et ce que l'on voit et comprend de la pratique des jeunes. Ce que l'on comprend de ce qui fait leur condition pose de nouvelles exigences en terme de posture professionnelle. L'exigence même de la proximité et d'une réflexion qui accompagne la tentative de la mettre en place en sont issues. Mais dans le même temps, pour voir et comprendre, il a bien fallu, à un moment donné, initier un déplacement postural. Ce que l'on voit et comprend est fonction de sa posture. Ce qui est ici restitué l'est à partir d'une posture en quête de proximité. Chaque bougé de celle-ci ou plutôt chaque retour réflexif sur ce bougé a permis d'accéder à d'autres formes d'intelligence des pratiques des jeunes, de porter au jour des nouvelles dimensions de celles-ci. Cette antériorité est donc logique mais point chronologique. Et elle n'est logique que si l'on se place du point de vue d'un mode d'exposition.

### **Prise en compte de la nature de notre démarche**

La deuxième exigence est en forte congruence avec la nature même de notre démarche, et tout particulièrement avec le principe de co-construction des savoirs qui la sous-tend. Si les deux premiers chapitres, on vient de le voir plus haut, accueillent l'écrit du sociologue, le troisième accueille ceux des professionnels.

Les deux premiers chapitres s'appuient sur les retranscriptions de l'ensemble des séances collectives, prend en compte les multiples effets que les retours successifs ont pu susciter en chacun des participants : objection, critique, contradiction, élaboration, désaccord, contre interprétation, généralisation ou spécification de propos, rajout, apport de précisions ou de nuances. Ces textes, à notre sens, restent très proches de la façon dont les professionnels ont analysé les questions liées à leur posture professionnelle. L'enjeu, ici, était moins de développer notre propre analyse que d'aider les professionnels à aller au plus loin de leur propre élaboration. En accord avec eux, nous avons décidé de ne pas restituer au cœur même de ce texte les nombreux extraits d'entretien qui, initialement, jalonnait le texte car, pour le coup, leur parole, dans un tel contexte, ne pouvait revêtir qu'un caractère illustratif.

Les chapitres suivants accueillent les écrits des professionnels. Evelyne Baldassari met en perspective les devenirs contrastés des jeunes qui s'engagent dans l'économie de la débrouille en distinguant notamment entre réseau tremplin et réseau plongeon. Elle pose avec force l'exigence éthique de ne point abandonner ces jeunes dont l'appartenance au réseau n'est qu'une dimension, parmi d'autres, de leur vie et s'arrête plus longuement sur ceux pour qui elle est aussi un symptôme, parmi d'autres, d'une situation sociale et familiale particulièrement difficile afin d'en tirer des enseignements majeurs pour sa propre posture professionnelle d'éducatrice spécialisée en prévention. Loin de toute vision misérabiliste, Jean-Charles Bou-haniche porte son regard sur ceux des jeunes pour qui s'engager dans le réseau est moins une façon de résister à la paupérisation qu'une façon de s'affranchir de la

tutelle institutionnelle et de ses contraintes portées à l'employabilité. Il choisit de soutenir son propos au travers notamment de quatre portraits tout a fait passionnants. Véronique Palfray nous montre combien la posture du professionnel, dans le champ de l'animation, est difficile dès lors qu'il ne se contente plus de répondre à la demande d'activités des jeunes, dès lors qu'il tente d'aller au devant d'eux et de s'inscrire dans une perspective non plus consumériste mais citoyenne. Anne Marie Tagawa, enfin, interroge les conditions de passage des adolescents dans l'économie de la débrouille. Elle nous conduit alors au cœur des contradictions et des paradoxes qu'elle rencontre dans l'exercice de son activité professionnelle.



# Jeunes et réseaux de l'économie de la débrouille

*Pierre Roche*

## Ce qui pour les jeunes fait condition

Pour pouvoir accéder à ce qui, pour les jeunes des quartiers populaires, fait condition, une première tâche s'impose, celle qui consiste à casser toute vision duale, binaire du monde social. On soutiendra alors qu'ils sont tout à la fois confrontés à l'exclusion et à un trop plein d'intégration ; qu'ils souffrent de l'un et de l'autre, d'être dans l'un et dans l'autre.

## Des jeunes confrontés à l'exclusion

### *Démobilisation scolaire*

Nombre de jeunes sont confrontés à l'exclusion *dans* l'école parce que celle-ci ne pourrait plus leur promettre un destin social acceptable. Notons d'abord que le fait de ne pas disposer d'un diplôme ne revêt plus aujourd'hui pour un jeune le même sens. Auparavant, celui qui sortait précocement de l'école sans certification aucune pouvait avoir bon espoir de trouver un emploi. Bien souvent d'ailleurs, il sortait de l'école afin de pouvoir travailler et de pourvoir ainsi à ses besoins et à ceux de sa famille. Désormais, cela n'est plus vraiment le cas et sa probabilité d'accéder à un emploi est beaucoup plus faible.<sup>5</sup>

Mais ce n'est pas tout car il nous faut ajouter que le fait de disposer d'un diplôme, aussi, ne revêt pas le même sens car celui-ci ne garantit plus l'accès à l'emploi. Auparavant souhaitable mais non nécessaire, le diplôme est ainsi devenu aujourd'hui nécessaire mais non suffisant vis à vis de l'accès à l'emploi.<sup>6</sup>

On peut donc constater combien les enjeux autour de l'obtention du diplôme sont profondément bouleversés en raison même précisément de la crise de l'emploi, de la situation de chômage massif et de la sélectivité toujours plus forte du marché du travail. Et cela est encore plus vrai pour certaines catégories de jeunes. Pour ceux notamment qui sont d'origine immigrée et/ou qui habitent les quartiers populaires les plus stigmatisés. On le sait, lorsque les jeunes issus de l'immigration arrivent sur le marché du travail, les logiques d'exclusion

---

<sup>5</sup> D'ailleurs, les conditions de la visibilité sociale et institutionnelle de ce qu'on appelle la démobilisation scolaire et plus encore le décrochage scolaire, de leur construction en tant que problème social sont en effet à rechercher du côté du fonctionnement du marché du travail. Le fait que des jeunes sortent de l'école avant la fin de l'obligation scolaire, sans diplôme aucun, n'a pas toujours constitué un problème social. Cela, pourtant, concernait approximativement 200.000 jeunes vers la fin des années 70 contre 60.000 aujourd'hui. Il ne devint un problème social qu'en raison de la sélectivité accrue du marché du travail, qu'en raison de son incapacité à absorber la main d'œuvre dite non qualifiée.

<sup>6</sup> Le lecteur pourra utilement se reporter à la revue *Ville-Ecole-Intégration enjeux* (n°122, septembre 2000) et tout particulièrement à l'article de Dominique Glasman intitulé *Le décrochage scolaire : une question sociale et institutionnelle*. En quelques points décisifs, notre texte recoupe les problématiques avancées ici.

s'intensifient plus encore pour eux que pour les autres. En fait, ils y arrivent au terme d'un parcours scolaire souvent semblable (si, bien sûr, on les compare aux autres élèves issus de la même origine sociale) mais sont - à niveau de diplôme égal - plus fréquemment en proie au chômage. Par ailleurs, les récits de vie regorgent de ces anecdotes où le fait même pour un jeune d'énoncer son lieu d'habitation, de prononcer le nom de sa cité lui interdit l'emploi. En fait, la domination sociale ne peut se maintenir qu'à condition d'imposer un ordre symbolique qui lui soit relativement congruent ; qu'à condition, par exemple, de susciter sans cesse des processus de marquage négatif des espaces des cités et, pour le coup, de disqualification des jeunes qui y habitent. De nombreux jeunes *qualifiés* (ou plus précisément *certifiés* du fait de leur formation initiale) sont ainsi *disqualifiés* (du fait de leur origine ou de leur zone d'habitation).

Peut-être aussi faut-il aller au delà de la question de la relation formation / emploi ou, plus précisément, de la relation entre disposition (ou non) d'un diplôme et accès à l'emploi. Peut-être faut-il considérer que le fait d'échapper au chômage et d'accéder à un emploi n'est pas forcément identifié par les jeunes à un destin social acceptable. Parce que le travail, depuis 20 ans, n'a cessé de se dégrader, de se précariser, de s'intensifier, de se densifier, de se flexibiliser. Les problèmes de santé, par exemple, ont véritablement explosé, surtout chez les jeunes dits pas ou peu qualifiés. Nous avons coordonné dernièrement un ouvrage sur ces questions là, notamment sur le lien entre précarisation du travail et lien social.<sup>7</sup>

Ajoutons encore que cette crise du sens de l'apprentissage est aggravée par l'omnipotence du discours de l'insertion professionnelle. On l'a vu, c'est bien le sens même de l'apprentissage qui est affecté par la crise de l'emploi et la détérioration des conditions de travail et de rémunération. A quoi bon ? Peut-on entendre. Mais il risque d'être affecté plus encore si l'école est réduite à sa dimension utilitaire et sa fonction à celle de l'insertion professionnelle. Sans doute serait-il bon, ici, de moins occulter les autres fonctions de l'école, celle de la transmission des savoirs et des valeurs, celle de la préparation à l'exercice de la citoyenneté. Sans doute aussi convoquer le désir de savoir des jeunes est-il préférable à brandir la menace du chômage.

Bien sûr, si le diplôme ne garantit plus l'emploi, si l'école ne parvient plus à tenir ses promesses, les efforts que l'on doit consentir pour l'obtenir risquent fort alors d'apparaître comme vains, inutiles. Le parcours scolaire est alors souvent marqué par le sentiment d'échec, l'humiliation, la honte. On comprend alors que les jeunes ne parlent guère de leur expérience scolaire aux éducateurs, ne les invitent pas généralement à rencontrer le professeur principal. Les jeunes n'échappent donc pas à la violence des rapports sociaux au sein même des établissements scolaires et ils n'y échappent d'autant moins que, dans ce contexte, les jugements scolaires négatifs gagnent en intensité dramatique parce que frappant de nullité leur avenir même. *Ne pas être bon* à l'école était peut-être un attribut parmi d'autres. On pouvait *être bon* ailleurs. Son image de soi pouvait être plus ou moins préservée. Prend t-on suffisamment la mesure de la honte et de l'humiliation que de tels jugements aujourd'hui peuvent susciter chez les jeunes, de l'altération de leur image de soi ? Le fait qu'ils soient interpellés en tant qu'auteur de leur parcours scolaire sans que l'on prenne en compte suffisamment ce qui pour eux fait condition (matériellement et subjectivement) réactive sans doute plus fortement encore chez eux les sentiments de honte et de culpabilité. L'idée d'un « contrat » pédagogique mérite d'être questionnée en ce qu'elle risque de psychologiser plus encore les raisons de l'échec et donc d'occasionner des dégâts supplémentaires. Lorsque que chacun - enseignant et élève - n'est pas à même de comprendre *a minima* la réaction de l'autre, parce que chacun adopte une posture défensive rigide, cette violence est alors redoublée, exacerbée. Il est alors des situations où on ne sait plus très bien ce qui, du mépris ou de la méprise, l'emporte. En témoigne, par exemple, l'histoire d'un élève qui laissa ses

---

<sup>7</sup> Frédéric Abécassis et Pierre Roche (coordonnés par), *Précarisation du travail et lien social*, Des hommes en trop ? L'Harmattan, Logiques sociales, 2001.

affaires dans une classe parce qu'il pensait à tort que le cours devait continuer après la récréation. Découvrant qu'il s'était trompé et gêné de devoir récupérer ses affaires, il réagit alors un peu agressivement, *oubliant* notamment de dire bonjour. Le professeur le prit alors violemment par le bras afin de le faire *sortir*, suscitant de sa part protestation et agitation. Suite à cette *affaire*, cet élève fut convoqué à un conseil de discipline et exclu. Bien sûr, il nous faudrait ici pouvoir remonter du symptôme à la cause et, ce faisant, analyser longuement la crise de l'autorité des enseignants. Contentons nous pour l'instant de bien distinguer entre *défi à l'autorité* et *crise de l'autorité* afin de faire la part entre ce qui relève de la permanence et ce qui relève du nouveau. Ainsi, sans doute les élèves ont-ils toujours été conduits à chahuter le professeur. Il faut voir là une forme de résistance, une façon de se mesurer à l'autorité et de mobiliser intelligence et ingéniosité pour tirer parti de la moindre de ses failles, une façon en somme de la défier. Mais le rapport de force était sur le fond inégal. Les élèves ne parvenaient à le déséquilibrer en leur faveur que de façon précaire et transitoire. L'autorité aurait été toujours rétablie peut-être parce qu'elle paraissait au yeux même de ceux qui la contestaient complètement légitime. Aujourd'hui, ce sont les fondements même de cette autorité qui seraient minés précisément en raison de la crise de légitimité qui traverse l'institution scolaire et de la crise du sens qui affecte les apprentissages. Seuls quelques professeurs disposant d'une conscience professionnelle exceptionnelle parviendraient encore à *tenir* la classe et, au delà, à donner sens à leur activité de transmission des savoirs. Nul doute que l'absence d'un échange collectif organisé dans un cadre approprié sur les pratiques professionnelles fait cruellement défaut.

### **Expériences de rejet**

Mais les jeunes ne se sentent pas seulement exclus parce que l'école ne peut plus leur promettre un destin social acceptable. Pour nombre d'entre eux, le sentiment d'exclusion est sans cesse avivé simplement parce que vivre au quotidien s'avère toujours plus problématique. Parce que s'inscrire dans des activités de prime abord bien banales les expose à la violence de l'autre. Parce que là où le monde devrait s'imposer sur le mode de l'évidence et de la routine, il se dresse en tant qu'obstacle et les oblige à *calculer*, à mettre en oeuvre des stratégies diverses.

Nombre d'entre eux sont ainsi rejetés de la *boite de nuit*, tenus à distance de celle-ci, uniquement sur la base de leur faciès. Les plus jeunes ont du mal à comprendre ce qui leur arrive, à accéder aux raisons de ce refus, de cet ordre qui leur est donné de *rester à leur place*, de ne point en bouger et ne peuvent alors que se sentir rejetés par *La* société et, ce faisant, ne peuvent à leur tour que la rejeter. La situation peut revêtir un caractère traumatique en raison de la violence du rejet, de sa répétition mais aussi et surtout peut-être de l'impossibilité pour nombre de ces jeunes de le reconnaître, de pouvoir psychiquement l'intégrer. Difficile d'être confronté à une telle épreuve, un tel affront, une telle injustice et de ne pas ressentir, au delà même de la colère, de la haine. Que des travailleurs sociaux qui ont été, durant leur jeunesse, confrontés à ce type de rejet puissent encore l'évoquer avec beaucoup d'insistance et d'affectation vingt ans plus tard témoigne de la violence de la situation et des traces profondes qu'il est à même d'inscrire *en* l'individu.

On ne peut pas non plus, sur cette problématique, ne pas évoquer le fait que nombre de jeunes sont tenus à distance de certains supermarchés implantés en milieu populaire. Qu'ils aient intériorisé cet interdit, qu'ils puissent à certains égards le trouver logique, normal, quasi-naturel, qu'ils le retraduisent comme une règle à ne pas transgresser est sans doute plus inquiétant encore que le phénomène lui-même pour leur avenir mais aussi pour l'avenir du *vivre ensemble*. Non seulement ce qui est normal (se rendre au supermarché) est interdit mais ce qui est illégalement et illégitimement interdit est normal (accepté finalement comme une règle de vie).

## **Exclusion et occlusion**

Rien sans doute n'est pire que l'absence de l'autre, que son indifférence, que sa désaffection. C'est à cela, pourtant, que les jeunes des cités populaires sont quotidiennement confrontés. Et cet autre est ici, à l'occurrence, l'adulte. On le posera ici d'abord comme une abstraction. Un adulte qui passerait à côté d'eux mais qui ni les verrait ni leur parlerait. Auparavant, il n'était pas rare qu'un adulte passant devant le fils d'une famille qu'il connaissait l'interpellât : « *Qu'est-ce que tu fais dehors ?* » Une telle interpellation s'inscrivait peut-être dans une logique de contrôle social mais dans le même temps témoignait de l'intérêt qu'il pouvait lui porter, revenait à le reconnaître en tant qu'être existant. Aujourd'hui, aucun regard et aucune parole ne viendraient médiatiser la relation. Les jeunes seraient donc exclus du regard de l'autre, n'existeraient pas, au sens fort, à ses yeux. On pourrait dire qu'ils sont occlus. On comprend alors que les jeunes auraient tendance, plus qu'auparavant peut-être, à privilégier *l'entre soi* et à investir des lieux de façon récurrente, à certains moments de la journée et surtout de la soirée. D'où cette impression, souvent démentie par une observation plus fine, que le dehors de la cité leur appartiendrait et plus encore celui des lieux de passage, de l'entre deux. Leur appropriation de la cage d'escalier revêt sans doute un sens particulier et est vécue par beaucoup d'habitants comme une atteinte au *bien vivre ensemble*, rimant alors avec obstruction, voire agression. Ces jeunes qui parfois font retour sur leur parcours de galère ne pourraient que constater le statut d'anonymat total qui leur aurait été réservé. Ils auraient alors erré en solitaire plutôt que parcouru leur scolarité faute d'avoir pu être accompagné. Eux-mêmes expriment souvent ce sentiment d'abandon : « *Je m'en fous, de toute façon mon père n'est pas là...* » ; « *les enseignants ne s'occupaient pas de moi...* » Tout pourtant ne concourt pas à cet abandon. Il y a toujours, dans l'ordre du récit, un ou deux enseignants faisant ici exception. Des enseignants chez qui ils sentaient le désir qu'ils réussissent ; qui portaient donc leur propre désir ; des enseignants présentés plutôt comme *sévères* et qui *ne les lâchaient pas*, qui les respectaient. Il est aussi des moments qui semblent aller à l'encontre de cette tendance générale. Celui du ramadan, par exemple, pendant lequel toute la famille se retrouve autour de la même table, pendant lequel les règles, en termes d'horaires de repas notamment, semblent scrupuleusement respectées. Les jeunes seraient donc en souffrance parce que confrontés à l'indifférence des adultes. Ils seraient alors en quête du moindre signe manifestant la présence de l'autre, l'intérêt qu'il leur porterait. Ils préfèrent alors ne pas aller au devant de l'autre, de l'animateur par exemple, qu'ils estiment pourtant, afin peut-être qu'il puisse, lui, les reconnaître. Une attitude qui ne signifie pas que les jeunes ne soient pas attachés à lui. Ne réagissent-ils pas d'ailleurs très violemment au moindre signe de son retrait ?

Absence des adultes. Indifférence vis-à-vis des jeunes. Ce constat est-il rédhibitoire, sans appel ? L'une des participante a apporté une note légèrement discordante en soulignant qu'elle a souvent eu l'occasion de constater, dans sa pratique, que les professionnels, quels qu'ils soient, manifestaient souvent de la bienveillance vis-à-vis des jeunes. Elle donna alors l'exemple de jeunes qui consommaient et trafiquaient dans un parc public. Embarrassés par la visibilité des pratiques sociales de revente et de consommation, les professionnels, qu'ils relèvent de la police municipale, nationale, des parcs ou de la mairie de secteur ou encore de l'intervention de proximité étaient alors intervenus. Les policiers notamment les avaient interpellés pour des faits mineurs et avaient discuté avec eux au commissariat, en remettant *les pendules à l'heure* afin de les déstabiliser pour qu'ils ne s'installent pas dans cette pratique ; les gardiens du parc, de leur côté, avaient négocié l'espace avec eux, les mettant en garde contre les dangers qu'ils faisaient courir aux enfants : « *attention là, il y a des gamins !* » ; les intervenants de proximité enfin leur avait fourni quelques conseils en matière de réduction des risques.

## Des jeunes confrontés à un trop plein d'intégration

### *Intériorisation de normes et valeurs dominantes*

Mais on peut être à la fois *exclu-de* et *intégré-dans*. On peut être exclu des droits les plus élémentaires et *intégré-dans*, voire trop *intégré-dans*, souffrir d'un trop plein d'intégration, d'une intériorisation trop forte des normes et des valeurs dominantes. On peut ici évoquer les pratiques consuméristes et tout particulièrement l'importance excessive accordée aux chaussures ou aux vêtements de marque, le besoin d'image et la normalisation qui accompagne ces pratiques. Tout se passe ici comme si l'on ne pouvait être identifié et reconnu par l'autre qu'en se conformant aux systèmes d'attentes de la mode, qu'en tant que porteur de telle ou telle marque, possesseur de tel ou tel objet emblématique. Bref, on est *celui qui a les dernières Nike* : « Le mec qui a cette 205, il habite-là, à la cité B. et il a les dernières Nike. » Ainsi serait-on conduit à consommer moins la matérialité d'un objet que la distinction qu'il autorise. Ce qui alors importerait serait moins de pouvoir disposer de ces objets que d'être le premier de la série à pouvoir en faire usage, à pouvoir les brandir de façon ostentatoire et à pouvoir dire : « Je suis le premier à les avoir eu ! » Dans cette perspective, on est, par exemple, disposé à se rendre très tôt le matin devant la porte encore fermée d'un magasin *à la mode* d'une rue très commerçante et à attendre longtemps son ouverture afin de pouvoir peut-être acheter, en surpayant de surcroît, une paire de baskets dont la quantité, bien sûr, serait limitée. On l'a vu, il est difficile en effet de croire en la voie de l'insertion licite lorsque celle-ci rime avec galère, mauvaises conditions de travail et bas salaire. Et on peut penser aussi qu'il est encore plus difficile d'y croire lorsqu'on a fait sien le modèle de *l'argent facile*, de *Star-Académie*. L'intériorisation des exigences d'une société consumériste implique bien sûr que les jeunes aient des besoins financiers importants.

### **Le monde comme jungle**

Les jeunes utilisent souvent le terme de *jungle* pour qualifier le monde social auquel ils sont confrontés. Un tel terme, grâce à ses multiples résonances, leur permet d'évoquer de manière expressive ce qu'ils éprouvent. Tantôt, il vient signifier l'opacité du monde, sa complexité, son inintelligibilité et surtout le fait de s'y perdre, de s'y embourber, de ne pas pouvoir garder ou retrouver son chemin. C'est le cas lorsqu'ils sont engagés dans des démarches administratives : « *Oui... j'ai été le voir mais il m'a raconté je ne sais pas quoi. Je me demande à quoi il sert...* » Tantôt il vient signifier un espace sans règles explicites, où le sens de l'intervention des uns et des autres ne serait pas bien défini, un champ clos, celui de la guerre de tous contre tous, bref une jungle où *les plus gros* mangeraient *les plus petits*. C'est cette dernière signification qui retiendra le plus notre attention sans doute en raison de sa forte récurrence dans leur discours. Difficile, ici, de ne pas évoquer Thomas Hobbes.<sup>8</sup> Pour lui, la société primitive était engagée dans la guerre de tous contre tous (« *bellum omnium contra omnes* ») car l'homme ne pourrait être, par nature, qu'un loup pour l'homme (« *homo homini lupus* »). N'y régnait alors que la loi du plus fort et l'écrasement du plus faible. En fait, Thomas Hobbes, témoin des toutes premières horreurs du capitalisme industriel, avait sans doute tendance à transférer dans la société primitive ce qui, en réalité, caractérisait foncièrement l'accumulation primitive du capital, c'est à dire la production du travailleur *libre*, au sens de *libéré des moyens de son existence*, de *renvoyé à sa solitude*, de *livré à la plus impitoyable concurrence*. Aujourd'hui, dans cette façon de se rapporter au monde, on aurait alors plutôt tendance à transférer dans une société intemporelle - donc à naturaliser - ce qui caractériserait profondément la phase financière de l'accumulation du capital. Selon eux, les policiers, au travers de leurs modes d'intervention, participeraient pleinement de la

<sup>8</sup> Thomas Hobbes, *Le Léviathan*, traduction française de François Tricaud, Paris, Sirey, 1971.

construction de ce monde *sans foi ni loi*, de cette jungle où tout est permis, où règne l'arbitraire, où plus personne ne vient imposer une limite aux transgressions de ce qui fait loi. Ils seraient comme eux, se comporteraient comme eux, exception faite qu'ils seraient du côté du pouvoir. Chacun, dans ce jeu du chat et de la souris ou plus précisément encore de Tom et Jerry, interviendrait en miroir de l'autre : « *Dès qu'ils viennent, ils prennent ce qu'on a sur nous ! Ils nous disent : « Qu'est-ce que tu as sur toi ? Allez hop, ça je garde ! Fais gaffe, je vais te mettre la main dessus...»* »

## Crise de l'autorité parentale

Il est un constat fort partagé, il porte sur la crise de l'autorité parentale et tout particulièrement sur la crise de l'autorité du père. Une crise qui traverserait toutes les familles mais qui, selon certains participants à la démarche, prendrait un tour plus aigu tout particulièrement dans les familles d'origine maghrébine. Des participants qui nous ont fait part de leur souci de prendre en compte les spécificités de ces familles tout en évitant tout ce qui pourrait contribuer directement ou indirectement à les stigmatiser. Ce qui importe, ici, c'est moins la structure de la famille que les relations qui y sont à l'œuvre, c'est moins les ruptures en tant que telles que la façon dont elles sont vécues, affrontées, que le sens qu'elles peuvent prendre pour tel ou tel de ses membres. Ainsi, ce qui peut porter préjudice aux enfants, ce n'est point tant le fait que leur père se sépare de leur mère que le fait que ce père-là désinvestisse, dans le même mouvement, leur éducation, voire les abandonne purement et simplement : « *Avant, son papa venait et, tout d'un coup, on ne l'a plus vu !* » (un enseignant) Même dans le cas où, pour un temps du moins, il reste encore au domicile conjugal. Comme si la conjointe et les enfants ne pouvaient, pour reprendre l'expression d'un participant, que faire parti d'un même *paquet cadeau*. Plutôt que de mettre en accusation les parents, il s'agirait d'accéder aux raisons de leur désarroi, par exemple de leur incapacité à faire rentrer, le soir, leurs enfants, au domicile familial . On se réfère ici à la mère qui dit : « *Je ne sais pas comment les faire rentrer à la maison le soir* » ou encore : « *Je n'arrive pas à faire autrement qu'en lui tapant dessus ou en fermant la porte à double tours.* »

## Des figures parentales en question

Un père *sourd muet* et une mère *sur-protectrice*. On pouvait sans grande difficulté extraire ces deux figures parentales du texte des retranscriptions des séances collectives de parole. Le retour réflexif produit des effets salutaires en ce qu'il permet de prendre la mesure du caractère quelque peu insatisfaisant de la représentation que l'on peut construire à propos de l'autre et surtout, dans le cas présent, du père afin de poser quelques questions dérangeantes : ont-ils vraiment une place aussi insignifiante ? Qu'est-ce qui nous a échappé ? Est-ce que, finalement, le fait de construire et de renvoyer une telle image ne participe pas de leur dévalorisation, de leur dénigrement ?<sup>9</sup>

Sans doute nombre de processus sociaux ont-ils plus encore fragilisé l'autorité du père que celle de la mère. Rapporter l'argent nécessaire à la vie de la famille, tel était peut-être son principal rôle. L'éducation des enfants revenait plutôt à la mère qui se devait, toute seule, de tout assumer. Or, c'est cet argent qui, aujourd'hui, fait défaut, avec le développement du chômage, de la précarisation du travail et l'extension de la pauvreté. Cet argent, par son manque, contribue sans doute fortement à saper son autorité et à le transformer plus encore en

---

<sup>9</sup> Parce qu'elle ne pouvait pas se satisfaire d'une représentation aussi négative, Pascale Jamouille a entamé, dans la continuité de sa réflexion, une recherche sur les manières actuelles d'être père.

un *sourd muet*. Bien souvent, la mère cacherait au père les actes délictueux commis par les enfants, les problèmes qu'ils rencontrent avec l'institution judiciaire et tout particulièrement les convocations au tribunal. Parfois elle lui aurait fait part de ces faits-là mais toujours au prix de disputes stériles. Aussi préférerait-elle désormais les taire : « *Tu vois bien que ça ne sert à rien de le dire puisqu'on se dispute !* » Le père, lui, est rarement dupe mais feindrait d'ignorer tous ces faits. Bien sûr, il ne saurait être question ici de céder à une vision par trop mécaniste. Les individus ne sont des êtres passifs qui ne feraient qu'enregistrer les effets des grands déterminismes sociaux. Certains ont suffisamment de ressources stratégiques pour surmonter les difficultés auxquelles ils sont confrontés. Ainsi, certains pères dont le statut social a été remis en cause continuent à jouer leur rôle parental en allant, par exemple, au devant des *dealers* pour leur demander de laisser tranquille leur enfants.

On vient de l'énoncer plus haut, les mères, elles, auraient plutôt tendance à surprotéger leurs *garçons*. Une surprotection qui pourrait parfois devenir une volonté de le couvrir à tout prix même en cas d'actes illégaux. A l'appui de cette affirmation, on pourrait citer le comportement d'une mère qui n'interpella l'éducateur que très tard, que trop tard, uniquement pour permettre à son enfant qui avait commis un acte de délinquance d'éviter ou de sortir de prison, exerçant alors sur lui une pression afin qu'il rédige une attestation de participation aux activités du centre social ou encore une promesse d'embauche : « *Faites moi une attestation... dites leur que mon fils fait parti des activités du centre social, les mercredis, les vacances scolaires, qu'il n'a pas de problèmes comportementaux...* » ; « *faites moi une promesse d'embauche...* » Elles entretiendraient souvent avec eux un rapport affectif très fort, parfois même un rapport de type (con)fusionnel. Interpellés sur le mode de l'enfant roi, peu de contraintes pèseraient alors sur eux. On peut comprendre alors que le choc soit violent lorsqu'ils entrent sur le marché du travail. Plus rien, en ce nouveau lieu, viendrait en effet les protéger, tout les exposerait plutôt au vouloir, voire parfois au caprice de l'autre, en l'occurrence du patron. Difficile dans ces conditions de franchir le pas et surtout de *tenir* dans ce nouveau monde très réglementé et fort contraignant. La peur de ne pas y parvenir peut alors les conduire à fuir, à abandonner.

## **La transmission en crise**

Que les parents n'aient plus *rien* à transmettre, qui puisse fournir aux jeunes un destin social acceptable, voilà qui sans doute porte atteinte, plus sûrement et plus violemment que tout autre processus, à l'exercice de leur autorité. C'est peut-être le principal support de cet exercice-là qui se trouve ainsi fragilisé. Les parents étaient crédibles parce qu'ils étaient à même de transmettre une culture ouvrière, des manières d'être, des savoirs mais aussi une fierté liée à un sentiment d'appartenance de classe. Parmi eux, ceux issus de l'immigration l'étaient aussi parce qu'ils étaient à même de transmettre la culture de leurs pays d'origine. Dans les deux cas, transmettre et promettre allaient de pair. On s'inscrivait dans la perspective d'une promotion au sein de la classe ouvrière, voire d'une promotion de la classe ouvrière en tant que classe dirigeante. On s'inscrivait dans le mythe d'un retour glorieux à la terre des ancêtres. Aujourd'hui, au terme d'un processus d'une vingtaine d'années, c'est précisément cette culture ouvrière qui a volé en éclat. Les savoirs ouvriers ont été disqualifiés et la fierté a largement laissé place à la honte et à la culpabilité. Comment en effet valoriser auprès de ses enfants un monde dans lequel « on reçoit sa lettre de licenciement par la poste ». Le mot

*ouvrier* lui-même n'est plus souvent prononcé ou alors seulement dans un contexte où il se retrouve associé à un passé révolu. De son côté, la culture du pays d'origine, aussi, est entrée en crise pour les jeunes qui savent qu'ils n'y retourneront pas. Une culture dans laquelle ils ont du mal à se reconnaître. Les parents peuvent alors être tenté d'asseoir leur autorité en imposant des valeurs très traditionnelles (autour du ramadan, ou encore du statut des filles) en échange du *gîte* et du *couvert*. Perspectives promotionnelles, voire révolutionnaires et mythe du retour au pays se trouvent ainsi barrés. Les parents ne peuvent guère non plus promettre une sortie de leur condition, aujourd'hui fortement dégradée, par le biais de l'école dans la mesure où, on l'a vu plus haut, cette dernière ne peut plus être associée à un ascenseur social.

## **Passions tristes et positions défensives**

### ***Honte, culpabilité d'être là***

Les parents souffrent donc de ne plus pouvoir transmettre et promettre à leurs enfants. Ils souffrent tout simplement d'être là, d'habiter là ou plutôt d'être parvenu. Ils souffrent d'exposer leurs enfants à des situations à risques. Plus que tout, il est difficile pour eux de reconnaître que leurs enfants puissent être en échec. Car reconnaître cela, c'est reconnaître que tous les efforts passés, toutes les galères vécues, toutes les privations subies, tous les sacrifices consentis, toutes les souffrances endurées l'auraient été en vain. Car reconnaître cela, c'est donc reconnaître son propre échec, l'échec d'une vie qui précisément n'avait de sens que parce qu'on espérait une vie meilleure pour les enfants. Echec de l'enfant et échec personnel entrent en écho. Il est de surcroît des mécanismes proprement sociaux qui ont pour effet de rendre les pauvres responsables de leurs propres difficultés, voire de leur malheur et qui vont alors amplifier leur sentiment de culpabilité. Ainsi, si l'on trouve dans telle ou elle famille, un *toxicomane*, ce serait donc essentiellement en raison d'un déficit éducatif. L'individu serait en échec faute d'une suffisante mobilisation de sa famille. Dans chaque quartier, on trouve alors des familles qui sont stigmatisées, disqualifiées par les autres habitants parce qu'ils n'auraient pas su éviter que leurs enfants *tombent* dans la toxicomanie. Cette stigmatisation remplit une fonction défensive car tous ces habitants savent bien au fond d'eux-mêmes qu'ils n'auraient peut-être pas su, eux aussi, éviter cela. En stigmatisant l'autre ainsi, ils essaient de se signifier à eux-mêmes, de se convaincre en somme qu'il en va uniquement de sa faute, qu'eux seraient à l'abri d'une telle mésaventure, serait capable de l'éviter.

### ***Peur de mal faire***

Une autre peur s'empare des parents issus de l'immigration, celle de ne pas savoir s'y prendre selon les attentes de la « société d'accueil » et, plus encore, celle de faire ce que cette société n'autorise pas. On voit ainsi des enfants eux-mêmes réagir à la moindre tape ou engueulade en jouant de cette peur, voire en menaçant de recourir à l'assistante sociale, brandissant, agitant sa figure afin de réveiller la crainte infondée, voire le fantasme de leur enlèvement : « *Mais tu as pas le droit de faire cela, je vais le dire à l'assistante sociale...* » Cette peur – sans cesse réactivée par le tapage médiatique – les paralyse dans leur initiative éducative : « *Mon petit, je ne peux pas l'engueuler...* » ; « *dans notre culture traditionnelle, quand le gamin fait une bêtise, on lui donne un bonne tape mais il nous menace d'en parler* » ; « *avant, pour une connerie, on aurait filé une raclée. Là, on n'ose plus le faire..*»

### ***Tout donner***



Nombre de parents donnent à leurs enfants tous les objets de consommation qu'ils réclament ou l'argent qui leur permet de les acheter afin – pensent-ils – qu'ils « restent tranquilles », qu'ils ne transgressent pas la loi pour les obtenir. Une telle façon de répondre aux demandes formulées par les jeunes revient en fait à les réduire à des êtres dont il s'agirait seulement de satisfaire les besoins, ou plutôt à des êtres dont la satisfaction des besoins suffirait, permettrait le contentement, colmaterait toute brèche. Il y a là sans doute une façon de se défendre, de calmer les sentiments de culpabilité que l'exercice de la fonction parentale est à même de réveiller, parfois même d'exacerber. Mais une telle façon de répondre ne fait qu'emballer le cycle *consommation - besoin - consommation* et peut s'avérer violente dans la mesure où précisément elle ne reconnaît pas que le jeune est aussi et avant tout un être de désir. Ils s'étonnent, voire restent abasourdis lorsqu'ils apprennent que leurs enfants ont commis des actes répréhensibles, délictueux. Que leurs enfants puissent faire cela est d'autant plus incompréhensible qu'ils avaient, eux, tout fait pour colmater leurs manques. Pourquoi donc des enfants qui ne manquent de rien veulent-ils encore autre chose, sont-ils capables de transgresser la loi pour l'obtenir : « *J'ai tout donné à mon fils, il est derrière les barreaux...* » ; « *moi, j'essaie de leur donner toujours le maximum, quitte à faire dix ou vingt ménages par jour. Ce n'est pas un problème, je me coupe en deux pour eux.* » ? Un discours qui fait l'impasse sur la culpabilité de leur enfant, qui tend à le couvrir même si ce dernier a commis un acte grave. Un discours qui, aussi, fait l'impasse que cet acte violent, cette prise de risque, ce passage à l'illégalité peut être précisément une façon d'exprimer le fait que l'on existe en tant qu'être de désir. Un désarroi qui, souvent, n'est pas suivi d'une demande d'aide car demander de l'aide reviendrait en quelque sorte à reconnaître à soi-même et publiquement que l'on n'est pas de *bons* parents. Ne manquer de rien, c'est précisément cela que réclame le toxicomane. Rien d'étonnant alors que ceux qui résidaient alors plutôt dans les noyaux villageois que les cités, à qui, dans les années 70, tout était donné, aient été proportionnellement plus nombreux parmi les usagers d'héroïne

### **Ne pas intervenir**

Lorsque le père éprouve de la honte lorsqu'il apprend que ses enfants s'inscrivent dans des pratiques illicites afin d'obtenir de l'argent facile, il peut alors tout simplement se réfugier dans le déni, réagir violemment contre celui qui va l'alerter : « *Tu te prends pour qui ? Qui tu es ? Tu es le maire ? Personne ne touche mes enfants !* » Mais ce déni, parfois, n'est plus possible et laisse place à l'expression ouverte de cette honte : « *Tu sais pourquoi je vais en Algérie ? Je me cache, j'ai honte. Regarde ce qu'ils m'ont fait. Voilà, ils m'ont tué !* » Cette peur d'être publiquement déshonoré et de se retrouver ainsi dans la honte est telle qu'elle l'emporte parfois sur l'amour qu'il peut éprouver vis-à-vis de ses enfants. Convoqué au tribunal d'instance par le juge parce que son enfant est accusé d'avoir commis un délit, il peut alors refuser de s'y rendre, prétextant d'un mauvais état de santé, préférant en fait *passer la main* à sa femme. Mais dans d'autres situations, ce n'est pas le retrait mais le mode d'intervention qui pose problème parce que disproportionné et violent. Le père frappe ou enferme en effet son enfant qui a commis une *bêtise*. Traditions éducatives familiales, sentiment de rage et incapacité à comprendre, à élaborer, à symboliser ce qui advient conjugueraient ici leurs effets respectifs : « *Je vais frapper, je vais l'enfermer, je vais le...* »

### **Logiques institutionnelles et crise de l'autorité parentale**

Sans doute n'épuisera-t-on pas les raisons d'une telle crise de l'autorité parentale en invoquant le développement du chômage, la précarisation des conditions de travail et de vie, ou encore la crise de la transmission. Les logiques institutionnelles elles-mêmes interviennent aussi, pour une part peut-être non négligeable, dans la mesure où elles ont tendance à

enfermer les parents soit dans le statut de coupable, soit dans celui de victime. Ainsi, les professionnels de l'école ou de l'éducation spécialisée ont peut-être trop tendance à interpellier les parents que lorsqu'il y aurait problème, que lorsqu'ils soupçonneraient que ceux-ci seraient dans le déficit, voire la faute éducative. Ils ne les interpelleraient que trop rarement en amont, dans la réflexion générale sur l'éducation des enfants ou, par exemple, sur la place du père et de la mère dans la société. La notion de *grand frère* est particulièrement symptomatique. Elle vient signifier à l'ensemble de la société et aux parents eux-mêmes leur irresponsabilité, leur incompétence en matière éducative. C'est précisément parce que les parents seraient démissionnaires, parce que cela serait un fait acquis, non discutable que l'on missionnerait les *grands frères* pour l'éducation des *plus petits*. De telles pratiques ont pour effet de les disqualifier plus encore aux yeux de leurs enfants et les poussent plutôt à fuir qu'à affronter les problèmes. Par ailleurs, les modes de convocation de l'institution judiciaire dans la mesure même où ils privilégient la mise en accusation ne laisseraient guère d'autre choix aux parents et aux enfants que celui de se poser en tant que victime. Sans doute faudrait-il quelque peu nuancer ici le propos pour la maternelle et l'école primaire car les parents y seraient encore assez bien intégrés, impliqués dans l'ensemble de la scolarité et non interpellés seulement en cas de problèmes. Là, il n'est pas rare que les pères eux-mêmes aillent chercher leurs enfants ou encore les accompagnent au soutien scolaire.

## Ce que les jeunes trouvent dans le réseau

Mais pourquoi donc certains jeunes ne se contentent pas de se démobiliser mais vont jusqu'à décrocher de l'apprentissage scolaire, de l'école ?

### Un plus de sens

S'ils décrochent de l'école, c'est que celle-ci ne fait plus sens positif pour eux. C'est que y rester n'apparaît pas utile du point de vue de la perspective de l'insertion professionnelle. En tout cas, cette utilité ne peut être que marginale compte tenu des efforts colossaux qu'il faut déployer. Ceux là disent *ne plus y croire*. Plus précisément, s'ils décrochent, c'est qu'une autre activité fait plus sens.

Cette activité, pour certains, peut être une activité de travail, parfois licite, parfois illicite. Très tôt les jeunes et leurs familles se préoccupent d'accéder à un travail rémunérateur. Aussi cumulent-ils souvent l'activité scolaire avec une activité de travail, quelque que soit la forme de cette dernière : gâche, marché, ménage, chantier au noir... La fatigue qui résulte d'une telle activité joue contre la disponibilité mentale et cognitive que requiert l'engagement dans la scolarité, dans le processus d'apprentissage. Et le besoin d'argent peut, à terme, les pousser à interrompre complètement la scolarité, notamment lorsque les deux activités deviennent incompatibles. Il est bien sûr difficile d'avoir une idée précise de l'ampleur en France de l'usage précoce de la force de travail. Un tel phénomène est loin, en tout cas, d'être marginal, surtout dans les zones urbaines et rurales les plus affectées par la paupérisation et a sans doute tendance à croître en raison notamment de l'affaiblissement de certaines formes de la solidarité familiale. Auparavant, durant la période dite des *Trente glorieuses*, les parents avaient tendance à entretenir financièrement leurs enfants aussi longtemps que les jeunes poursuivaient leurs études. Leur était seulement exigé qu'ils contribuent au financement de leurs études en travaillant durant les vacances de l'été. De surcroît, ces enfants n'éprouvaient guère de difficultés à satisfaire une telle exigence car l'offre de *petits boulots* était alors abondante. Aujourd'hui, cette solidarité familiale a tendance à s'affaiblir ou plutôt à s'inverser. Est en effet souvent exigé d'eux qu'ils

contribuent au budget de la famille et ce, dans des conditions où le marché du travail *penche* nettement en leur défaveur.

Cette activité, pour d'autres, peut être une activité liée au trafic et tout particulièrement au système de revente du cannabis. Bien sûr, un jeune déscolarisé ne devient pas forcément un jeune revendeur. Mais on peut tout de même repérer ici un fort déterminisme qui, peut-être, doit plus encore à la stigmatisation dont il est l'objet qu'à d'autres logiques. Dans certains cas, il est d'abord assigné à cette place de revendeur par la rumeur alors qu'il ne l'occupe pas, voire ne songe même pas à l'occuper. Il ne l'occupera réellement que dans un second cas, porté par un souci de se conformer à l'identité qu'autrui a décidé pour lui, convaincu désormais qu'il n'existerait pour lui que ce possible-là. Ainsi, nombre de jeunes ont pu, un jour ou l'autre, participé occasionnellement au réseau, sans préjudice aucun en terme d'image. Pour lui, il en sera différemment. Un seul acte suffira pour qu'on puisse le désigner comme revendeur, comme dealer, pour voir en lui *le* revendeur. Il semble qu'on n'ait pas grand mal à retrouver ici quelques uns des mécanismes si finement décrit par Howard S. Becker dans *Outsiders*.<sup>10</sup> On posera donc un lien très fort, très étroit entre décrochage scolaire et entrée dans les réseaux. Il ne s'agit pas d'un lien de succession mais plutôt de causalité circulaire. Un lien récursif. En tout cas, dans la majorité des parcours, on ne décroche pas pour se retrouver dans un vide que l'on comblerait, dans un second temps, par l'entrée dans les réseaux de revente. En fait, ils ne décrocheraient de l'école que pour s'accrocher à une autre activité qui, peut-être, pour eux, ferait plus sens, représenterait, à leurs yeux, une issue.

## **Une forme de résistance conformiste à la précarisation**

Il est important de ne pas en rester à une vision misérabiliste. Autrement dit, de ne pas voir en eux que du manque ; de ne pas identifier leurs pratiques sociales uniquement avec des termes composés à partir du préfixe *dé-* comme, par exemple, *déficit*, *déficience*, *désocialisation*, *déstructuration*, *décrochage*, *démobilisation*, *défection*... Il faut aussi se situer ces activités sur le versant de la *recomposition*, de la résistance à la précarisation et à l'exclusion. Et s'il y a un *dé-...* auquel on peut se référer fortement, ça serait surtout celui de la *dé-brouille*. Pour les jeunes, cette participation au réseau de l'économie de la débrouille prend donc sens dans un parcours et s'inscrit dans des pratiques de recomposition, de résistance à la précarisation économique, de refus de celle-ci mais aussi de reconstruction identitaire, de transmutation affective. Pour le coup, l'image serait moins celle du décrochage ou du dévissage que celle de la sortie de l'ascenseur social en panne et de la montée par l'escalier de secours. Ajoutons encore que cette entrée dans les réseaux constituerait donc une façon de résister à l'exclusion bien paradoxale. On retrouve ici l'idée de la *résistance conformiste* déjà évoquée par certains sociologues, puisqu'on résiste en puisant, semble-t-il, tout particulièrement dans les valeurs les plus dominantes, celles du libéralisme le plus ultra, celle de l'argent facile, du consumérisme, de l'importance accordée à la marque, de la compétition, de la concurrence, de l'initiative individuelle, de l'emprise sur l'autre. Plus loin dans le texte, on développera cette dernière dimension.

## **De l'argent pas forcément facile**

Que gagnent-ils à participer à ces réseaux, qu'y trouvent-ils ? De l'argent bien sûr. On ne niera pas que cette inscription réponde à des exigences financières mais on mettra cependant en question l'idée selon laquelle il s'agirait d'un argent facile. Une telle façon de

---

<sup>10</sup> Becker Howard S., *Outsiders*, études de sociologie de la déviance, Paris, Editions Métailié, 1994.

qualifier l'argent ne serait, selon nous, pertinente que dans certaines situations particulières, que lorsqu'on a pu accéder à une position stratégique, autrement dit à une position de *dealer tenant une cité*. Elle ne pourrait pas avoir une portée plus générale. Ainsi, nombre de revendeurs sont payés à la course, ne perçoivent que des *miettes financières*, inscrivent leur activité dans une logique de simple survie. Ceux-là ne conduisent pas des Porsche, pour reprendre l'image si souvent évoquée pour rendre compte de la réussite des *dealers*. Pour eux, l'argent n'est pas facile car leur activité n'est pas très rémunératrice, tout en comportant de surcroît beaucoup de risques. Une telle pratique est en effet anxiogène en raison bien sûr de son caractère illégal puisqu'elle expose ceux qui y sont inscrits au risque d'être découverts et poursuivis pénalement mais aussi, à l'instar de ce qui se passe dans nombre pratiques professionnelles légales, en raison des objectifs chiffrés parfois difficiles à atteindre. D'autres, grâce à leur entrée dans le réseau, vont pouvoir sortir de la survie, vivre à peu près *normalement*. C'est particulièrement le cas lorsque l'argent du réseau, on l'examinera plus loin, vient compléter celui obtenu dans le cadre de l'économie licite. D'autres enfin, vont tenter, grâce à cet argent, de se conformer aux modèles de réussite propre à une société consumérisme.<sup>11</sup> Il nous faudrait bien sûr pouvoir estimer la part de ceux qui y parviennent réellement.

### Une place et des affects positifs

Il nous faut ici abandonner une vision par trop économiciste, ne pas mettre l'accent seulement sur l'aspect financier afin de ne point être réducteur. Il nous faut plutôt poser que les jeunes, en s'inscrivant dans ces réseaux, ne trouvent pas seulement de l'argent mais aussi un modèle alternatif de socialisation qui leur permet de reconstruire une place psychosociale en obtenant la reconnaissance des pairs mais aussi des clients qui appartiennent à toutes les classes sociales. Ils peuvent ainsi remanier leur identité en tentant notamment de transmuter les sentiments d'échec, de honte et d'humiliation qu'ils ont pu éprouver notamment dans leur parcours scolaire en sentiment de fierté. Fierté notamment de tenir un poste, de pouvoir *grader*, de commercer avec des clients qui sont souvent *en place*. Fierté enfin de ne pas *balancer* les autres (qu'ils soient ses pairs ou ses patrons) en cas d'interpellation ou arrestation. On peut voir là une manière de prendre une revanche sur ceux qui ont réussi à l'école, sur les *payos*, *petits blancs* et *fils à papa*. Bref, nous ne saurions nier que cette entrée dans les réseaux de l'économie de la débrouille puisse répondre aussi à des enjeux de reconnaissance, d'appartenance et à des besoins de remaniement identitaire.

### Qui sont-ils ?

Qui sont-ils ? On ne saurait répondre pertinemment à une telle question qu'en veillant à ne pas participer, là aussi, de la construction d'une représentation d'une société duale, qui serait faite en quelque sorte d'un *dedans* et d'un *dehors*, qui opposerait sur le mode d'une fracture ceux qui aurait la chance d'avoir un travail et ceux qui en serait privés. Cette recherche empirique - comme d'ailleurs toute recherche empirique quelque peu attentive au réel - met à mal cette vision par trop binaire de l'espace social. Le réel des pratiques sociales n'est pas celui qu'une appréhension manichéenne pourrait ou plutôt voudrait nous donner à voir. Il est bien plus complexe. Ainsi, on ne distinguera pas entre les *inclus* qui travailleraient honnêtement, qui auraient accédé au monde de l'économie licite, qui, ce faisant, n'auraient

---

<sup>11</sup> Pascale Jamouille souligne le décalage majeur entre le vécu d'allocataire social et les aspirations de nombreuses familles qu'elle a pu rencontrer lors de ces démarches de terrain. Elle cite notamment Elisabeth : « *Les gens n'arrivent pas à correspondre aux images que la société nous impose : le mythe d'une certaine réussite, la beauté* ». Jamouille Pascale, in op. cit. p. 55.

pas besoin de recourir aux diverses formes d'économie de la débrouille et les *exclus* qui, faute de pouvoir travailler, trouveraient une compensation à s'engager dans l'économie illicite. On posera plutôt que les jeunes peuvent s'inscrire tout à la fois dans des pratiques licites et illicites ; par exemple, exercer des activités de service dans un snack et revendre du cannabis, s'engager dans des pratiques de soutien scolaire et monter quelques *bons plans*, travailler dans une entreprise et saisir les opportunités d'affaire lorsqu'elles se présentent... On serait confronté à de nombreux allers et retours entre activité licite et illicite et il serait bien présomptueux de vouloir toujours bien démêler le principal du secondaire ou encore de vouloir toujours réduire une activité licite à une activité de couverture. Ainsi, tel jeune inscrit dans un organisme de formation tentera de *gratter* quelques tickets de bus auprès de celui-ci afin de les revendre et continuera par ailleurs quelques affaires. Dans de nombreux cas, on sait que les possibilités de développement du marché sont limitées parce que les principales places sont prises. On choisit alors de cumuler plusieurs activités, de vendre notamment toutes sortes de marchandises.

On le voit, cet engagement dans l'économie de la débrouille n'est pas propre à ceux que l'on nomme *les exclus*, ou plutôt que l'on désigne ainsi, que l'on assigne violemment à cette place imaginaire. Il n'est pas non plus propre à ceux qui sont *exclus du* travail. On ne saurait nier par contre que cet engagement, souvent, a partie liée avec le fait d'être exclu d'un travail qui offrirait à celui qui l'exerce un destin social acceptable. Si l'on veut rendre compte de l'engagement dans ces réseaux, il ne suffit donc pas d'évoquer l'absence de place dans le monde du travail licite mais encore le refus d'occuper des places que l'on juge inacceptable. N'oublions pas qu'on ne saurait avoir une place (au sens symbolique) qu'à condition d'exister au yeux de l'autre. C'est la raison pour laquelle certains jeunes construisent leur identité en passant sans cesse du licite à l'illicite et vice versa. Ils sont ainsi conduits à s'inscrire dans les réseaux non pas parce que l'emploi stable en tant que tel serait barré mais en raison du contenu de cet emploi, de ces conditions d'exercice et surtout peut-être de la dévalorisation qui lui est attachée, de la mal vie qu'il induit. Ces jeunes, en fait, se retireraient à *temps* de l'univers de travail, autrement dit avant d'être trop imprégné par celui-ci, d'être trop pris par la routine, afin de retrouver quelque plaisir à vivre. Sans doute un jeune qui est confronté à une telle situation de travail éprouve-t-il quelque difficulté à résister à la pression de ses copains qui sans cesse lui rappellent sa condition aliénée, ses dures conditions de travail et l'insignifiance de sa vie. Sans doute est-il encore plus difficile pour lui que pour un autre d'intérioriser les dures exigences de cette situation, de *se faire une raison*. Veut-il alors se retirer de cet emploi, il le fera peut-être en donnant l'explication la plus commode, en présentant la version des faits la plus acceptable par ces copains. Il racontera, par exemple, qu'il vient d'être licencié par un patron raciste. Mais la déception est peut-être encore plus grande chez ceux qui pensaient pouvoir trouver de la solidarité en travaillant dans des entreprises appartenant à des personnes de leur communauté. Et le sentiment d'être exploité est plus fortement éprouvé encore, notamment lorsque les conditions de travail sont très dures et le salaire non seulement *au black* mais très modeste. Ici, on retrouvera cette dure loi du *business* dans tous les milieux de travail, même dans ceux qui ont *a priori* une réputation de respectabilité. Il est important de le préciser : les jeunes ne sont pas allergiques au travail en tant que tel. Parce qu'il est infiltré par des mots issus du monde professionnel, le langage du réseau témoigne, à certains égards, de l'importance accordée au travail, du fait même qu'il demeure pour eux une valeur. Dévalorisation du travail qu'on leur propose et valorisation du travail illicite coexiste. Que l'on dise, par exemple, *charbonner* pour *trafiquer* mérite en effet quelque attention. Comment ne pas penser à la phase d'industrialisation de la société ? Comment ne pas évoquer les luttes syndicales conduites par les mineurs, et tout particulièrement par la CGT ? Que l'on désigne par le surnom *Charbon* celui qui travaille beaucoup participe de cette valorisation. Peut-être faut-il préciser qu'il ne demeure une valeur que dans la mesure où il permet à celui qui l'exerce d'être, selon l'expression consacrée, *en*

*place*, quelque soit d'ailleurs le mode de réussite : « *Lui, il est en place, il a réussi. Il touche 1200 par mois.* »

On comprendra alors que nombre de jeunes peuvent entrer dans ces réseaux d'économie de la débrouille sans pour autant se retirer du monde du travail. Les bénéficiaires tirés des pratiques de revente viennent en quelque sorte compléter le revenu salarial qu'ils jugent insuffisant. Cet apport d'argent supplémentaire leur permet tout simplement, on vient de le voir plus haut, de vivre *normalement*. Il est l'expression d'un refus, celui de l'enfermement dans une logique de survie. Il exprime une volonté, celle de s'en sortir sans peut-être devoir s'affirmer *par* et *dans* le conflit, *par* et *dans* la lutte syndicale notamment. Il traduit le fait qu'on ne peut pas accepter de vivre avec le seul revenu du travail ; mieux, qu'on ne peut même plus désormais imaginer de pouvoir vivre avec celui-ci. D'ailleurs, on retrouve, semble-t-il, plus souvent une telle façon d'articuler travail licite et revente illicite chez les jeunes qui ont une charge de famille. Ajoutons encore que le fait de se maintenir en activité professionnelle licite ne relève pas seulement d'un souci strictement économique mais aussi d'un besoin de protection et, au delà, d'une exigence de reconnaissance sociale.

## **Un miroir de la société ultra-libérale**

Rien ne serait plus erroné que de se représenter l'univers des réseaux de revente de produits illicites psycho-actifs sur le mode d'une contre-société. En fait, tout dans son mode de fonctionnement, et tout particulièrement dans l'organisation et la division du travail qu'il implique mais aussi dans le langage et les valeurs de ceux qui le font vivre, rappelle la société capitaliste ultra libérale.

### **Dominants et dominés**

Ainsi, une petite minorité seulement contrôle le réseau, les autres restant dans une position d'exploités, de dominés. Parmi ces derniers, on distinguera entre revendeurs et guetteurs. Les premiers travaillent dedans, soit à l'étage, soit à l'intérieur des blocs. Les seconds travaillent dehors. On peut constater une relation forte entre fermeture du lieu et diversification de la marchandise. Dans les lieux les plus fermés, d'autres produits que le cannabis sont en effet en vente. Les habitués de la *gave* connaissent bien les lieux et savent pour chacun d'entre eux ce qu'ils peuvent y trouver. Ces revendeurs et guetteurs sont payés à la journée. Leur activité ne diffère donc guère de celle des travailleurs les plus précaires. Bien sûr, supportant mal de rester dans cette position de dominé, d'être considéré comme des pions que l'on déplace à loisir, ils peuvent être tentés de détourner le réseau à leur profit, non sans s'exposer alors aux représailles de leur *patron* qui n'apprécie guère une telle prétention. Notons enfin que l'idéologie du gagnant imprègne fortement le réseau. Il s'agit d'accumuler suffisamment d'argent afin de pouvoir un jour se mettre à son compte, s'établir, monter une affaire, ouvrir un commerce. Sont considérés comme gagnants ceux qui réalisent un tel objectif.

### **Violences**

On n'entre pas dans ces réseaux comme on entrerait dans le vert paradis de l'enfance. Le monde y est plutôt dur et les rapports sociaux plutôt violents. Nombre de témoignages ont porté sur la violence morale et parfois physique, exercée notamment sur les plus jeunes qui manifesteraient quelques velléités pour sortir du réseau et *a fortiori*, on l'a vu, sur ceux d'entre eux qui voudraient en prendre le contrôle. Une fois rentré dans le réseau, il semble bien qu'on y soit *pris, tenu, placé* sous les ordres d'un petit chef, d'un petit caïd, de surcroît

dans un univers très fermé, celui de la cité, qu'on ne soit point libre d'en échapper. Il n'y aurait alors pas d'autres choix pour ceux qui y sont pris que de prendre la dose à revendre, sauf à s'exposer à des insultes, à des humiliations, parfois même à des coups. On a pu voir, par exemple, un dealer foncer, avec sa moto, sur un jeune revendeur, lui cassant une jambe afin de lui signifier : « *Je suis le chef et, de toute façon, si tu as envie de faire un pas de côté, je suis toujours là !* » Cette violence peut être aussi liée aux phénomènes de concurrence, au contrôle des territoires. Si l'offre devient trop importante eu égard à la demande, la concurrence alors est exacerbée et la violence accrue. Elle peut être enfin liée au maintien de l'ordre, de la tranquillité requise par le trafic. Les dealers imposent leur autorité aux plus jeunes en les intimidant, leur interdisant notamment de commettre des petits délits susceptibles d'attirer l'attention sur le réseau et, ce faisant, de le *griller* : « *On est d'accord ? Pas de cambriolage...* »<sup>12</sup> Ils n'hésitent pas alors de leur ordonner, en lieu et place de leurs mères qui n'y parviennent pas, de rentrer chez eux : « *Vous rentrez tous à la maison !* » L'emprise sur les logiques de quartier de quelques gros *dealers* contribue ainsi à l'instauration d'une certaine paix sociale. Leur emprise peut bien sûr parfois se desserrer, lors de leur incarcération, par exemple. Dans ce dernier cas, on assiste généralement à une dérégulation du système mise en place, notamment au travers d'une démultiplication d'actes délictueux (cambriolages, vols, dégradation) de la part des petits revendeurs. Mais ces phénomènes de dérégulation sont le plus souvent d'ordre transitoire, ne durent généralement point trop longtemps. L'emprise peut de nouveau se resserrer, même si d'ailleurs le gros *dealer* reste en prison car les *seconds* qui subviennent aux besoins de sa famille reprennent en main le réseau. Notons enfin que le réseau n'est pas imperméable aux formes de violence propres aux rapports sociaux de la société globale, notamment à la violence du racisme. On peut ainsi constater les jeunes originaires d'Afrique noire (que l'on nomme *Kalouch*) sont les moins considérés et, de fait, *envoyés sur les coups les plus foireux*.

La domination des gros *dealers* sur les petits revendeurs ne semble pas toutefois toujours nue, brutale, relevant d'un pur cynisme. Un mode de direction paternaliste vient parfois tempérer l'univers froid et glacial du néo-libéralisme. Mise au travail et protection ici se conjuguent. Tout se passe ici comme si les jeunes se devaient de *charbonner*, pour reprendre à nouveau l'expression consacrée, afin de bénéficier de la protection des gros *dealers*. Tels seraient les termes de l'échange. Telle serait une des caractéristiques forte du lien social construit autour de l'économie des réseaux illicites. Des affects positifs y sont aussi, semble-t-il, mobilisés, de tendresse parfois. Une véritable aide peut alors être apportée. Nous ne sommes pas toujours dans un univers tout entièrement cynique et calculateur. Ainsi, de gros dealers peuvent parfois subvenir indirectement aux besoins de certaines familles nécessiteuses en *inscrivant* certains de leurs enfants sur le réseau : « *Ces petits, on ne peut pas les laisser comme ça, il faut qu'on fasse quelque chose pour eux !* » Les familles ont ici le sentiment de bénéficier d'un service, voire d'une faveur. Grâce à cette inscription sur le réseau, il est alors possible de sortir de l'état de survie, d'habiller correctement les enfants. Plus encore, il est de nouveau possible d'envoyer ses enfants à l'école. Ce n'est sans doute pas un des moindres effets de l'inscription dans le réseau : nombreux sont ceux qui y sont assignés en tant qu'obligé, en tant qu'individu redevable, devant rembourser une dette plus morale encore peut-être que financière : « *Mais attends, ils lui rendent service !* » ; « *Ce qu'on leur doit, tu ne le sauras jamais !* » Ce sont de tels liens qui progressivement se tissent et enferment les individus.

---

<sup>12</sup> Le commerce de cannabis ne souffre guère aussi l'organisation de trafics de drogues dites *dures* (poudres...) qui attirent des *toxicomanes* dont le comportement est susceptible d'attirer l'attention policière et, à terme, de lui porter atteinte.

## La culture réseau

### Prégnance et forte visibilité

Sans doute la juste appréciation de l'importance prise par ces réseaux n'est-elle pas aisée. On doit ici distinguer entre ceux qui participent de façon active à ces réseaux et ceux qui sont imprégnés de la culture qu'ils génèrent et requièrent. Pour les participants de cette démarche, la part des jeunes qui participeraient activement à ces réseaux, en vivraient, en tireraient des revenus conséquents serait plutôt faible. Comme le serait d'ailleurs celle des jeunes fortement engagés dans des pratiques toxicomaniaques. La plupart y échapperaient parce qu'ils seraient à même de construire des systèmes de protection efficace, à partir notamment des valeurs transmises par leurs parents. La part, par contre, des jeunes dont le mode de vie serait imprégné par la culture réseau serait forte. En témoignerait le fait que le langage de ces jeunes seraient infiltré de mots à cet égard fort significatifs, fort révélateurs, tels ceux de *cafardeur* ou *balance*. Peut-être aussi faut-il faire retour sur la façon dont les professionnels de terrain transmettent leur vision du phénomène lors des réunions institutionnelles. Le désir l'alerter les *partenaires* sur les graves problèmes dont ils sont témoins, de faire part des conditions difficiles dans lesquelles ils exercent leur activité les pousserait plutôt à amplifier la gravité des problèmes, à noircir le tableau. Mais cette dramatisation n'est, semble t-il, que de courte durée, cesse en fait dès lors que d'autres partenaires commencent à la partager. Se dessine là un véritable mouvement de repli au travers d'un discours visant, au contraire, à relativiser l'importance des phénomènes.

Ces réseaux seraient donc prégnants surtout parce qu'ils fourniraient à des jeunes déjà fragilisés, notamment sur le versant scolaire, un modèle de socialisation alternatif. Dans certains quartiers, les professionnels n'hésitent pas à leur associer le mot *obsession*. Pour les parents, il n'y aurait alors pas d'autre issue que de mettre en place une stratégie d'évitement des écoles qui y sont implantées. Prégnance donc mais aussi forte visibilité, notamment pour les plus jeunes qui étaient naguère mis à l'écart. Ainsi, les actes de délinquance tels les vols et les agressions étaient auparavant commis à l'extérieur. Ils le seraient désormais à l'intérieur, sous les yeux des enfants. On ne sera pas surpris alors d'apprendre que ces derniers puissent parfois utiliser le langage du *deal* pour *jouer à la marchande*. Les réseaux existent sans doute partout, dans les quartiers populaires comme dans les quartiers plus bourgeois, à Saint Denis comme à Neuilly, traversent donc toutes les classes et couches de la société mais ne présentent pas partout le même type d'organisation et surtout peut-être la même visibilité. C'est le stigmate dont les jeunes des quartiers populaires sont porteurs qui mettrait en pleine visibilité leurs pratiques liées à l'économie du réseau.

### Normalité et naturalité

Nombre de jeunes vivent la revente sur le mode d'une activité non pas déviante, transgressive mais normale, relevant de l'univers de la débrouille.<sup>13</sup> Ces derniers repéreraient

---

<sup>13</sup> Sans doute faudra t-il démêler, dans les pratiques juvéniles, ce qui relève de la permanence et ce qui serait spécifique à la situation actuelle. Certaines façons de défier, de d'opposer, de transgresser la loi, loin d'émerger, ne feraient en fait que perdurer. Nombre de ceux qui, il y a trente ans, étaient dans ces façons d'être et de faire, mènent aujourd'hui une vie sociale tout à fait normalisée. Disons, pour faire image, qu'on les voit désormais « pousser le chariot dans un supermarché, traînant quelques mômes derrière eux ». Un tel constat ne doit pas cependant nous conduire à penser qu'il n'y aurait là que reproduction incessante, au cours du renouvellement des générations, du même phénomène. Ces manières d'être et de faire, dans le contexte de la situation actuelle, pourraient signifier pour les jeunes de nouvelles pratiques de prise de risque. Il ne s'agit pas de se contenter d'attendre ici que *jeunesse se passe*.



surtout les risques dont ces pratiques seraient porteuses (passage en procès, arrestation...) <sup>14</sup> Faut-il poser que ceux qui s'y engagent soient conduits, parce que devant sans cesse ruser, à postuler le primat de la situation sur toute notion de bien et de mal ? <sup>15</sup> Quelques anecdotes rapportées par les professionnels qui participent à la démarche sont comme saturées de sens : on peut, par exemple, évoquer ces jeunes qui ont été gênés dans leur activité de trafic (par la survenue d'un cambriolage) et qui, quelque peu offusqués, ont pu alors déclarer : « *On est des vendeurs, pas des voleurs !* » Faisant ainsi écho à Murad qui, dans le cadre de la recherche de Pascale Jamouille, déclarait : « *Vendre de la came, c'est tellement naturel qu'il n'y a aucune gêne.* » <sup>16</sup> On peut aussi évoquer ces enfants de l'école primaire qui ont *tout naturellement* dessiné toute l'organisation du trafic de leur cité ! Puisque l'Etat *ne fait rien pour eux*, ils auraient raison de vouloir *s'en sortir*, de vouloir *passer entre les mailles du filet* ! Nombre d'habitants répondent en ces termes-là aux éducateurs qui les interpellent. L'appartenance des clients à toutes les classes de la société - « *L'acheteur, c'est Monsieur tout le monde...* » - et l'existence de formes d'usage culturels du produit ne peuvent que banaliser plus encore ce trafic et renforcer la croyance à sa légalité.

Le développement du travail que l'on pourrait qualifier d'intérimaire témoigne, à sa façon, d'une forte banalisation de l'inscription dans les réseaux. Des jeunes, que l'on ne soupçonnait pas jusqu'alors d'être dans le trafic, décident, pour faire face à un besoin d'argent occasionnel, pour pouvoir, par exemple, partir 15 jours en vacances, de *dealer* durant quelques temps. Un peu sur le mode du job d'été que l'on exerce sur une mission courte afin de gagner un peu de *thune* pour pouvoir partir en vacances : « *Je dois partir en vacances et je n'ai pas de rond !* » De surcroît, des actes, autrefois interdits dans le cadre du fonctionnement du réseau, sont devenus non seulement licites mais recommandés. Ainsi, le fait d'utiliser des mineurs comme guetteur ou passeur fut longtemps proscrit en raison non seulement du danger encouru mais aussi d'un code de valeurs en vigueur. Aujourd'hui, on aurait plutôt tendance à privilégier le fait que ces mineurs, en cas d'arrestation, seraient moins pénalisés. Peut-être faudrait-il avancer que la loi juridique (ou plutôt pénale) ne fait plus loi parce qu'elle ne ferait plus sens et n'aurait plus de légitimité en raison du déficit croissant, voire parfois de l'effondrement de la Loi symbolique qui est au fondement du lien social ? Bien sûr, on pourrait aussi faire l'hypothèse que l'on n'adhère pas forcément à cette croyance à la légalité du produit mais qu'on jouerait plutôt *de* et *sur* l'ambiguïté. La recherche mériterait à coup sûr d'être poursuivie.

## Parcours

Généralement, les jeunes n'entrent pas dans ce réseau par la consommation. Il nous faut se départir de la représentation du toxicomane qui est poussé à revendre afin de pouvoir payer sa dose. Les jeunes entrent directement par la revente, pour l'argent et pour la promotion. L'entrée par la revente dans le réseau n'exclut pas, à terme, que certains puissent, à un moment donné, s'y inscrire pour pouvoir consommer, pour pouvoir continuer un usage abusif de certains produits. Encore faut-il ici distinguer entre la *dépendance* proprement dite qui est permanente et la *défonce* qui n'est qu'occasionnellement recherchée. Une distinction décisive car le type d'usage du produit détermine largement la place dans le réseau. Lorsqu'il y a dépendance, addiction, c'est le produit qui *mène la ronde* et l'approvisionnement devient la fonction vitale. Forcément, la dépendance au produit entraîne d'autres dépendances. Notons qu'on aura ici moins à l'esprit celui qui se pique à l'héroïne que celui qui fume joint sur joint,

---

<sup>14</sup> Bordet Joëlle, *Les « jeunes de la cité »*, Paris, PUF, Le sociologue, 1999.

<sup>15</sup> Singleton Mike, *Amateurs de chien à Dakar. Plaidoyer pour un interprétariat anthropologique*, L'Harmattan / Académie Bruylant, 1998.

<sup>16</sup> Jamouille Pascale, op. cit., 2002, p. 61.

sans discontinuer. D'autres revendeurs, à un moment donné de leur parcours, peuvent accéder à des produits sur des moments de défonce, consommer de façon créative, dans des lieux festifs, des stimulants, des amphétamines, de la cocaïne en conformité avec le modèle de la réussite. Ceux-là considèrent qu'ils sont à même de pouvoir toujours maîtriser leur usage. L'univers de ces parcours, au demeurant fort diversifiés, seraient en fait, on va le voir, structuré par deux pôles.

## **Enfoncement dans la galère**

Pour certains, l'histoire *commence bien mais finit mal*. On l'a vu, l'engagement dans le réseau apparaît sous la forme d'une alternative, d'une voie de sortie de la galère à laquelle on est confronté. Il permet un apport d'argent mais aussi la construction d'un système de valeurs spécifiques. On entre dans le réseau pour *s'en sortir*. Cette entrée prend souvent la forme d'un glissement progressif. Les travailleurs sociaux sentent, grâce à la présence de certains indices (fréquentation des dealers, vente d'abord occasionnelle puis répétée), que tel ou tel jeune est désormais attiré par le réseau mais ont le sentiment de ne pas pouvoir agir, d'être impuissant. Comme si ce glissement, à peine amorcée, était irrésistible. Bien sûr, cette inscription dans le réseau peut être de courte durée. Sortie du réseau et sortie de l'adolescence vont dans ce cas souvent coïncider. Mais cette inscription peut perdurer bien au delà de la période de l'adolescence. Les risques d'une judiciarisation du parcours alors s'accroît considérablement. Suite à une incarcération, on peut alors basculer dans le grand banditisme, se livrer à des trafics plus importants.

## **Effet tremplin**

Pour d'autres, le réseau produirait, au contraire, un effet tremplin. Ils vivraient dès le départ leur engagement dans le réseau sur le mode du provisoire et auraient pour objectif d'accumuler le plus rapidement possible suffisamment d'argent (capital économique) et de nouer des relations avec leurs clients souvent *payos en place* (capital social) afin de pouvoir s'en retirer *à temps*, au *bon moment*, avant de franchir certaines limites dangereuses, avant de prendre trop de risque, avant de démultiplier les convocations chez le juge. Ils se légalisaient alors, parfois en investissant dans une activité licite, notamment commerciale et transfèreraient leur savoir faire dans des activités légales. Le temps passé dans le réseau leur permettrait en quelque sorte de se dégourdir, d'apprendre la ruse, de fourbir les armes qui leur nécessaires pour affronter le monde professionnel. A ce moment là, ils prendraient (de nouveau) contact avec les éducateurs afin de s'informer sur les possibilités d'emploi. Ces retraits, réinvestissement et transferts ne sont pas bien sûr toujours totaux. Certaines activités peuvent encore rester dans l'ordre de l'illégalité mais, dans ce cas, deviennent plutôt périphériques. Quelques hypothèses, sans doute encore bien fragiles et qui mériteraient d'être mises à l'épreuve au cours d'une étude empirique, ont été formulées afin de rendre compte de ce fait, de l'existence de parcours prenant des directions aussi opposées. Ainsi, il semblerait que les risques encourus seraient d'autant plus importants que l'enfermement dans le réseau fort. Ceux qui seraient en situation d'exclusion familiale et dont le réseau représenterait pour eux un refuge et une protection seraient les plus fragilisés. L'effet tremplin joueraient plutôt pour ceux qui seraient aussi dans d'autres activités ; pour ceux qui pourraient encore compter sur leur famille et auraient construit des relations grâce à ce réseau mais aussi à leurs autres activités. Bien sûr, il ne s'agirait là que de deux pôles. Nombre de jeunes sans doute ne s'inscrivent ni dans l'une ni dans l'autre de ces trajectoires. Ceux là, peut-être, auront traversé quelques périodes de flamboiement. Dans tous les cas, ils quitteront le réseau peut-être *à temps*, autrement dit avant la mise en place d'un processus de judiciarisation de leur

parcours mais aussi sans avoir suffisamment *mis à gauche*, ne parvenant, in fine, qu'à survivre grâce à un salaire modeste ou un RMI.

## Du côté de la toxicomanie

L'histoire des cités populaires a été profondément marquée par les années 70 et 80. Durant cette période, nombre de jeunes consommaient de l'héroïne par voie intraveineuse. Beaucoup en sont morts, soit par overdose, soit en raison de l'infection HIV. Depuis ce temps-là, la figure du toxicomane qui se troue la peau afin de s'injecter de l'héroïne et qui tombe dans la déchéance a quelque peu disparu des cités ou du moins n'a plus la visibilité qu'elle pouvait avoir en raison de la peur et du rejet qu'elle a pu susciter. D'autant que les progrès médicaux permettent aujourd'hui une meilleure gestion de l'usage sinon de la souffrance. Un usage fortement dépendant ne signifie donc plus forcément le déinvestissement de toute forme d'activité autre que la recherche du produit. Sans doute une telle situation peut-elle renforcer le déni que l'on porte sur la consommation toxicomaniaque.

## Idéologie défensive et discours de la maîtrise

On peut ici repérer la mise en œuvre d'une idéologie défensive car la consommation, contrairement à la revente, relève du tabou, de ce que l'on doit absolument taire, de ce qui doit rester dans l'ordre du privé, voire de l'intime. Seul semble autorisé le discours de la maîtrise. Tous les autres discours portant sur la consommation désigneraient celui qui les tiendrait comme *faible*. Car celui qui ne parvient pas à maîtriser sa consommation, qui est *à fond dedans* ; qui, quelque soit le produit, *tombe* dans un usage abusif, une pratique addictive est au yeux du groupe fortement discrédité et, ce faisant, stigmatisé, rejeté. Les autres jeunes disent : « *Oui, tu as vu M. et T., ils sont devenus des gros tox, ils n'arrêtent pas de fumer et tout...* »<sup>17</sup>

---

<sup>17</sup> Les mécanismes de cette idéologie défensive ne sont, à première vue, guère autres finalement que ceux que nous avons démontés lors d'une recherche conduite, dans le monde du travail, sur la question de la prévention des risques professionnels avec des sidérurgistes. Roche Pierre, *Une santé d'acier !* Edition du CNRS, 1987. En fait, la façon dont les travailleurs du secteur de l'aciérie s'imaginaient leur rapport au travail impliquait une mise en avant, voire une valorisation des exigences de la situation de travail et des risques encourus et, simultanément, une méconnaissance profonde des atteintes subies par le corps et le psychisme. De la valorisation du risque dépendait la valorisation du travailleur qui y était confronté. Ce que l'on était, on le devait en effet à ce à quoi on était confronté. Les aciéristes étaient alors des *Dieux du feu* un peu comme les jeunes, dans notre étude présente, sont des *Forts en caractère* ! Mais, dans le même temps, la valorisation des travailleurs par la valorisation des risques auxquels ils étaient confrontés ne pouvait fonctionner que s'ils étaient à même de taire les atteintes réelles à la santé subies par le corps et le psychisme. En parler revenait en fait à avouer que l'on n'était pas capable de faire face aux dures exigences de cette situation de travail, que l'on était alors une *femmelette* qui n'avait plus sa place dans un tel monde. Un responsable de production, lors de cette expérience, n'avait-il pas en effet déclaré : « *Pour produire de l'acier, il faut être un costaud, pas une femmelette !* » Est tenu, dans les deux cas, un discours de la maîtrise qui implique une forte disqualification de tous ceux qui ne seraient pas capables de relever un défi ; qui, pour le coup, tomberaient soit dans la fatigue ou la maladie, soit dans la consommation addictive, une stigmatisation de tous ceux qui alors sont désignés soit par le terme de *femmelettes*, soit par ceux de *Tox* et de *Faibles de caractère*. Une mise en perspective plus attentive nous permettrait sans doute de déceler aussi ce qui, au delà des ressemblances, différencie ces deux idéologies. Il est indéniable que ce que l'on entend par *maîtriser* peut être différent d'un milieu à l'autre. La maîtrise de l'aciériste résiderait plutôt dans le fait de faire face, de tenir tête aux conditions de travail les plus dures et celle du jeune plutôt dans le fait ne pas dépasser une certaine limite tout en jouant de celle-ci.

## La toxicomanie comme montage défensif

Pour nombre de jeunes, l'usage de drogue constitue un montage défensif qui leur permet de contenir quelque peu leur souffrance, leur angoisse, de combler le vide de leur existence, d'atténuer leur énervement ou leur agressivité, de *gommer les noirceurs de la vie*. Interpellés, les jeunes répondent volontiers qu'un tel usage leur permet de *se détendre* et de *lutter contre le stress*. On ne trouvera dans leur discours nulle trace manifestant une volonté de rétrospection ou une visée de connaissance de soi. Ils se doivent de produire sans cesse un tel effet sédatif s'ils ne veulent pas que leur vie devienne invivable. Ils ne peuvent donc pas se permettre d'arrêter d'en consommer, ne serait-ce que pour une courte période : « *Je ne peux pas m'arrêter parce que je suis accro...* » C'est donc moins ici le produit en tant que tel que son mode d'usage qui nous introduit dans l'ordre de la dépendance. Le cannabis peut être ce produit-là dans la mesure où on en fait un usage intensif et continu, où on le consomme tous les jours, dès le matin au réveil jusqu'au soir. Défendre une telle position ne signifie pas que le fait de choisir tel produit plutôt qu'un autre serait indifférent. Il nous faut au contraire aussi tenir compte des effets propres à chaque produit et reconnaître, par exemple, que le cannabis a sans doute des effets bien moins nocifs que de nombreux autres produits même s'il est un psychotrope qui modifie l'état de conscience en suscitant notamment une intense activité psychique. C'est l'usage répété qui détermine sa fonction qui, pour le coup, n'est plus tournée vers la recherche du plaisir mais vers celui de la contention de la souffrance. Cette pratique toxicomaniaque permet alors aux jeunes d'accepter la condition qui leur est faite, de supporter la situation qui leur est imposée, le sort qui leur est réservé. Il leur permet de rester à la place qui leur a été socialement assignée, d'éviter la conflictualité sociale et psychique propre à tout processus de déplacement subjectif. Il leur permet de *tenir* plutôt que de résister : « *Je fume tôt le matin et je tiens. Je peux travailler. Ça me détend, il faut être cool...* » Il leur permet aussi sans doute de contenir la peur liée à la rencontre de l'autre et tout particulièrement de l'autre de l'autre sexe. Il faut savoir que le mode de vie lié à l'usage addictif, aussi, participe de ce montage défensif en raison notamment des relations étroites qu'il permet dans le groupe des pairs ou encore de l'hyperactivité qu'il implique. Sans cesse est-on en train de courir, sans cesse est-on sur des nouveaux *plans*.

Il ne saurait être question de démanteler ce montage défensif sans engager un réel travail d'élaboration psychique. On sait que les individus, lors de la phase de substitution, sont très vulnérables, confrontés à un fort risque de dépression en raison notamment du désinvestissement de relations qu'ils privilégiaient jusqu'alors. Pour eux, il s'agirait peut-être moins d'affronter un manque physique qu'une perte relationnelle. Il n'y aurait guère d'autre alternative que fuir le groupe, parfois le seul groupe auquel on était jusqu'alors très attaché : « *Du coup, oui, si j'arrête forcément je ne peux plus voir les autres !* » ; « *Moi, je ne reste pas dans ce quartier...* » Cette perte relationnelle est d'ailleurs d'autant difficile à assumer que se détacher du groupe revient aussi à abandonner les rituels qui y sont à l'œuvre lorsqu'on y fait usage de drogues (quelque soit le produit dont on fait usage : cocaïne, héroïne ou encore cannabis...) Bien souvent aussi, un usage toxicomaniaque peut se substituer à un autre. Les anciens héroïnomanes consomment souvent beaucoup d'alcool ou de médicaments : « *Est-ce qu'ils s'en sortent un jour ?* » Dans certains cas, le nouveau produit n'est autre que le travail lui-même. Devenus *accro au travail*, ils ne parlent plus alors que de ce dernier et sont fiers de dire : « *Je vais bosser !* » L'investissement change d'objet mais pas de nature. Il reste fondamentalement d'ordre toxicomaniaque.

## Socialisation du besoin toxicomaniaque

Un travail de restitution du parcours des toxicomanes ne nous conduit nullement à affirmer que l'usage du cannabis entraîne irrésistiblement un peu plus tard un usage de drogues dites *dures*. Rien en effet ne vient étayer cette thèse souvent défendue du basculement systématique, auquel finalement personne, une fois engagé dans un tel engrenage, ne saurait échapper. Un autre fait, par contre, mérite d'être signalé, concernant le repérage de prises de produits très précoces, de prises en fait solitaires. Ces prises portent sur des produits alors disponibles comme l'alcool ou les médicaments de la pharmacie des parents. Plus tard, dans ces parcours, ce besoin toxicomane sortira de la sphère de l'intimité, serait en quelque sorte socialisé par l'entrée dans les réseaux, que ce soit par la revente ou par la consommation. La plus grande accessibilité des produits que l'on peut constater depuis les années 90 favoriserait alors ce processus de socialisation. Nul besoin de faire parti d'un groupe plutôt fermé pour accéder à des produits diversifiés. Les différents lieux festifs et *boites de nuit* participeraient fortement de cette ouverture.

## Conclusion

Peut-être serait-il opportun de condenser plus encore ce que nous venons de développer sans doute trop brièvement, il est vrai, dans ce premier chapitre avant d'aborder les difficiles questions liées à la posture professionnelle. En fait, il nous a fallu énoncer ce qui, pour les jeunes des quartiers populaires, *fait condition* afin de comprendre ce qui, pour eux, *fait sens* dans les réseaux de l'économie de la débrouille. Dans tous les cas, il semble bien qu'il s'agit, au travers de cet engagement dans les réseaux, de tenter d'échapper à une condition jugée d'autant plus inacceptable qu'elle les confronte sans cesse à des phénomènes de rejet alors même qu'ils ont fortement intériorisé les normes et valeurs de la société consumériste et, au delà, de l'idéologie néo-libérale. Comment peut-on accepter un destin social et professionnel marqué par la survie et la galère, par l'esprit d'économie et de calcul, par le principe de la nécessité faite vertu alors même que l'on devrait ce que l'on est à ce que l'on achète, alors même que l'intensité même de son existence sociale se mesurerait à sa capacité à consommer de façon ostentatoire ? Dans le même mouvement, on comprend qu'une autorité parentale (ou professorale) reposant sur un discours qui ne peut promettre autre chose que ce destin que l'on refuse de façon si véhémement puisse ici être quelque peu vacillante et atteinte dans sa légitimité, même s'il ne s'agit pas de s'inscrire dans une vision par trop déterministe. Quand ces jeunes disent *ne pas y croire*, le *y* de *ne pas y croire* ne désigne point la réussite sociale par l'argent mais seulement le fait d'y parvenir par la voie de la formation et du travail licites. Que l'ascenseur social soit en panne est un fait entendu, qui relève de l'évidence. Mais rien n'empêche, pour faire image, de prendre l'escalier de secours pour atteindre cet objectif.

Ce n'est donc pas le fait d'être *exclu de-* ou le fait d'être *trop intégré dans-* mais un état marqué par l'un et l'autre qui rend intelligible leur entrée dans les réseaux et permet précisément d'en avoir une intelligence autre que purement économique. Car il s'agit bien ici d'y trouver, outre de l'argent, une place psychosociale, de la reconnaissance, un mode de socialisation alternatif et surtout peut-être un lieu de transmutation des affects négatifs en affects positifs. N'est-ce pas là et seulement là peut-être que l'on peut transformer la honte vécue et l'humiliation subie à l'école en sentiment de fierté ? N'est-ce pas là que l'on peut enfin prendre une revanche contre les *bons* élèves, contre ceux que l'on disqualifie par le terme *payo* ? Sans doute n'a-t-on pas encore pris toute la mesure de la force d'un tel désir (Spinoza dirait *conatus*) de transformation. Une force qui sans doute, pour l'individu, n'est pas moindre que celle de l'intérêt purement économique. On le sait, dire cela ne nous permet pas pour autant d'être quitte avec cette question du sens mais seulement d'en esquisser une ébauche car les raisons qui poussent les jeunes à entrer dans les réseaux de l'économie de la débrouille ne peuvent être ainsi homogénéisées, aplaties les unes sur les autres. Ainsi, si l'on

veut aborder cette question du sens à partir de leur parcours de vie, une première opposition semble ainsi se dessiner. Pour celui qui est *aussi* confronté au rejet dans (de la part de) sa famille et qui ne s'inscrit point dans d'autres activités, le réseau prendrait alors le sens du dernier refuge que l'on pourrait encore investir. Ne pouvant pas d'appuyer sur d'autres ressources, il n'y figurerait pas alors forcément en bonne place. Celui-là serait plutôt confronté à la violence du réseau, particulièrement vulnérable et courrait le risque de s'enfoncer plus encore dans la galère dès lors, notamment, qu'il y aurait démultiplication de convocations de la part du juge. Pour celui qui, par contre, peut puiser des ressources dans sa famille et divers milieux sociaux, le réseau pourrait prendre un tout autre sens, celui d'un tremplin, surtout si, un peu plus tard dans son parcours, il saurait ne pas franchir une certaine limite et se retirer à temps en se légalisant.

Un dernier mot encore sur les pratiques toxicomaniaques. Force est de constater d'abord qu'elles tiennent peu de place dans l'analyse. Selon nous, on ne peut en rendre raison en se contentant d'évoquer le fait que la réflexion du groupe portait essentiellement sur le thème de l'économie de la débrouille et, donc, sur les pratiques illicites de revente car, chemin faisant, nous avons appris, aussi, que des procédures de défense étaient collectivement mises en alerte afin d'en interdire la verbalisation. Parler de sa toxicomanie reviendrait en effet à avouer que l'on serait un *faible de caractère* parce que l'on aurait été bien incapable de maîtriser sa consommation. On ne le peut donc sauf à accepter de faire parti de ces *tox* si fortement rejetés par le groupe. Difficile ici de ne pas mettre en perspective ce tabou qui frappe le discours sur la toxicomanie avec l'aisance avec laquelle on parle des pratiques de revente qui, pour le coup, auraient tendance à perdre leur caractère illicite et transgressif pour s'inscrire dans un simple art de la débrouille.

## Postures de proximité

*Pierre Roche*

« *Si tu ne vas pas vers eux, ils ne viendront pas vers nous.* »

« *Si tu ne les vois pas là, tu ne les vois pas du tout !* »

Voici des paroles qui témoignent d'un souci de l'autre, d'être au plus proche de l'autre, d'être dans la proximité. Des paroles de travailleurs sociaux qui n'hésitent donc pas à *aller au devant des jeunes les plus en difficultés*, et tout particulièrement au devant de jeunes engagés dans les réseaux de l'économie de la débrouille, refusant le déni qui frappe leur situation, l'indifférence ou la stigmatisation que la plupart des adultes ordinairement leur renvoient, manifestant ainsi leur fidélité à leur engagement professionnel. On dira donc que la proximité se définit d'abord par le regard que l'on pose sur l'autre, avant même que la relation avec lui soit engagée au travers de la parole.

### Le regard de la proximité

#### Ni indifférence

Déjà faut-il qu'il y ait regard. Que du regard soit en jeu. On l'a souligné dans la première partie : plus que tout, les jeunes souffriraient de l'indifférence des adultes. Ils en souffriraient et ils leur reprocheraient ouvertement d'être ainsi déshumanisé, placé hors de leur regard. Si l'on ne veut pas disqualifier son activité professionnelle à leurs yeux, il est donc impératif de ne pas détourner la tête, de ne pas faire *comme si*, de ne pas être comme ceux qui, dans le monde des adultes, ne manifesteraient qu'indifférence vis-à-vis d'eux, s'abstiendrait de toute intervention même dans le cas où ils seraient en train de s'auto détruire. Il faut savoir se saisir de toutes les opportunités qui se présentent afin de débattre des problèmes auxquels les jeunes sont confrontés. Toute attitude, ici, est sans doute préférable à l'indifférence. La réprobation elle-même que l'on peut à l'occasion manifester est préférable parce qu'elle vient signifier qu'on leur prête attention, qu'on prend réellement soin d'eux. Une éducatrice du groupe, par exemple, a tenu à signifier à un jeune combien elle trouvait regrettable qu'il soit là, sur un lieu de *deal*. Qu'il soit là et qu'il *en* soit là. Le jeune accueillit plutôt positivement cette interpellation, la percevant comme la marque d'une réelle attention, en fait comme la preuve d'une reconnaissance de son existence : « *C'est bien que tu m'ais dit que tu trouvais ça dommage que je sois là !* » Une telle posture peut bien sûr, à terme, être difficile à tenir car source d'épuisement. L'insistance que l'on met à ne point se dérober, à *aller vers* les jeunes peut parfois provoquer le changement de trottoir, la fuite de ceux qui n'ont point envie d'échanger sur leur trafic dans lequel ils (se) seraient trop engagés. On comprendra aisément alors qu'il ne s'agira pas d'y aller pour se rassurer au risque de susciter

des effets opposés à ceux qui sont recherchés. Les travailleurs sociaux doivent sans doute être sans arrêt sur le qui-vive, être très vigilants sur la façon dont les jeunes les perçoivent. Il serait grave en effet qu'ils les perçoivent comme ils perçoivent les adultes en général. Autrement dit, de façon très dégradée. Un risque qui existe notamment dès lors que les professionnels ne se situeraient que dans l'observation de leur pratique de revente sans mots dire : « *Finally, ils sont comme tout le monde... comme les îlotiers qui passent, qui peuvent te voir faire n'importe quoi, qui tournent la tête, qui s'en foutent* »

## Ni stigmatisation

On ne peut pas non plus sur eux poser un regard négatif, ne voir en eux, par exemple, que *délinquants* et *ennemis potentiels* ou encore les réduire à des *risques* seulement parce qu'ils seraient jeunes. On sait les effets désastreux d'un tel regard en raison même de la forte maniabilité du stigmate. Pour celui qui en est l'objet et qui ne parvient pas à s'y soustraire, reste encore la possibilité de le reprendre à son compte, en fait de devenir, en forçant un peu le trait, celui que l'autre dit qu'il est, de lui renvoyer en miroir ce qu'il croit voir en lui : « *Ah oui, regarde moi ce que je peux faire !* » Il faut tout à la fois respecter l'autre pour pouvoir négocier avec lui et négocier avec lui parce qu'on le respecte. C'est à cette condition et seulement à cette condition qu'on pourra alors, en cas de besoin, se positionner dans un refus éducatif. C'est la raison pour laquelle la relation à l'autre ne peut être médiatisée par le soupçon. On ne saurait se départir totalement d'une certaine naïveté, d'un certain rapport candide au monde, d'un regard optimiste sur le parcours des jeunes. On ne saurait s'inscrire dans une rationalité purement instrumentale sauf à abandonner, à terme, son activité professionnelle. L'autre n'est pas forcément celui qui va considérer le professionnel comme un simple moyen afin de parvenir à ses fins, et à des fins qui contredisent ce à quoi ce dernier le convoque. Bien sûr, nombre de jeunes impliqués dans les réseaux de l'économie de la débrouille sont, par exemple, en demande d'une inscription scolaire dans le seul but d'obtenir un statut et n'ont aucunement l'intention de suivre les cours : « *Tu me trouves l'école pour que je puisse avoir un statut à la rentrée, que je sois casé et que je puisse avoir le papier d'inscription.* » Savoir cela, cependant, ne doit pas conduire l'éducateur à s'abstenir d'intervenir pour une telle inscription car on sait aussi que imprévisibilité, ruptures et renversements de tendance, aussi, caractérisent de tels parcours. Car on sait que l'inscription administrative, dans telle trajectoire, a pu parfois permettre le déclenchement d'un véritable engagement scolaire alors même que le jeune n'en avait point initialement l'intention.

## Mais interpellation en tant que sujet

Sans doute s'agit-il d'abord de comprendre, autrement dit d'accéder aux raisons qui font qu'un jeune est ce qu'il est, fait ce qu'il fait, ou ne fait pas ce qu'il devrait faire pour *s'en sortir*. Essayer de rendre compte du système des rapports sociaux dans lesquels il est *pris* relève d'un acte de compréhension nécessaire si l'on ne veut pas l'interpeller en tant que *coupable* en reportant sur lui ce qui relèverait d'une causalité économique et sociale. Poser un tel acte de compréhension ne nous conduit nullement à le considérer en tant que victime. Bien au contraire, ce n'est qu'à condition de le comprendre qu'on peut l'interpeller en tant que sujet, lui signifier notamment qu'une part lui revient dans la façon même dont il s'y prend subjectivement pour répondre à ce qui lui est socialement imposé. Et ce n'est qu'à condition de le comprendre qu'on peut efficacement lui apporter une aide concrète, en lui offrant *in fine* le combat. Mais comment donc s'adresser aux partenaires institutionnels sans que ces derniers perçoivent ce discours sur le mode soit de la culpabilisation, soit de la victimisation ? Tout



discours insistant sur la responsabilité des jeunes dans tel ou tel acte délinquant peut être ainsi reçu comme une mise en accusation facile, faisant l'économie des conditions qui leur sont faites : « *Les gamins sont des victimes de la société...* » (Un enseignant) A l'inverse, tout effort de compréhension, de contextualisation visant à saisir la situation dans laquelle un jeune peut poser des actes répréhensibles n'est-il pas en effet souvent reçu comme une tentative de positionner le jeune qui a commis des actes délinquants en tant que victime plutôt que *crapule*, qui devrait donc être excusé plutôt qu'accusé : « *Madame, vous faites de la victimisation et nous ne le tolérerons pas...* » ? (Un commissaire)

## **Trouver sa place**

### **D'abord se faire accepter**

Parvenir à se faire accepter, tel est alors le première défi que le travailleur social doit relever. C'est particulièrement vrai dans le cadre de l'éducation spécialisée en milieu ouvert qui repose non pas sur un mandat mais sur la libre adhésion des jeunes. Il est alors engagé dans un parcours difficile parsemé d'épreuves, confronté à un véritable baptême du feu, parfois raillé, parfois insulté, parfois menacé par la déprime, voire la dépression. Les mots *épreuves de vie, baptême du feu* sont ici mobilisés par les travailleurs sociaux eux-mêmes afin de rendre compte de cette expérience, de ce moment important de leur parcours professionnel. D'un moment qui revêt les aspects d'un drame au sens où il requiert une forte mobilisation d'affects et un fort engagement corporel. Selon les situations de travail, les caractéristiques de leur poste, ils peuvent opter pour des stratégies différentes : choisir, par exemple, d'aller d'emblée *au plus près* des jeunes *les plus difficiles* afin d'aller *au plus loin* avec eux, afin de construire des relations de qualité, de nouer des liens très étroits et surtout très solides avec eux ou, au contraire, éviter, dans un premier temps, de les rencontrer, chercher en priorité le contact des autres, voire d'habitants jouissant d'une reconnaissance importante. Quelque soit la stratégie d'approche adoptée, il semble qu'on soit obligé de désapprendre une partie de ce qu'on a pu apprendre lors du cursus de la formation initiale. Comme s'il s'agissait de renaître au métier. On comprend vite, souvent dans la douleur, que la posture du *cow-boy inflexible*, garant de la loi ne permet pas de faire lien avec les jeunes, que quelques ré-aménagements et ré-ajustements sont ici nécessaires. Parallèlement, on est conduit inexorablement à déconstruire et à reconstruire les représentations des publics. Dès lors qu'on va *au devant de* l'autre, on se doit en effet de s'adapter *a minima* si l'on veut être accepté par lui.

### **Ni balance ni membre de la famille**

La démarche de proximité requiert donc l'adhésion des jeunes. On l'a vu, cette dernière n'est pas d'emblée acquise mais plutôt conquise au terme d'un travail d'approche parfois difficile. Chacun doit pouvoir déconstruire et reconstruire la représentation qu'il a de l'autre. En fait, le professionnel doit non seulement percevoir l'autre autrement mais lui permettre de le percevoir autrement. Ne pas (ou ne plus) être assimilé à une *balance* même s'il sait que l'on est en lien avec la police, trouver une place dans leur monde sans en être complice, être non seulement accepté par eux mais devenir indispensable à leurs yeux, devenir cette présence qui ouvre un espace de dialogue ; voilà ce vers quoi les efforts des travailleurs sociaux doivent tendre, les objectifs à atteindre s'ils veulent travailler avec efficacité avec les jeunes. Cela sans doute est difficile mais finalement ne constitue pas ce contre quoi ils buttent. Les jeunes leur reprocheraient vite au contraire de ne pas être toujours là, présent : « *Où tu étais ? Je t'ai cherché. Il fallait que je te vois...* » C'est plutôt la façon de

transformer ce capital confiance en action éducative qui les met réellement en difficulté. Quelle place peut-on occuper aux yeux des jeunes dès lors que l'on n'occupe pas celle de cet adulte indifférent à leur sort, qui ne fait que passer, qui détourne son regard ? Quelle place peut-on occuper dès lors qu'on n'est plus *la balance* ? Force est de constater que celle du *parent proche* leur est alors souvent renvoyé : on fait parti de la famille, on est la *tata* : « *Mais toi, ce n'est pas pareil parce que toi, c'est la famille.* » Sans doute viennent-elles signifier le forte proximité qui caractérise la relation qui a pu être construite avec les jeunes. Sans doute pourraient-elles aussi signifier qu'un rôle éducatif leur est en quelque sorte reconnu ? N'est-ce pas à la famille d'abord que revient un rôle éducatif ? A ne retenir que cet aspect-là, de telles dénominations seraient plutôt bien perçues. Mais l'image de la famille dans certains milieux sociaux n'est pas forcément associée à celui-ci ? Les éducatrices manifestent alors quelque perplexité face à ces dénominations et ne peuvent que les interroger et surtout interroger leurs pratiques professionnelles. Ne viennent-elles pas en effet aussi signifier que l'on serait perçu comme celui qui certes ne détournerait le regard par indifférence mais fermerait les yeux sur tout par bienveillance et complicité ?

## **Aller vers**

### **Répondre à l'exigence de proximité**

On l'a vu, les travailleurs sociaux posaient la proximité comme exigence. En se rendant là où le jeune est, il éprouve le sentiment de pouvoir enfin dialoguer avec lui, de ne plus être dans le déni. D'être alors parfois dans le secret. Une telle situation n'est pas vaine dans la mesure où elle lui donne à entendre ce qu'il doit entendre, un appel d'autant plus important qu'il en est peut-être le seul destinataire. Ils savent désormais qu'ils ne sauraient s'y prendre autrement. *Aller au devant de l'autre* ne serait pas une façon, parmi d'autres, de le rencontrer mais la seule façon de le rencontrer lorsqu'il est fortement engagé dans les réseaux, faisant alors partie d'un public que l'on peut juger prioritaire parce que la revente et la consommation de drogue chez eux ne seraient le plus souvent qu'un symptôme des difficultés sociales et familiales importantes auxquelles ils seraient confrontés. A défaut de ce mouvement-là, la rencontre avec lui n'aurait pas lieu. Cette posture qui consiste à aller sur le lieu de l'autre s'est, semble-t-il, peu à peu imposée au fur et à mesure que l'on faisait expérience. Ce lieu désormais ne constitue plus, pour reprendre une expression de l'un d'eux, *un territoire ennemi* et donc interdit au professionnel. Il devient un lieu dont l'investissement est inévitable pour celui qui ne veut pas céder sur son rôle éducatif même si l'expression *être prêt à certaines entorses* de l'un d'entre eux vient signifier le caractère encore éminemment problématique d'une telle posture. Il s'agit d'être là, d'être responsable au sens fort de ce terme, autrement dit de répondre à la con-vocation, sans doute selon des modalités appropriées à chaque moment du parcours de vie des jeunes : parfois de façon plus formelle, en organisant des activités ; parfois en maintenant le lien *a minima, en pointillé*. Que faire, par exemple, lorsqu'on fait face à des jeunes qui commencent à décrocher du système scolaire, lorsqu'on a le sentiment qu'ils sont en train de *filer entre les doigts* des professionnels ? Que faire pour capter et canaliser leur énergie, pour prévenir leur entrée dans les réseaux de revente ? Il n'est sans doute guère d'autre voie que celle qui consiste à essayer de contrecarrer le décrochage scolaire par une proposition d'activités organisées, même si, on le sait, la mise en place d'une telle alternative requiert beaucoup d'efforts et de temps. Mais cela n'est pas toujours possible. Pendant certaines périodes de leur vie, les jeunes ont surtout envie de *déconner à fond*. Ils n'ont guère envie alors de continuer à travailler avec l'éducateur. Sans doute une telle période se révèle peu propice à un réel accompagnement dans la mesure où celui-ci requiert l'adhésion pleine et entière de ces jeunes. L'enjeu pour l'éducateur de

prévention est de savoir, à défaut de pouvoir les retenir, maintenir le lien, serait-ce *a minima*, *en pointillé* de sorte de pouvoir, un peu plus tard, continuer à intervenir avec efficacité, renouer avec une logique d'accompagnement.

### **Aller aussi vers celui qui est engagé dans la toxicomanie**

Les difficultés de positionnement sont plus importantes encore lorsqu'il s'agit d'aller vers des jeunes qui sont engagés dans des pratiques addictives. Sans doute parce que le professionnel a accumulé moins d'expérience sur cette dimension, sans doute aussi parce que cette dernière est plus objet de tabou dans le monde de la cité : « *Ne te mêle pas trop de ça, c'est mon truc...* » Que faire face à tel jeune qui *se défonce pour se défoncer* ? Le professionnel est partagé parce qu'il sent qu'il ne peut pas ne pas intervenir mais aussi parce qu'il est inquiet des effets de son intervention auprès de jeunes très fragiles confrontés à la précarité sur un domaine qu'il maîtrise mal. Aller au devant *de l'autre*, c'est toujours, aussi et surtout peut-être, aller au devant *de soi*. Les difficultés de *l'aller vers* sont étroitement liées à cette rencontre avec soi. Dans ce dernier cas, aller au devant de l'autre, c'est, pour certains du moins, aller au devant de ce qui relève de l'insupportable. C'est donc se confronter à son propre désir d'enlever cette dépendance dont on ne peut supporter la présence chez l'autre. Quelque soit la raison évoquée, morale ou bien (être) de l'autre, on peut en effet avoir pour objectif de vouloir faire cesser à tout prix la dépendance à tel ou tel produit. Un objectif dangereux car participant du déni de la fonction régulatrice de la prise de ce produit vis-à-vis de l'économie psychique, car pouvant déstabiliser la personne concernée. Un travail d'élaboration psychique est nécessaire chez le professionnel, avec l'aide d'un tiers, qui lui permette de reconnaître ce désir afin que sa manifestation ne nuise pas à la qualité de son activité professionnelle.

### **Aller aussi vers les pères**

*Aller vers*, c'est aussi ne pas s'accommoder de l'absence (de la fonction) du père, de sa démission, de sa surdité, de son mutisme. C'est aussi aller au delà d'un tel constat et interroger sa signification et tenter de trouver des solutions. C'est donc prendre le parti d'aller aussi vers lui, quitte à le déstabiliser quelque peu, à le ré-interpeller à partir de sa fonction lorsqu'il s'excepte de l'éducation de ses enfants. Ainsi, une participante du collectif n'hésite pas à lui signifier qu'elle s'adresse *aussi* à lui. C'est le cas, par exemple, lorsqu'elle téléphone à des parents pour une question relevant de l'orientation scolaire et *tombe* sur un père qui tout naturellement lui *passse* la mère parce qu'elle seule aurait vocation à traiter celle-ci. Les parents peuvent être d'abord déstabilisés mais apprécient finalement l'intérêt portée par une éducatrice à la scolarité de leurs enfants. C'est se rendre enfin sur les lieux mêmes où les pères se retrouvent entre eux, dans des snacks de quartiers par exemple, prendre l'initiative de les rencontrer sur le thème même de l'éducation des enfants, s'interdire de penser qu'un tel thème *a priori* ne les concernerait pas. C'est les interpeller en amont, ne pas attendre donc que leurs enfants entrent en délinquance, commettent quelques délits graves. Rien de surprenant alors que les pères, ainsi provoqués, convoqués, sortent de leur place de *sourd muet*.

### **Ce que *aller vers* signifie dans l'animation**

A première vue, *aller vers l'autre* signifierait donc se rendre sur son territoire géographique, considérer que ce dernier n'est pas (ou n'est plus) étranger, voire ennemi.<sup>18</sup> Mais la proximité dont il est question ici ne relève peut-être pas d'un ordre essentiellement physique et il nous faut surtout insister sur *l'auprès de de l'être avec*, sur deux prépositions qui indiquent avant tout une posture professionnelle quelque peu idéale, vers laquelle il s'agirait de tendre et témoignent de la volonté de réduire la distance sociale et subjective qui sépare le professionnel de l'utilisateur mais sans atteindre le point où il y aurait recouvrement des identités.<sup>19</sup> Elle manifeste une volonté en somme de dénouer une relation institutionnelle classique que l'on juge trop froide, trop métallique sans pour autant tisser, tramer des liens trop chaud, autrement dit fusionnels, voire confusionnels. Aller vers l'autre signifierait en quelque sorte considérer l'autre comme un autrui, plus proche donc, notamment en cessant d'interposer entre lui et soi des barrières infranchissables comme, par exemple, un langage professionnel quelque peu abstrus mais sans pour autant abolir, forcément dans l'ordre de l'imaginaire, toute distance avec lui. Aller vers l'autre signifierait considérer l'autre comme un autrui tout à la fois semblable parce qu'appartenant au genre humain et différent parce que n'occupant pas la même place sociale.

C'est cette posture-là que tente de construire la directrice d'un centre d'animation du collectif. Jouer au baby foot, échanger, plaisanter ensemble permet de ne plus être seulement la directrice face à un jeune délinquant mais aussi un individu singulier doté d'un prénom face à un autre individu singulier doté d'un prénom. Un tel travail sur la relation requiert bien sûr beaucoup de disponibilité mais est indispensable car seul il peut permettre de surmonter les appréhensions, voire les peurs ; seul il peut permettre la confiance réciproque et le respect mutuel. Cette forte personnalisation de la relation à l'autre ne signifie pas pour autant que l'on cède d'une iota sur l'autorité que l'on représente en tant que directrice d'un centre d'animation. Respect de soi et respect de sa fonction sociale vont ici de pair. Si la situation l'exige, on n'hésite pas, par exemple, à téléphoner aux parents afin de rétablir l'autorité qui vient d'être quelque peu écornée. Être présent sur ce mode-là est nécessaire si l'on veut désamorcer les violences et intervenir avant que les jeunes ne basculent dans les logiques du *business*. Force alors est de constater un fort décalage entre la demande qui lui est adressée et la réalité de ce qu'elle est conduite à faire dans la quotidienneté de son activité professionnelle. Un décalage entre le travail prescrit et le travail réel. Qu'est-ce donc que *faire de l'animation* ? De point de vue du prescrit, faire de l'animation revient à organiser des *activités*, autrement dit des carnivals, des fêtes, des sorties. La formation dont elle a pu bénéficier l'a préparé à réaliser de telles tâches. Les outils dont elle dispose l'aident essentiellement à mettre en œuvre celles-ci. Enfin, l'évaluation dont elle fait l'objet est référée essentiellement à celles-ci. Le *réel* du travail est pourtant tout autre. Ainsi, si l'on veut éviter de produire de l'exclusion, elle doit pouvoir, en partenariat avec les éducateurs, négocier avec les jeunes qui sont *les plus difficiles / en difficultés* afin d'entreprendre avec eux une

---

<sup>18</sup> La présence sur le territoire géographique de l'autre peut, dans certains situations professionnelles requérant pourtant proximité, être plutôt contre-indiquée. On comprendra aisément que des professionnels intervenant dans le cadre d'une visée de réduction des risques sur les questions de toxicomanie ne peuvent pas, par exemple, aller au devant des jeunes des cités populaires en se rendant sur leur territoire, au bas des immeubles, au vu et au su de tous les habitants, les désignant, par leur présence même au côté d'eux, comme *tox*, autrement dit leur attribuant une identité qu'il rejette violemment, qu'il méprise et exècre particulièrement, parce qu'elle serait, on l'a vu plus haut, celle des « faibles de caractère » qui n'auraient pas su maîtriser leur consommation. Aller vers l'autre, dans ce dernier cas, signifierait plutôt l'inviter à se rendre dans un espace convivial sans l'obliger à formuler au préalable une demande ou à se déclarer en tant que *tox*. On ne saurait donc *aller au devant* sans prendre en compte les logiques subjectives des publics, et tout particulièrement leur mode de défense. Ce qui est requis face à un public (les usagers de drogue qui se reconnaissent comme tels et qui sont en situation de précarité) serait proscrit face à un autre public (les jeunes des quartiers populaires pour qui la consommation est très largement de l'ordre du tabou).

<sup>19</sup> Nancy Jean Luc, *Être singulier pluriel*, Paris, Galilée, 1996.

démarche. Elle fait donc tout autre chose que ce pour quoi elle a été formée et ne dispose pas *a priori* des outils appropriés. Elle met en oeuvre des activités qui ne font pas l'objet d'une reconnaissance institutionnelle même si, depuis quelques temps, l'occultation est, selon elle, peut-être moins forte.

## **Malaise dans la proximité**

### **Effacement de la frontière entre licite et interdit**

On vient de le voir, la proximité s'impose sur le mode d'une exigence, se déclinant sous des modalités quelques peu différentes selon les situations professionnelles. Mais la réponse à une telle exigence n'est cependant pas aisée, notamment parce qu'elle requiert du professionnel qu'il soit capable, en chaque situation concrète, de distinguer entre ce qui est obligatoire, recommandé, permis, toléré, blâmé, interdit.<sup>20</sup> Qu'il soit capable de savoir ce qui lui est autorisé de faire et plus encore peut-être ce qui lui est autorisé de permettre à l'autre (à l'usager, au jeune qui lui fait face) de faire. Rappelons que l'acquisition d'un tel savoir est au cœur d'un processus de professionnalisation et plus largement de socialisation qui, pour l'essentiel, ne s'opère pas dans le cadre de la formation initiale mais très rapidement, dès les premiers temps de la prise de fonction. Or, c'est ce savoir-là qui est aujourd'hui très largement en crise, tout particulièrement dans le champ du travail social.<sup>21</sup> Un professionnel doit-il, par exemple, se rendre sur un lieu de *revente* ? Il sait qu'un tel acte, s'il n'est pas formellement interdit, n'est pas pour autant encouragé par son institution. Par ailleurs, nombre d'habitants ne manquent pas de lui signaler qu'il aurait mieux à faire qu'à se retrouver avec des jeunes qu'ils jugent irrécupérables. Ou encore, doit-il tolérer qu'un jeune fume un joint devant lui ? On reviendra plus loin dans le texte sur ces questions, sur la façon dont on peut *in situ* y répondre.

En fait, si le professionnel éprouve quelques difficultés à se positionner, c'est aussi sans doute parce que cette frontière entre le licite et l'interdit, on a déjà tenté de le souligner avec force, a perdu de sa visibilité pour les usagers eux-mêmes qui, bien souvent, vivent la revente sur le mode d'une activité non pas déviante, transgressive mais normale, relevant de l'univers de la débrouille ou encore n'hésitent pas, par exemple, à utiliser les mineurs en tant que guetteurs. Les travailleurs sociaux ont en effet pour mission de se situer du côté de la Loi, de rappeler aux jeunes cette Loi, tant dans ses dimensions juridiques que symboliques, à une époque où un tel positionnement n'est plus la règle d'usage dominante, où l'on ne compte plus ceux qui cèdent, qui lâchent, à une époque où l'on accède aux biens sur des affaires, des opportunités. Ils doivent pour cela se référer à des valeurs qui ne sont plus guère en usage, dont les porteurs sont plutôt rares. Ce n'est pas là sans doute la moindre des injonctions paradoxales qu'il leur faut alors gérer.

### **Sentiment d'illégitimité, de complicité et d'inutilité**

---

<sup>20</sup> Nous reprenons ici une qualification des actes humains proposée par Averroès dans son fameux *Discours décisif* (GF-Flammarion, 1995), y ajoutant seulement l'acte toléré. Une dernière catégorie d'acte importante dans la mesure où on ne saurait la rabattre sur celle de l'acte permis. Car l'acte toléré, contrairement à l'acte permis, n'est pas moralement indifférent. A certains égards, il va à l'encontre de cette morale mais en même temps lui est substantiel ne serait-ce que par sa fonction de rappel de la ligne qui sépare le licite de l'interdit.

<sup>21</sup> Lévy André, *Sciences cliniques, organisations sociales*, Paris, PUF, 1997, p. 19-25.

Si l'on pose un acte dont on ne connaît plus la qualification, dont ne sait pas s'il est conseillé ou déconseillé, recommandé ou blâmable, licite ou illicite, toléré ou interdit, on s'expose alors à une réactivation d'affects pénibles. Le professionnel peut être confronté à la peur d'être sanctionné mais aussi et surtout, comme André Lévy a pu le souligner, à la crainte plus diffuse, plus insidieuse, de transgresser ce qui fonde son identité professionnelle, les impératifs moraux qui donnent sens à sa fonction. Sentiment d'illégitimité, de complicité et d'inutilité, ici, se mêlent.

Sentiment d'illégitimité vis-à-vis de la présence d'un professionnel devant *représenter la loi* sur un lieu *hors loi*. Doit-il seulement privilégier ce travail-là, auprès de jeunes parfois profondément engagés dans des pratiques de revente, qui requiert une présence au quotidien au risque de délaissier une intervention plus en amont, plus préventive auprès de la grande masse des jeunes ? A partir de quels critères finalement doit-il définir le public prioritaire ? Ces dernières questions, il ne saurait aussi les esquiver. Il est de situations qui exacerbent ce sentiment de l'illégitimité de sa présence ; des situations, par exemple, où les relations sont triangulées, où on fait face à un revendeur qui lui même fait face à son client. Ainsi, une éducatrice montre dans un récit à quel point ces situations-là peuvent être gênantes, embarrassantes, délicates mais aussi, d'un certain point de vue, amusantes, cocasses, comiques et surtout professionnellement efficaces. Ce n'est sans doute pas la moindre satisfaction pour elle que de constater que deux jeunes font attendre un client afin de prendre rendez-vous avec elle pour pouvoir se porter volontaires chez les sapeurs pompiers. Que le revendeur demande au client pressé (« *Allez, allez, je suis pressé...* ») de patienter (« *attends deux minutes, prends ton agenda... on voit...* ») ne peut que la reconforter. Cette priorité donnée par eux à leur projet professionnel plutôt qu'à leur activité de revente résonne symboliquement un peu comme une victoire et vient en quelque sorte re-légitimer sa présence auprès d'eux. En ce moment précis, le sentiment d'utilité contrebalance fortement le sentiment d'illégitimité, voire l'emporte sur ce dernier. L'essentiel ne réside-t-il pas dans la façon même dont elle est perçue en situation par les jeunes eux-mêmes, dans le fait qu'elle est acceptée par les jeunes comme une personne ressource sur les questions de l'emploi, à même de leur apporter une aide concrète ?

Sentiment de complicité dès lors qu'on ne manifeste pas intempestivement sa réprobation aux jeunes engagés dans de telles pratiques : « *Je me disais finalement que j'étais d'accord avec lui puisque j'étais là, tranquille, assise avec lui devant le bloc !* » ; « *J'ai l'impression d'être des leurs !* » Surtout que la proximité fait tomber le secret. L'éducateur est parfois mis dans le secret par le jeune lui-même qui n'hésite pas, par exemple, à ouvrir sa sacoche afin de lui montrer la drogue qu'il transporte. Confronté à une telle situation, l'éducateur ne peut pas ne pas s'interroger sur le sens de sa présence auprès du jeune et avoir cette impression d'avoir perdu tout distance d'avec lui, de faire en quelque sorte *partie des murs*. Il serait tenté de déplacer son regard afin de ne plus voir ce que le jeune lui montre, moins d'ailleurs du contenu de sa sacoche que de sa condition. On peut comprendre que le malaise des travailleurs sociaux puisse s'accroître en proportion de l'ampleur des confidences des jeunes sur le réseau .

Sentiment enfin d'inutilité, avec cette sensation que rien ne bouge : « *Deux jours après, tu repasses et tu les revois au même endroit !* » Les jeunes, eux, assignent très rapidement le professionnel qui manifeste encore quelque velléité d'intervention sur ce champ de la revente à la place du *Don Quichotte* luttant contre des moulins à vent. Comme si toute action, ici, serait vaine, perdue d'avance et que la tolérance ou la bienveillance qu'on pourrait lui manifester ne saurait durer trop longtemps : « *C'est bon, arrête maintenant avec ça !* » On pourrait tolérer qu'un professionnel novice encore enthousiaste puisse avoir quelque velléité de changer l'ordre des choses mais point qu'un professionnel expérimenté, aguerris puisse s'inscrire dans une telle démarche. Là, la persévérance deviendrait de l'entêtement, voire de l'aveuglement.

Un complexe affectif, en fait, savamment entretenu par le regard que les autres (qu'ils soient habitants, professionnels ou parents) portent sur cette démarche. Une telle présence en un tel lieu, en effet, ne passe pas inaperçue. Elle signifierait que le professionnel va là où, selon nombre d'habitants, il ne devrait pas aller. Pour ces derniers, une telle présence serait inutile, vaine, illégitime, voire insensée. Allers vers signifierait aller contre l'indifférence des habitants. Dénier, relativisation, fatalisme se conjuguent ici pour donner à entendre que toute action serait dérisoire, sans objet. Une telle assignation bien sûr renforce son sentiment d'impuissance : « *Ils ne peuvent faire que ça !* » ; « *Tu n'en a pas marre de te prendre la tête avec ça ! Tu essaies de démontrer que ce n'est pas le bon chemin mais il n'y a rien à faire avec eux. Laisse-les, ils vivent avec ça. Tout le monde s'en fout, il n'y a que toi !* » Aller vers signifierait aussi aller contre le regard de ceux des habitants qui les accusent de complicité, ne pas en tenir compte, se débarrasser de son poids, s'en délester : « *Le point de vente, c'est là où il y a le jeune D. avec l'éducatrice !* » ; « *Mais attends ! Elle est tout le temps avec eux.* » ; « *Ne reste pas là. Qu'est-ce que tu fais tout le temps avec eux. Il n'y a que des vendeurs là.* » ; « *Il ne faut pas que tu montes là-haut, il y a plein de descentes. Ils vont t'embarquer, toi aussi...* » Enfin, les travailleurs sociaux n'ont pas le sentiment aussi que leur intervention soit vraiment soutenue par des parents qui auraient tendance à occulter le fait même de l'engagement de leurs enfants dans les systèmes de revente, même dans le cas où ce dernier serait patent ; préférant, par exemple, ne pas s'interroger sur l'origine des vêtements de marque qu'ils peuvent porter : « *Tu crois que mon fils, il vend ?* »

On comprend alors que cette crise de sens et les affects qu'elle suscite constitueront le terreau sur lequel les procédures de défense vont pouvoir se développer. La peur d'être sanctionné poussera l'éducateur à ne pas évoquer dans le cadre de son institution ces actes-là et les problèmes éducatifs qu'ils ne manquent pas de soulever, notamment lors des réunions d'équipe ou de régulation. Contre la crainte diffuse, il construira des procédures défensives, de l'ordre de la fuite, du retrait, de l'évitement ou encore du contournement, qui viseront à la contenir tant bien que mal. Celui-là même qui a fait tant et tant d'efforts pour aller au devant des jeunes va alors être tenté, à un moment donné de sa vie professionnelle, de les éviter en espaçant notamment ses entrevues et entretiens avec eux. Parce que sa présence, si elle a du sens, n'a pas le sens qu'il voudrait lui donner, parce qu'il est toujours confronté aux mêmes remarques sapant la légitimité de son action, parce qu'il ne sait lui-même plus quel discours tenir, quelle proposition formuler, quelle solution apporter, il va être tenté de les éviter au moment même où les jeunes vont au devant de lui. Tout se passe comme si la rencontre, au sens fort, ne pouvait plus avoir lieu.

## **Jusqu'où ? Quand ?**

### **Un travail incessant de négociation de la limite**

Certains pourtant persévèrent dans ce travail de proximité, passant outre ces procédures de défense, sans doute parce que la force de leur désir l'emporte sur celle des affects négatifs que nous venons d'évoquer, refusant de se laisser enfermer dans une fausse alternative, d'être ou bien dans le déni ou bien dans la complicité. Pour eux, il n'y a pas finalement de *juste* distance. Il n'y a pas non plus de *bonne* posture mais plutôt un travail incessant de négociation de la limite. Est-on ainsi contraint, en chaque situation concrète, de se demander où se situe la limite de son intervention.

### **Doit-on se rendre sur un lieu de revente ?**

Doit-on se rendre sur un lieu de *revente*, sur son *poste de travail*, là où il attend un client à qui il va vendre du cannabis ? Aller au devant, c'est aller là où il est, sur les lieux qu'il

investit, en l'occurrence. Il nous faut ici distinguer entre la démarche qui consiste à se rendre sur un lieu où, entre autres activités, il y a de la *revente*, un lieu de passage et celle qui consiste à se rendre sur un lieu réservé exclusivement à la *revente*, en fait sur *le* lieu de la *revente*, lieu fermé, situé, par exemple, dans un bloc d'immeuble. Dans ce dernier cas, le questionnement sur la légitimité de sa démarche est comme redoublé, le sentiment de franchir la ligne rouge est fort et le professionnel va alors hésiter à s'y rendre. Nul compromis n'est possible, nulle ambiguïté ne peut être entretenue ; on ne pourrait pas non plus se tricher à soi-même. Dans le premier cas, la présence d'une école sur ce lieu ouvert fournissait un bon prétexte pour s'y rendre. Dans le deuxième cas, la proximité est comme dévoilée, mise à nu, sous un éclairage cru et le sentiment de complicité exacerbé. Tout se passe comme si on renvoyait, sans équivoque aucune, un signe de complicité aux jeunes, à l'ensemble des habitants mais aussi et surtout peut-être à soi-même.

Reste cependant à savoir si cette limite a été franchie vis-à-vis de la demande subjective des jeunes ou de la commande institutionnelle ? Lorsqu'on essaie d'être attentif à la parole de cette éducatrice, on ne le sait plus très bien. A un moment donné, on aurait plutôt tendance à répondre qu'elle a été franchie vis-à-vis de la demande subjective de ces jeunes. Puisqu'elle nous dit, en quelque sorte, qu'il y aurait transgression parce qu'il y aurait intrusion. Peut-être parce qu'elle doutait de leur désir de continuer à s'impliquer dans cette démarche de réflexion sur l'économie de la débrouille, elle éprouvait le sentiment d'aller les chercher là où il se planquent. « *On est planqué là et elle, elle vient nous chercher !* » Ces paroles qu'elle attribue aux jeunes ne cessent de résonner dans sa tête. Comme si, dans cette situation, elle n'allait plus à *la* rencontre de mais à *l'encontre* de, violant finalement l'intimité de l'autre, abolissant toute distance d'avec lui. Jusqu'alors, il s'agirait de ne pas éviter celui qui est sur le chemin, sur son passage ; maintenant il s'agirait d'aller le chercher là où il se cache, en quelque sorte de le traquer. Peut-on en effet se rendre sur le lieu de l'autre sans s'inscrire, consciemment ou à son insu, dans une logique institutionnelle de contrôle social, de surveillance, de normalisation ?<sup>22</sup> Peut-on procéder ainsi sans participer au pouvoir disciplinaire actuel qui consiste à imposer la plus forte visibilité à ses objets, à ceux qui sont dominés ?<sup>23</sup> Mais on apprend, un peu plus tard dans l'échange, que les jeunes, en fait, ne lui ont aucunement caché ce lieu, l'auraient en quelque sorte invité en lui disant très clairement : « *Si tu veux nous trouver, on est là-bas !* » Pour le coup, ce serait plutôt le fait même d'être invité aussi clairement sur le lieu de *revente* qui pousserait trop loin la limite vis-à-vis de la commande institutionnelle ? En acceptant cette invitation, l'éducatrice ne se tiendrait plus alors à *leur côté* mais serait passée *de leur côté*. Elles n'iraient pas « *là où il en serait* » mais « *elle-même en serait* ». Jusqu'où, finalement, peut-on repousser ce qui vient borner sa position professionnelle ? En tout cas, on aura pris la mesure des difficultés auxquelles on est confronté quand on tente de répondre tout à la fois à la commande institutionnelle à la demande subjective des jeunes.

---

<sup>22</sup> On le voit, se rendre sur le lieu géographique de l'autre ne signifie pas *ipso facto* être dans une posture de proximité. Si tel était le cas, on ne ferait que renouer avec des pratiques fort anciennes, que l'on pourrait même qualifier de pionnières puisque les toutes premières figures du champ du travail social, alors que ce dernier n'était pas encore ainsi dénommé, celles notamment de la surintendante et de l'infirmière visiteuse, qui émergèrent à la faveur de la guerre de 14-18, répondaient pleinement à cette exigence. Pour reprendre une formulation consacrée, ces « femmes du monde » allaient au « peuple » ; les premières dans les ateliers (notamment de fabrication d'obus) et les secondes au cœur même des foyers. Leur mission n'était autre qu'éduquer, relever, redresser, discipliner ou encore moraliser, sortir du vice les « femmes du peuple » afin surtout d'accroître leur productivité (Verdès-Leroux Jeannine, *Le travail social*, Paris, Minuit, Le sens commun, 1981, p.13-42). On comprend alors que la nature de leur mission et de leurs dispositions, représentations et affects ait eu surtout pour effet d'accroître plus encore la distance sociale et subjective qui les séparait de ces « femmes du peuple ».

<sup>23</sup> Foucault Michel, *Surveiller et punir*, Naissance de la prison, Paris, Gallimard, 1975.



## **Doit-on autoriser que des jeunes fument du cannabis ?**

Doit-on autoriser que des jeunes fument du cannabis sous les yeux d'un travailleur social ? Sur le versant de la consommation aussi, le professionnel n'échappe pas à cette négociation incessante de la limite. On aimerait peut-être qu'une telle question, ainsi posée, appelle une réponse claire et définitive. Il n'en est rien et on doit se rendre à l'évidence de l'absence, ici, d'une ligne de conduite bien définie. Est-ce à dire cependant que tout dépend du contexte et que l'on est conduit à réagir *au feeling*, en fonction précisément de la situation dans laquelle on est plongé. Rien n'est moins sûr. Nulle question, en fait, ne saurait être posée *in abstracto*, toujours est-on contraint d'ajouter à *qui ? où ? quand ? pourquoi ?* Ainsi, une éducatrice a pu une fois autorisé un tel acte. Elle l'a autorisé, non sans d'abord rechigné, à un public particulier, à des jeunes âgés de 17 à 18 ans.

Elle nous a d'abord fait état d'un contexte particulier caractérisé par le fait qu'elle était précisément, à ce moment-là, engagée avec ces jeunes sur un projet concernant ces questions de toxicomanies et de revente, qu'elle venait avec eux de réaliser un travail intéressant toute une journée durant. Elle avait le sentiment que les jeunes avaient peut-être voulu, au travers de cet acte, tester son niveau de tolérance. Ce faisant, leur opposer un refus, c'était peut-être prendre le risque de perdre le bénéfice de ce travail. Une posture par trop rigide de sa part aurait été mal vécue par des jeunes impliqués déjà depuis longtemps dans la revente, aurait été à même de susciter leur fuite, de défaire en fait la relation patiemment nouée avec eux. Elle déclare ne pas pouvoir leur dire : « *Là, vous êtes sur une activité, vous ne fumez pas...* » sans provoquer leur démobilisation : « *les activités, ça ne nous intéresse plus, c'est trop rigide !* » De surcroît, il lui semblait évident qu'elle ne saurait demander au jeunes de faire quelques pas vers elle sans qu'elle en fasse, elle aussi, un. Une certaine forme de réciprocité semble s'imposer. Afin de bien marquer la particularité du contexte, elle précise qu'elle a toujours maintenu fermement l'interdiction vis-à-vis d'autres publics, prenant l'exemple d'une groupe de filles avec lequel elle conduit une activité théâtre. Cette exigence ne pas confondre rigueur et rigidité dans le rappel de la loi afin de ne pas couper les liens, ou les ponts, afin de rester dans le dialogue est d'autant plus forte que les jeunes, on l'a vu plus haut dans le texte, n'ont pas ou guère en face d'eux d'interlocuteurs adultes qui puissent répondre à leurs questions. L'opposition dedans/dehors aussi est structurante. Cette autorisation en effet n'a été accordée que *dehors* ; ce qui ne signifie pas *hors du cadre institutionnel* (la « rue » fait partie intégrante de ce cadre)<sup>24</sup> mais *hors de son inscription physique*, de ses locaux, de son enceinte. Tous les travailleurs sociaux, semble-t-il, se prononcent pour l'interdit lorsqu'on se trouve *dedans*, comme s'il s'agissait avant tout de *protéger le lieu*. Ici, la loi ne semble pouvoir souffrir d'aucune exception.<sup>25</sup> La limite ne saurait être repoussée, est infranchissable. Ici, on ne peut qu'être intransigeant. Toute acceptation ne peut être vécue que sur le mode de la complaisance. Lieu d'accueil et lieu de consommation ou encore de revente ne peuvent se recouvrir. Tout se passe un peu comme si le lieu du travail occupait la place du dernier sanctuaire à défendre. Comme si son envahissement empêcherait tout travail de proximité, engagerait les professionnels dans une logique de confusion totale. Ainsi, l'éducatrice déclare avoir laissé faire un jeune qui fumait dehors mais avoir réagi promptement lorsque ce même jeune, quelques instants plus tard, tentait de passer discrètement un joint à sa copine dans le local d'accueil. Bien sûr, l'opposition dedans / dehors n'est pas toujours une opposition bien tranchée, simple. Ainsi, un jeune peut s'asseoir sur un muret juste en face du local d'accueil afin de fumer du cannabis de façon très ostentatoire, afin sans doute d'être vu par l'éducatrice.

<sup>24</sup> Rouzel Joseph, *Le travail d'éducateur spécialisé*, Ethique et pratique, Paris, Dunod, 2<sup>e</sup> édition, 1997

<sup>25</sup> La loi ne souffre pas d'exception là où il y a un dedans/dehors. Soulignons que l'interdiction formelle de fumer du cannabis *dedans* ne traverse pas toute les institutions. On sait, par exemple, qu'on tolère, trafic et consommation de drogue dans les institutions les plus fermées et tout particulièrement dans les prisons et que cette tolérance contribue fortement au maintien de la paix sociale.

Si, un peu plus tard, lors de l'entretien avec cette éducatrice, il se comporte de façon exemplaire, on ne sait plus ce qu'il faut alors lui signifier. Comment donc se positionner dans une situation où les jeunes finalement seraient dans un dedans/dehors, en quelque sorte dans une position d'extériorité interne, d'extimité, hors peut-être de l'institution, du moins de son inscription spatiale la plus visible, de ses murs mais dans le champ de vision de celui qui la représente et travaille dans ses locaux ? Enfin, on ne saurait pas non plus faire abstraction de la position personnelle. L'éducatrice a plutôt en effet une position tolérante vis-à-vis de la consommation de ce produit-là. D'une façon générale, elle préfère ne pas faire trop apparaître cette position personnelle dans sa pratique professionnelle mais parfois tente, au contraire, de l'utiliser à son avantage afin de consolider la relation de confiance qu'elle peut avoir avec les jeunes.

Qu'est-ce donc qui a pesé dans sa prise de décision sinon que l'autorisation a été signifiée dans un contexte précis, celui d'une démarche de proximité conduite avec des jeunes portant explicitement sur un projet économie parallèle / économie sociale, impliquant une exigence d'adaptabilité réciproque, privilégiant la construction du lien social plutôt que le rappel systématique *de* ou *à* la loi, sinon que cet acte a été posé dehors, sinon enfin une position personnelle plutôt tolérante vis-à-vis de la consommation de cannabis ?

## La question du *bon moment*

Il n'y a pas ensuite de *bonne* posture mais plutôt un *bon moment* pour poser un acte professionnel.<sup>26</sup> Ainsi dit-elle attendre le *bon moment* pour signifier son refus de les laisser fumer un joint devant elle parce que toute précipitation viendrait rompre le lien avec eux. Ce *bon moment* n'est pas le *Kairos* grec car il ne saurait être trop rationalisé ; nul moment n'existe objectivement, qui serait opportun, favorable à l'acte, qui présenterait les conditions les plus propices à sa réalisation. De sorte qu'on saurait plus ou moins le prévoir à l'avance et le codifier. De sorte qu'on pourrait rédiger une sorte de guide technique de ce qu'il faudrait dire ou faire, quand il faut, et selon l'occasion. Ce *bon moment* serait plus proche de l'opportunité Machiavélienne<sup>27</sup> dans la mesure où il serait plutôt cette occasion qui vient à notre rencontre et qui risque bien de ne plus jamais se représenter ; une occasion qu'il s'agirait alors de saisir à temps, au moment même où elle surgit, et dans le délai qu'il nous est accordé, parfois *in extremis*, en catastrophe (Jankélévitch 1980).<sup>28</sup> Est professionnel celui qui se place dans les conditions les plus favorables pour saisir cette occurrence imprévisible et irréversible ; ne peut intervenir justement que celui qui fait le guet, dont la conscience est à l'affût de la moindre occasion. Le *bon moment* n'existe donc pas objectivement, autrement dit indépendamment d'une conscience à même de le saisir, de le capter. On a envie de dire *de le capturer*. Dans la perspective de la réduction des risques, il n'est parfois que ce court instant, ce court répit dans une catastrophe permanente, où il nous est tout de même possible de sauver ce qui peut l'être. En tout cas, le fait d'inscrire l'acte professionnel dans une perspective temporelle est éclairant pour son intelligibilité. *A priori*, on serait en effet tenté d'y voir une certaine façon de rendre un arbitrage entre deux exigences contradictoires. On poserait alors que l'éducatrice, finalement, préférerait maintenir le lien plutôt qu'énoncer la loi dont elle est pourtant garante. On le comprend mieux maintenant, une telle formulation de

---

<sup>26</sup> Il faut savoir s'adresser aux jeunes au *bon moment* et moduler son discours en fonction de la situation d'énonciation, en fonction notamment de la composition du groupe, de la présence ou non en son sein, par exemple, du dealer. Un éducateur signifierait moins ouvertement son désaccord concernant la démarche de revente si le dealer est là, présent, sauf à prendre le risque d'être plus ou moins violemment rejeté.

<sup>27</sup> Machiavel Nicolas, *Premiers écrits politiques ; Le Prince ; Discours sur la première décade de Tite Live*, Paris, Robert Laffont, 1997.

<sup>28</sup> Jankélévitch Vladimir, *Le Je-ne-sais-quoi et le Presque-rien, La manière et l'occasion*, Paris, Seuil, 1980.

l'alternative ne saurait être pleinement convaincante car il ne s'agirait pas précisément de choisir un terme plutôt que l'autre mais de les articuler autrement dans une perspective temporelle. Aussi est-il plus juste de dire qu'il s'agit de maintenir la relation afin précisément que la loi puisse être, à un moment donné, énonçable et donc effectivement énoncée. Énoncée au moment où elle a le plus de chance d'être entendue, et peut-être intégrée ou ré-intégrée.

## Perspectives

### Aller vers pour réduire les risques

Une réflexion se fait jour sur la possibilité d'inscrire sa pratique professionnelle dans une perspective de réduction des risques. Une perspective qui implique que l'on soit vis-à-vis de l'autre plus dans un rapport d'aide que dans un rapport moralisateur. Plus à ses côtés, auprès de lui en tant que point d'appui qu'au-dessus de lui en tant que conscience moralisatrice. Il s'agit alors de sortir du déni, de reconnaître l'existence des réseaux de revente, non pas d'ailleurs pour les tolérer ou les condamner car une position purement morale ne peut tenir lieu de posture professionnelle mais pour pouvoir en appréhender toute la complexité, pour pouvoir notamment repérer les risques qui l'accompagnent. Que l'on ne se méprenne pas sur le sens de cette démarche en croyant y voir une façon de cautionner l'acte illégal ou d'accepter l'illicite quand il s'agit tout simplement de mettre l'accent sur les risques encourus. L'exigence de la proximité peut être satisfaite sans complicité aucune ni intrusion mais à condition que le discours tenu aux jeunes soit explicitement celui de la réduction de ses risques. Ne s'agit-il pas finalement de leur signifier : « *Je continue à venir parce que je pense que vous êtes dans des pratiques où il y a des prises de risque, parce que ma fonction, à un moment donné, c'est celle de la prudence...* » et non : « *Je viens parce que je suis d'accord.* »

Une telle perspective implique que l'on dispose d'une connaissance relativement fine sur les trajectoires des jeunes et tout particulièrement sur ses moments les plus névralgiques, sur les moments où les prises de risques sont les plus importantes. En fait, c'est à condition de disposer de cette connaissance que l'on pourra peut-être les infléchir dans un sens moins dangereux. Un des enjeux est sans doute de se départir d'une vision qui mettrait en avant les seules dimensions économiques de ces trajectoires. Si l'on réduit en effet le sens de l'entrée des jeunes dans les réseaux de revente de cannabis à la seule volonté d'obtenir de *l'argent facile*, on ne peut alors que construire une représentation fort négative de ces derniers, qu'être gagné par le pessimisme et sous l'emprise d'un fort sentiment d'impuissance. Et à en rester sur ce versant purement financier, on aura sans doute beaucoup de mal à leur proposer des alternatives réalistes. Peut-on en effet leur proposer de gagner en un mois, par le biais de la formation ou d'un emploi, ce qu'ils gagnent en un jour en participant à ces réseaux ? Peut-on avoir prise sur des *gamins* admiratifs vis à vis de *ceux qui sont en Porche* ? À s'inscrire dans cette perspective, le pouvoir d'action des travailleurs sociaux et, au-delà, de l'ensemble des professionnels est nul : « *Qu'est-ce qu'on peut faire contre ce gain de fric ?* » ; « *Oui mais que voulez-vous qu'on leur propose comme alternative alors qu'en une journée ils se font 2000 balles ?* » (Une directrice d'école) Tous les acteurs risquent, à terme, d'admettre qu'il n'y aurait pas d'autre voie promotionnelle que celle du *business*. Si l'on fait un retour sur la démarche, on est conduit à constater que la connaissance des trajectoires a permis peu à peu de relativiser la dimension économique. Aujourd'hui, cette dernière dimension reste certes fort préoccupante mais l'on sait que l'on va pouvoir agir sur d'autres dimensions de cette pratique. Il s'agirait alors de construire avec les jeunes des récits de vie, soit en s'appuyant sur ce que l'on sait compte tenu du travail quotidien conduit avec eux, soit en décidant une démarche spécifique avec un petit nombre d'entre eux. Dans le premier cas, il faut se résoudre

à ne pouvoir produire qu'une connaissance forcément très parcellaire ; dans le second cas, il faut être conscient des effets d'une telle démarche sur la relation nouée avec ces jeunes. Bien sûr, on interrogera ici moins la faisabilité technique de la démarche des récits de vie que sa faisabilité pratique et éthique en mettant l'accent sur le risque pour les éducateurs d'être perçu par les jeunes comme des policiers conduisant une enquête. Il faut rappeler que cette façon de percevoir les éducateurs a été pendant plus d'un an très forte - « *Vous êtes des condés !* » ; « *vous êtes des balances !* » -, que les jeunes rompaient tout lien avec eux chaque fois qu'il y avait une descente policière. Les éducateurs n'ont pu se débarrasser de cette représentation qu'au bout d'un an et 6 mois approximativement et éprouvent aujourd'hui quelque crainte de devoir de nouveau s'y confronter.

## **Aller vers pour repérer les compétences**

On ne le dira sans doute jamais assez : Il s'agit bien de refuser toute complaisance avec ceux qui sont dans les réseaux de revente de cannabis ou, plus largement dans les *affaires*. Mais est-ce une raison pour ignorer ce qui s'y passe, s'y joue. Est-ce une raison surtout pour ignorer que des compétences s'y construisent ? Ainsi, est-il possible d'ignorer plus longtemps que tel jeune, par exemple, qui est dans la vente de toutes sortes de marchandises, fait preuve de polyvalence, construit des compétences spécifiques, notamment dans les domaines de la comptabilité, du relationnel, de l'échange verbal, qui pourraient peut-être, dans un second temps, faire l'objet d'une valorisation et d'un transfert dans la sphère de l'activité licite ? Ne s'agit-il pas, dans cet *aller vers*, alors de lui signifier : « *Je ne suis pas d'accord avec ça mais tu as peut-être acquis des compétences professionnelles. Tu sais peut-être te présenter à des gens, tu sais peut-être aller dans différents mondes, parler à un commerçant...* » On est tenté de mettre en perspective ce qu'on apprend sur la façon dont les jeunes se conduisent dans ces réseaux et le discours convenu tenu sur eux dans les dispositifs dits d'insertion. Ainsi répondent-ils sans peine aux critères de ce qu'on appelle aujourd'hui *l'employabilité*. Ils répondent en effet à toutes les contraintes qui conditionnent l'entrée dans une activité professionnelle : ils se lèvent à l'heure et tiennent, par exemple, sans difficulté aucune, les horaires sur leur poste de travail. Grâce à cette mise en perspective, on comprend que cette capacité à répondre à ces contraintes est fortement dépendante du sens que l'on donne à son activité. Mais le transfert de ces compétences acquises dans le champ illicite dans le champ licite ne sera possible qu'à condition de revaloriser au yeux des jeunes le travail. Par revaloriser, entendons par là le fait de le rendre acceptable parce qu'on lui redonnerait suffisamment du sens et parce qu'on améliorerait ses conditions d'exercice.

## **Dernier retour sur l'éthique**

### **La bonne posture n'existe pas**

Au terme de cette réflexion, est-on à même de trouver enfin la *bonne* posture ? Une posture qui nous permettrait vaille que vaille de répondre à chaque nouvelle situation à laquelle on serait confronté ? On peut sans doute l'imaginer afin de calmer l'anxiété et de répondre au désir qui nous habite. La *bonne* posture serait ici comme un port bien mérité qui permettrait quelque repos après la traversée périlleuse d'une tempête en mer. On ne peut pas cependant le soutenir longtemps au travers d'un argumentaire sérieux. Sans doute pour trois types de raison. D'abord parce que la posture ne peut être qu'une construction permanente, ne

peut être que sans cesse remise à l'ouvrage, sous la pression de l'inédit de chaque situation, et des événements. Nulle posture ne saurait être considérée comme achevée, aboutie. Ensuite, parce qu'elle ne saurait être en construction que dans l'échange. Il ne suffit pas de dire que l'échange est enrichissant. Il faut encore le poser comme condition de cette construction. L'autre ne vient pas seulement m'enrichir mais m'est indispensable. Enfin, et plus radicalement sans doute, peut-on affirmer qu'il existerait face à une situation donnée une *bonne* posture ? De sorte finalement qu'une fois acquise, même de façon précaire, un professionnel pourrait l'enseigner, la transmettre à un de ses pairs. Nous en doutons fortement parce qu'on peut considérer que ce qui est *bon* pour l'un ne l'est pas forcément pour l'autre. L'essentiel d'une posture est sans doute de l'ordre de l'intransférable parce que substantiellement attaché à la singularité d'une situation interactive qui ne se répétera pas. On comprend, dans ces conditions, que le professionnel, une fois sorti du contexte dans lequel il était immergé, souvent s'étonne de ce qu'il a pu faire.

Il n'y a pas une bonne posture mais un travail incessant de réajustement, de maintien de la relation, de négociation de la limite. On ne fait pas preuve pour autant d'un pur pragmatisme puisque des valeurs professionnelles mais aussi des références plus personnelles sont mobilisés dans un tel travail. Il n'y a pas de bonne posture car l'on ne saurait dégager la posture de la situation interactionnelle dans laquelle elle est investie, d'une relation entre cet éducateur-là et ce jeune-là. On réajuste sans cesse sa posture en fonction de ce que l'on est et de ce que les jeunes sont. Ainsi, on ne peut pas ne pas tenir compte de l'âge de l'éducateur, de la génération à laquelle il appartient. L'acte que l'on pose, celui qui, par exemple, consiste à autoriser dans certaines conditions la *fumette*, n'a pas même sens selon que l'on est perçue comme jeune ou pas. Ainsi, ne pas poser un tel acte pour un jeune peut être perçu comme un signe de rigidité et provoquer la fuite ; le poser pour un ancien risquerait, par contre, d'apparaître bien déplacé, déroutant, déconcertant et susciter un sentiment d'abandon.

En cas d'absence d'espace pour les réfléchir, en cas d'absence de l'autre, qu'il soit pair ou tiers, pour les mettre en perspective, les pratiques professionnelles ne peuvent se construire qu'en référence à une morale transcendante, prenant alors l'allure d'un processus où la reproduction du même acte l'emporte sur l'exigence du réajustement incessant, de la nécessité de penser et de faire advenir du *novum*. Quelque chose de mécanique se met en place, toujours plus aveugle aux exigences du renouvellement. Ces pratiques professionnelles peuvent certes abandonner cette référence mais n'ont alors guère d'autre choix que celui de la (semi-)clandestinité afin d'éviter le jugement négatif de l'institution. Le retour réflexif sur sa pratique ne conditionne pas seulement son enrichissement mais sa simple poursuite. Il faut faire retour sur sa pratique pour pouvoir aller au devant de l'autre. A l'absence de ce retour, de début de réponse aux multiples questions que l'on se pose, les procédures défensives se durcissent. Ne sachant pas que faire, on préfère alors ne pas faire. Plutôt que d'aller vers l'autre, on va le contourner, ou le fuir ; on va être en quête d'une niche protectrice. On va alors s'engager toujours plus dans l'idéologie de la maîtrise, se positionner comme un expert du social capable de poser des diagnostics fiables et de définir, en chaque circonstance, la conduite à tenir, évitant alors d'exposer ses faiblesses afin de ne pas se mettre en difficulté. On le voit, une exigence, ici, se fait jour, celle de penser désormais la façon dont on pourrait articuler étroitement dans les pratiques professionnelles perspective éducative et perspective de réduction des risques.

## **Du clivage manichéen à la réponse nuancée**

On le sait, l'éducateur est traversé / travaillé par des tensions très fortes parce que sommé d'incarner une loi qui lui demande d'être manichéen alors que les situations sociales auxquelles il est confronté et parfois ses propres positions éthiques le conduisent à apporter

des réponses dont l'efficacité est précisément liée à leur caractère fort nuancé. Bref, le fait de se référer à la loi de 70 a tendance à produire du clivage alors qu'il s'agit d'appréhender avec beaucoup de délicatesse des situations fort contradictoires. Elle pousse donc à traiter sur le mode du clivage ce qui devrait l'être sur un mode dialectique. Certains ont voulu, surtout au début de leur vie professionnelle, incarner la loi au point, par exemple, de dénoncer à la police ceux qui la transgressent, de donner leurs noms. Ceux qui ont été dans une telle posture n'ont pas, à terme, été très efficaces, n'ont en rien enrayé le trafic des produits illicites.<sup>29</sup> On l'a vu plus haut, l'activité professionnelle requiert ici tout à la fois une incessante négociation de la limite et une capacité à réagir au bon moment, et tout particulièrement à poser la Loi au moment opportun. On comprendra alors que face à une transgression, on ne s'empressera pas de répondre par la (leçon de) morale et la punition, signifiant à l'autre : « *Je ne veux plus te voir* » ; on ne réagira pas afin d'occulter ce que l'autre a voulu, par cet acte, signifier, à ce moment-là ; on s'interrogera plutôt sur son sens.

Finalement, lorsqu'il est placé face à de tels choix, le professionnel est peut-être convoqué moins en tant que représentant d'une institution, qui pourrait s'appuyer sur des normes transcendantes, extérieures, appartenant à celle-ci qu'en tant que subjectivité. En fait, une analyse *ex-post* d'une décision qu'il aura prise dans l'action montre que les raisons personnelles - par exemple, dans ce cas, une attitude tolérante vis-à-vis de la consommation de cannabis - ne le cèdent pas en importance aux raisons strictement professionnelles et que l'on ne saurait si facilement dénouer les unes des autres. Lors de l'échange relatif à l'autorisation ou à l'interdiction d'une consommation de cannabis sous leurs yeux, des positions différentes, voire divergentes se sont exprimées. Certains ont réclamé plus de *radicalité* et ont soutenu que le point de repère que représente l'éducateur doit toujours l'emporter sur tout élément de contexte ; ils ont posé la possibilité d'être dans le refus sans pour autant remettre en cause la relation nouée avec les jeunes, allant même jusqu'à renverser les termes de la problématique en soutenant que seul ce refus permettrait de maintenir cette relation, et notamment le respect mutuel qui doit la fonder. Pour eux, une telle posture présuppose un état de confiance tel que les jeunes puissent accepter de l'éducateur ce qu'ils n'accepteraient pas d'un autre acteur. Elle présuppose qu'il sache faire preuve de disponibilité, d'ouverture mais aussi de rigueur. Une rigueur nécessaire que l'on ne saurait confondre avec la rigidité.

Tel professionnel aurait-il raison et tel autre tort ? Plutôt que de tenter de répondre à une telle question dont la formulation pose problème, nous poserons une exigence forte, celle de l'ouverture d'un espace collectif de réflexion susceptible de participer de la construction d'une nouvelle forme de rationalité qui permettrait à chacun d'être un peu moins seul, ou plutôt de ne plus être renvoyé à sa seule subjectivité.

## Conclusion

Qu'a-t-on appris finalement sur cette posture de proximité sinon qu'elle se présente désormais à nous sous une forme bien paradoxale ? Ne se présente-t-elle pas d'abord sur le mode d'une exigence à laquelle on ne pourrait que souscrire, face à laquelle nul échappatoire ne saurait être invoqué. C'est bien sûr le fait de soutenir une position éthique, on l'a vu, qui la pose comme telle, comme exigence incontournable. Une éthique qui nous dit, pour reprendre l'expression de Lévinas<sup>30</sup>, qu'*il y a toujours quelque chose à faire*, quel que soit la situation de l'autre, son état de santé ou encore son engagement dans la délinquance, quelque soit aussi ce que l'on pense de lui, la réprobation morale qu'il peut susciter en nous. « *Il y a toujours*

---

<sup>29</sup> Les participants à la démarche se refusent à s'inscrire dans cette logique dénonciatrice. Ils sont, par contre, unanimes pour affirmer qu'ils n'hésitent pas, par exemple, à porter plainte contre X. lorsque leur lieu de travail fait l'objet d'un cambriolage.

<sup>30</sup> Lévinas Emmanuel, *De l'évasion*, Montpellier, Fata Morgana, 1982.

*quelque chose à faire* » même s'il ne suit pas les conseils qu'on peut lui prodiguer, même si, comme c'est le cas ici, la plupart des professionnels et habitants jugent notre démarche auprès de lui complètement vaine puisqu'il serait en quelque sorte *irrécupérable*. Pouvoir regarder l'autre et pouvoir le regarder en face. Ne pas alors focaliser ce regard sur ce qui, aujourd'hui, le définit négativement mais plutôt élargir son horizon en pariant sur ce dont il sera, demain, capable. Que cette question du regard ait été au point de départ de notre exposé et, de surcroît, formulée de cette façon-là ne relève pas du hasard. Simplement vient-elle signifier le fait qu'elle conditionne toute la logique de proximité et, bien au delà, toute lutte réelle visant à contrer / combattre les processus d'exclusion. Mais, dans le même temps, n'éveille t-elle pas chez celui qui tente de la tenir un malaise profond, parfois indicible moins sans doute en raison des reproches, opprobres et sarcasmes que les autres lui adresseraient qu'en raison de son sentiment de transgresser ce qui fonderait son identité professionnelle, et les impératifs moraux qui donneraient sens à sa fonction.

La quête d'une relation de proximité requiert alors un déplacement subjectif. En fait, il s'agit de ne plus occuper, au yeux des jeunes, la place de *cet adulte indifférent* à leur sort, qui ne fait que passer, qui détourne son regard, qui est dans le déni de leur situation sans pour autant être dans celle de *l'approbateur*, qui fermerait les yeux sur tout par bienveillance ; de ne plus occuper la place de la *balance* sans être pour autant dans celle du *complice*. Ce déplacement commande un remplacement qui reste encore fort problématique et encore fort discuté au sein de notre démarche. Il est difficile sans doute de qualifier cette nouvelle place autrement que sur le mode d'une présence sur laquelle les jeunes pourront peut-être un jour compter, d'un professionnel ressource en matière de formation, d'emploi, de qualification, d'un professionnel enfin qui, non pas *malgré* mais *grâce à* cette posture de proximité, reste inscrit dans une perspective éducative dans la mesure où il pourra être à même d'énoncer la Loi au *bon* moment, autrement dit au moment même où elle a le plus de chance d'être intégré ou ré-intégré. Mais d'autres perspectives ont commencé à se dessiner lors de cette démarche. Une telle activité professionnelle ne gagnerait-elle pas en effet à s'inscrire aussi dans la réduction des risques et le repérage des compétences ? On a énoncé dans notre exposé les raisons qui nous pousse à répondre ici affirmativement. Mais les travailleurs sociaux, pour le coup, gagneraient à accéder à une connaissance plus théorique, plus concrète, plus complète des parcours des jeunes dans les réseaux de l'économie de la débrouille. C'est dire qu'on voit mieux à présent les nouvelles tâches qui s'imposent à nous.

## Le réseau entre tremplin et plongeon

*Evelyne Baldassari\**

La majorité des garçons de 13 à 23 ans en accompagnement éducatif depuis trois ans ont dépanné ou remplacé une personne momentanément absente sur le trafic et ce, sur des postes de guetteur ou de vendeur. Quelques uns - actuellement, un peu plus d'une dizaine d'entre eux - s'y impliquent de façon permanente. Les patrons du réseau comptent beaucoup sur eux parce qu'ils ne peuvent pas facilement les remplacer. Ces jeunes occupent en effet une place importante car ils sont les plus exposés, les premiers à être ramassés par les policiers. Après, c'est l'engrenage puisqu'ils respectent la loi du silence et sont à même de pouvoir déclarer fièrement : « *Je n'ai pas balancé !* » Les habitants leur collent une étiquette négative, celles de *vendeur de shit* et de *grosse crapule*. Certains d'entre eux ne comprennent pas qu'une éducatrice qui devrait garantir la loi passe autant de temps avec des jeunes qui, selon eux, ont choisi la voie de la délinquance et qui, ce faisant, ne mériteraient aucun intérêt. Certains, loin de fumer le *petit pétard sympa*, sont engagés dans une grosse consommation de cannabis et d'alcool qui entraîne un besoin d'argent. Ils sont montrés du doigt par les plus grands qui disent : « *Il ne savent faire que ça !* » S'ils ne refusent pas de s'inscrire dans une formation, ils sont par contre dans l'impossibilité de tenir longtemps dans celle-ci car sont fortement préoccupés par leur engagement dans le réseau.

On est confronté à une situation dramatique parce que ces jeunes ne veulent ou ne peuvent sortir du réseau car n'ayant plus confiance en eux et en les autres, jugeant qu'aucune autre place ne leur est proposée. Ceux-là même qui ont été incarcérés n'ont pas su saisir l'aide du service de probation faute de pouvoir le comprendre et de reconnaître toute la gravité des actes délictueux commis. Peu visibles sur la revente, les filles ne sont pas pour autant absentes du réseau. Il semble qu'elles sachent se protéger du regard extérieur en développant leur business dans leur propre domicile.

### Devenirs contrastés

J'essaie de dédramatiser le trafic et d'intervenir surtout auprès de ceux pour qui l'engagement est douloureux. Je pense à l'un d'entre eux qui a 24 ans. Il a été arrêté, a fait de la prison puis a été orienté, en fin de peine, sur un chantier d'insertion à l'hôpital Caroline. En fait, depuis sa sortie de prison, il a du mal à décoller du quartier et du trafic. Il n'est peut-être plus sur la revente de cannabis mais est sur du trafic de voitures. Il n'a pour l'heure pas de perspective professionnelle, se contente de quelques petits boulots au noir. Il n'a pas de permis et roule dans une voiture *refrappée*. Enfin, compte tenu de son âge, mes propositions sont de plus en plus limitées. Il est instructif de mettre en perspective son parcours avec celui de son petit frère qui a aujourd'hui 22 ans et qui avait commencé à guetter puis, peu à peu, s'était mis

---

\* Evelyne Baldassari est Educatrice spécialisée en Prévention à l'Association Départementale de Développement des Actions de Prévention (ADDAP 13).



à revendre des grosses quantités de cannabis. Il était réputé car il avait été mis en garde en vue plusieurs fois pour trafic de stupéfiants. Chaque fois, il avait été relâché faute de preuve, jusqu'à la dernière interpellation il avait beaucoup d'argent et de *produit* sur lui. Il fut condamné à une peine de prison ferme et à une mise à l'épreuve. Je le rencontrais souvent et essayais de le mobiliser sur des recherches d'emploi ou de formation. Le jour de ces 20 ans, il affirma vouloir *passer à autre chose*. Dans les trois mois qui suivirent, il trouva un CDD dans une chaîne de magasin de sport. Aujourd'hui, il est en CDI et a réussi à faire la coupure avec le réseau. Il a acheté une voiture et a trouvé un appartement ailleurs pour s'installer avec sa future femme. Selon ses propres dires, Il aurait développé, lors de son passage sur le réseau, des compétences qui lui seraient aujourd'hui fort utiles dans son activité professionnelle.

## Réseau tremplin

Force est de constater que le passage plus ou moins long de ces jeunes sur le trafic est formateur. Ils apprennent à manier l'argent, à compter et à rendre des comptes à leurs supérieurs, à satisfaire leurs clients, à se débrouiller, à se méfier, à conduire des stratégies d'évitement vis-à-vis des policiers ou de leurs parents. Cet engagement revêt un caractère positif parce qu'il leur ouvre tout à la fois l'esprit et le champ des possibles. Leur rencontre avec les clients qui viennent *toucher* peut leur permettre de saisir de nouvelles opportunités. Ils sont très mobiles, vont souvent à l'étranger, en Espagne par exemple. Ils ont le sentiment de tout pouvoir acheter, les femmes compris. Pour eux, le réseau est un tremplin. Certains mettent de l'argent de côté afin de réaliser un projet professionnel, par exemple de passer son permis de conduite ou d'ouvrir un commerce, parvenant ainsi à se doter de certains attributs types et communs de la légalité. D'autres – qui parfois peuvent être les mêmes – grâce à leur bonne connaissance des réseaux, à la confiance qu'ils inspirent, deviennent passeur, vont chercher la *marchandise* jusqu'au delà des frontières. Ce sont des jeunes ancrés dans le réseau depuis plusieurs années, qui ont fait leur preuve. Ils montent donc dans la hiérarchie.

## Réseau plongeon

Par contre, certains sont fragiles parce que faisant objet d'exclusion aussi au sein de leur famille (où l'autorité paternelle est absente ou remplacée par l'autoritarisme). Ceux-là cherchent dans le réseau un refuge, un moyen de se protéger. Ils sont généralement dans la consommation de drogue et parfois d'alcool. Ils peuvent être affectés sur le réseau pendant de longues plages horaires, parfois 10 heures durant. Les plus vulnérables, ceux qui sont considérés comme des cibles potentielles, appartiennent à des familles au sein desquelles les relations entre les parents sont destructrices. Ils peuvent être très jeunes, avoir 12 ou 13 ans, et sont, avant même d'être affectés au guet, envoyés à *la gâchon*, autrement dit sollicités pour chercher le sandwich ou la canette de celui qui tient le poste. Il faut voir dans cette pratique tout à la fois une manière de les inscrire sur le réseau, de les appâter, puisqu'ils peuvent alors tirer leur premier bénéfice en gardant la monnaie, et une manière de tester leur confiance. Certains d'entre eux sont confrontés à la pauvreté et n'ont même pas d'argent pour s'habiller, n'ont guère pour souliers que des baskets éclatés et pourris. Pour eux, charbonner leur permet de survivre. Qu'ils soient désignés par des surnoms plutôt stigmatisants et non simplement par leurs prénoms ou un gentil diminutif participe sans doute de leur déconsidération au sein du réseau. Eux n'ont pas droit aux sorties et aux filles, sont hors de toute vie sociale. Ils ne sont en fait que de simples pourvoyeurs, ne tirent aucun bénéfice de leur rencontre avec les clients qui, dans ce cas, viennent simplement prendre le *bout* et s'empresse de se *casser*. Leur vie est un sac de nœud. Et leur présence sur le réseau constitue pour eux un nœud de plus, venant

amplifier leur tristesse. Entre leur famille et eux, plus rien, pas même une visite lorsqu'ils sont incarcérés 18 mois aux Baumettes.

## **Comment travailler avec eux ?**

### **Les difficultés d'une approche**

Les Educateurs de prévention bénéficient d'une formation générale qui ne les prépare pas suffisamment à se confronter aux réalités du terrain. J'ai découvert la prévention spécialisée quand j'ai été salariée de l'ADDAP. Quand je suis arrivée sur cette cité, j'ai mis du temps à comprendre la façon dont le quartier fonctionnait et la façon dont je devais mettre en oeuvre mes missions. J'ai découvert un trafic important et les jeunes qui y étaient impliqués. Je doutais de mes capacités à pouvoir travailler avec eux. Je devais me défaire de mes préjugés, sortir de cette position de garante (gardienne) de la Loi. Au tout début de l'intervention, j'ai coopéré avec un collègue qui n'hésitait pas à travailler sur ces questions-là. Il avait acquis une longue expérience mais était tout de même surpris par l'ampleur des trafics sur cette cité. Il faut savoir qu'il y a des professionnels en prévention qui soutiennent qu'on ne doit pas travailler avec les public impliqués dans les réseaux, et surtout qu'on ne doit pas être sur les lieux de revente. Pour eux, une telle posture revient forcément à cautionner le trafic des jeunes. D'autres professionnels cependant considèrent qu'on ne peut pas ignorer l'existence de ce trafic et posent la nécessité de réfléchir sur le sens de l'implication des jeunes qui appartiennent au public pour lequel on est missionné par l'aide sociale à l'enfance.

Les éducateurs de Prévention éprouvent souvent le besoin de proposer une activité, un emploi, une formation ou autre chose encore afin de légitimer leur présence sur le quartier, de crédibiliser leur action et de visibiliser leur travail. Ce besoin ne s'exprime-t-il pas faute de pouvoir, de savoir donner de soi-même ? Un soi-même qui constitue peut-être le principal outil de la prévention spécialisée. Je me suis retrouvée dans un entre deux, sur le territoire des jeunes tout en représentant mon institution. Pour moi, la difficulté de l'aller vers réside surtout dans le fait de se sentir vulnérable. Dans le travail de rue, on est plus observé qu'observateur. On est vu et vulnérable. Nos propres faiblesses sont rapidement pointées. On se fait charrié sur son physique, sa dégainé ou encore sa position professionnelle. Il nous faut donc accepter d'être déstabilisé, objet critique afin de pouvoir construire sa posture éducative. Une posture difficile à tenir car il nous faut ni les enfermer dans un statut de dealer car la vente de cannabis n'est qu'un élément de leur vie, ni oublier le fait qu'ils transgressent la loi.

Je n'aime pas faire usage de leurs termes. C'est pour moi une façon de négocier la limite dans les mots. Ils savent que je n'occupe pas la même place d'eux. Certains événements marquants dans le cadre du travail de rue m'ont conduit à perdre de ma féminité. Faut-il se masquer, et présenter aux regards des autres une identité professionnelle asexuée afin de pouvoir continuer à travailler dans la prévention ? C'est à ce moment là que j'ai pu rencontrer beaucoup de jeunes, me rendre dans les lieux les plus actifs de l'économie de la débrouille, où les regroupements étaient les plus importants, dans les snacks ou les caves.

### **Accompagnement et mode d'implication dans le réseau**

Je suis obligée de faire avec leur rythme de travail sur le réseau. Bien sûr, je travaille plus facilement avec ceux pour qui le réseau est un tremplin. Ceux-là sont plus disponibles, susceptibles de se libérer quand ils en ont besoin. Pour eux, je sais que la réalisation d'un projet personnel et professionnel est possible. Le fait qu'ils soient engagés sur les réseaux de

revente ne constitue qu'un élément parmi d'autres de leur vie. Pourquoi ne devrais-je pas alors intervenir aussi sur cette dimension ?

Ma façon d'être est différente avec ceux qui sont dévalorisés dans leur famille et dont la santé est souvent précaire. Ces derniers, je ne peux les voir que sur leur lieu de *charbonnage* parce qu'ils y consacrent la plupart de leur temps. Eux *n'ouvrent pas* à 17 heures ! Ils sont toujours dans un entre deux clients et sous le regard de leur chef. Si on leur dit de venir le lendemain, ils acceptent mais ne viennent pas. En fait, leur souffrance et leur forte implication dans le réseau bloquent, voire empêchent la relation éducative. Pour parvenir à un début d'accompagnement, *l'approche* est longue. Le contact régulier avec ces jeunes est très important, voire indispensable même si parfois on éprouve le sentiment de l'inutilité de notre action. Il s'agit là d'une étape nécessaire pour qui veut construire une relation de confiance. Ces jeunes cumulent des difficultés sociales, familiales et, parfois, des problèmes de santé en lien avec leur hygiène de vie et leur importante consommation de cannabis. Répétons-le : ce qui est inquiétant, c'est moins la quantité consommée que la manière quasi compulsive de faire usage de ce produit. On pourrait penser que des jeunes parvenus à ce point de marginalisation ne portent pas le moindre intérêt au travail éducatif que nous essayons de développer. Nous devrions plutôt nous investir avec ceux qui veulent s'en sortir, car pour beaucoup de gens, ces jeunes-là seraient satisfaits de leur situation dans la mesure même ils l'auraient choisie. Je pourrais faire le choix de les ignorer, de les éviter. Mais je pense que l'on doit faire avec eux ce pour quoi nous sommes missionnés. Pourquoi ignorer ceux qui sont les plus présents, les plus visibles sur le quartier ? Bien sûr, nous devons nous *apprivoiser*, réduire *a minima* le décalage qui existe entre ma réalité et la leur. Il s'agit d'une phase difficile pendant laquelle j'ai souvent eu le sentiment d'être d'une totale inutilité. Là, il ne faut pas avoir trop d'exigence et il faut savoir avancer avec eux, à leur rythme. Il est important de remettre en question nos pratiques professionnelles, de ne pas se sentir blasé par ce que l'on voit. S'habituer signifierait que nous n'avons plus un regard professionnel, que le monde dans lequel nous intervenons irait de soi, deviendrait normal.

Un jour, alors que j'étais en travail de rue, j'aperçu Max devant l'entrée d'un bâtiment, sur un point de revente. Max fume beaucoup mais je ne l'ai jamais vu sur un tel lieu. Je me suis alors approché de lui pour le saluer et lui dire : « *Ca ne me regarde peut-être pas mais ça me déplaît de te voir ici !* » Il m'a répondu : « *Ca me fait plaisir que tu me le dises et que ça t'emmerde de me voir là !* » Nous pouvions difficilement en dire plus ; on ne reste pas longtemps seuls quand on fait de la rue. J'ai revu Max dans les jours qui suivirent notre rencontre ; nous avons reparlé du trafic, de sa présence devant le bâtiment. Il m'a déclaré qu'il était, ce jour-là, en train de *dépanner* afin de se procurer un peu d'argent. Pour acheter du cannabis (car il avait besoin de fumer pour affronter la journée) mais aussi des vêtements (car il voulait être bien habillé afin de pouvoir se présenter à une formation, plus précisément à une préparation au concours d'éducateur.

Il n'existe pas de situations type ; les jeunes sont présents sur le trafic pour des raisons qui leur sont très personnelles, très différentes les unes des autres. C'est pourquoi nous ne pouvons intervenir efficacement sur leur projet que si nous connaissons leur trajectoire.

Je suis souvent en travail de rue et en discussion avec des jeunes qui fument un *pétard*. Des jeunes qui n'éprouvent pas le besoin de se cacher, qui fument dehors, assis sur un banc. Ils sont majeurs. Je n'interviens que rarement lorsqu'ils fument ainsi, devant moi car je suis sur leur territoire. Si la fumée de leurs *joints* me gêne, je leur en fait part. Certains en tiennent compte, d'autres pas. Dans ce dernier cas, je pars. Mais cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de respect entre nous. Bien au contraire, je les considère dans leur globalité, dans leurs comportements variés. Respecter l'autre, n'est-ce pas l'accepter tel qu'il est et s'adresser à lui avec sincérité ? L'aider concrètement ne signifie pas lui permettre de se conformer aux attentes de la société mais de choisir son devenir.



## Portraits

### *Jean-Charles Bou-hanniche\**

Le quartier et les jeunes gens qui s'y montrent d'une manière ostentatoire ressemblent au théâtre d'une vie économique cachée jouant entre légal et illégal. Des destins se forgent, des habitudes de consommation s'établissent, des codes circulent. Paradoxalement, on nous parle de droiture, de parole donnée. Ils sont *beaux parleurs* et semblent faire *économie* de tout. Éclaircir les pratiques sociales et économiques de jeunes gens nécessite peut-être de regarder ailleurs pour éviter les dangers de méprise, pour examiner la trame des rapports sociaux. Les détours sociaux et économiques empruntés leur permettent peut-être d'accéder à ce que la société leur refuse, de ressembler aux modèles de réussite sociale transportés depuis 30 ans.

Il se pourrait que ces jeunes aient compris l'économie de marché libéral et qu'ils s'y inscrivent dans une fonction de résistance. Il se pourrait toutefois que cette action visible par ses manifestations ostentatoires et dispendieuses ne masque le détour social qu'accomplissent ces acteurs au service d'un conformisme polymorphe, porté par le salariat et la société depuis l'après-guerre. La première raison de ce type de démarche n'a que peu à voir avec le « rapport financier de ces opérations » puisqu'elle consiste à ouvrir des itinéraires de vie qui s'étaient refermés brusquement avec la sortie précoce de l'école. Certes, cette boucle empruntée est bien moins directe qu'école, formation, emploi, place et reconnaissance sociale dans la société mais, par cette complexité que nous décrivons plus tard, les enjeux, par certains aspects, se ressemblaient puisque, dans les deux cas, ont avoir avec « le statut économique et social ». Ne s'agit-il pas ici de mettre en oeuvre une stratégie d'évitement de la tutelle institutionnelle, de ses mesures d'aide de solidarité et d'assistance, des stigmates qui l'accompagnent mais aussi de la vraie pauvreté, de l'impuissance et de l'inexorabilité de leur situation ? Réaction somme toute banale mais souvent opacifiée par les représentations des médias, des travailleurs sociaux et des institutions, les présentant comme faisant partie d'un monde occulte souterrain, délinquant et dangereux.

Le danger d'indigence est réel : comment échapper à l'image négative de ce lieu d'habitation où l'on emprunte le nom des rues comme adresse pour éviter de donner le nom de la cité ? Ici, la rue ou le pied d'immeuble n'est pas un vain mot. S'y côtoient, les enfants en bas âge livrés à l'éducation des pré-adolescents, l'ennui des ados et des jeunes. Quelques dealers, délinquants de tout ordre entourés d'une flopée d'enfants attendant la course à 1 euros en guise d'argent de poche. C'est la course aux stages, à l'emploi précaire, de missions locales en assistantes sociales ; c'est la relégation sociale, au mieux au statut de pauvre, au pire à celui d'inactif incivil participant au climat d'insécurité. Comment avoir un regard différent sur ces déracinés de la ville qui inventent tous les jours le moyen de ressembler aux autres en affirmant leurs identités par les voies de l'économie informelle ?

---

\* Jean Charles Bou-hanniche est Animateur au Centre Social Saint Gabriel

Quand on regarde de plus près, que l'on s'adresse aux gens dans ce monde d'insécurité, de refus du travail, de profiteurs, de minimum sociaux, nous sommes choqués par l'activité, les codes de transactions et les représentations de l'argent de cette tranche de population. L'effet de loupe nous fait alors découvrir un monde où nos représentations habituelles ont peu de repères. Lorsque nous ciblons une population jeune (celle des 16-22 ans), nous sommes tout d'abord frappés par son aspect extérieur composé d'attitudes voyantes, de bruits, d'habits de marques, de moyens de transport et de communication moderne. Une question nous vient immédiatement à l'esprit : « Mais d'où vient cet argent ? » S'ils ont tellement de signes extérieurs de richesse à leur âge et dans la situation de précarité où se trouve le quartier, c'est qu'ils sont de véritables délinquants, nous narguant, de surcroît, avec de l'argent facile et des biens qu'il nous serait difficile d'acquérir. Il est évident que si nous nous en tenons à de telles constatations, nous bloquons notre préhension du problème à des représentations communes accréditées par la rumeur publique, quelques travailleurs sociaux et une partie des médias. Dans ce dernier cas, nous partirions donc du principe que ces jeunes gens s'apparentent aux termes délinquant / mafia / invisibilité. L'argent gagné le serait en masse, immédiatement et sans le moindre effort physique ou psychologique ; les biens amenant confort, sécurité et en mettant à l'abri de tous besoins essentiels, voire les biens de luxe, acquis le seraient tout aussi facilement. Dès lors la position de ces jeunes gens nous paraît une formidable injustice au regard de notre position sociale. Quelle est donc cette arrogance qui leur permet de s'afficher, de se montrer, d'étaler leur argent sans retenue ni discrétion aux yeux des travailleurs, de ceux qui n'ont plus d'emploi et de ceux pour qui les minima sociaux permettent à peine de survivre ?

Nous connaissons certains exemples sur le terrain, sans tirer toutefois un modèle reproductible et en faire une généralisation, qui pourraient nous éclairer et ajuster notre pensée et notre approche sur une partie de cette population. Michel Péraldi<sup>31</sup> parle de « promotion sociale à compte d'auteur », de « travailleur entrepreneur de lui-même », décrit des univers sociaux qui ne concentrent pas des « exclus » confrontés à des « nantis » mais entre lesquels s'insèrent, comme autant de facteurs de complexité, de nouveaux « affranchis » qui ne trouvent que marginalement, voire pas du tout, leur place dans les ordres symboliques et normatifs de la société salariale. Il est évident que si ce type de pratiques et de faits ne s'arrêtent pas aux exemples cités, nous n'avons pas les moyens d'en connaître l'ampleur réelle sur ce quartier en difficulté.

Toutefois, ce regard nouveau remet progressivement en cause une certaine vision du travail social, du traitement de l'apparente inactivité de certains groupes de personnes. Nous est-il permis d'entrevoir là un nouveau type d'activité pratiquée par des jeunes gens de culture méditerranéenne, bien éloignée de notre conception de la société salariale, qui pourrait constituer un ressort de re-dynamisation économique et sociale en même temps qu'une source d'expérience, de savoir faire et de réseau de connaissance ? Dans une de ses recherches, Michel Péraldi fait référence à l'apparition de nouveaux créneaux commerciaux, de nouvelles figures d'entrepreneurs souvent fils de migrants, jeunes ou moins jeunes chômeurs, exclus du marché du travail, salariés qui testent là de nouvelles carrières professionnelles en mobilisant des compétences relationnelles de « passeur » ou médiateur entre les différents univers culturels. Ce qui singularise le « colporteur passeur », c'est qu'il ne franchit plus les montagnes mais des différentiels économiques et sociaux, des barrières immatérielles dressées dans l'espace social urbain. Il s'agit bien d'activités « informelles », au sens classique du terme, qui échappent à la comptabilité nationale et à la normativité salariale mais il ne s'agit pas pour autant d'activités criminelles qui font l'objet tout à la fois d'interdit judiciaire et de désapprobation morale. Le colporteur fait circuler l'échange et les marchandises aux travers de frontières sociales. Comme nous le fait remarquer M. Péraldi, cet acte d'échange n'est pas

---

<sup>31</sup> Péraldi Michel : Nantis, exclus et affranchis : *Le courrier du CNRS*, n° 82, 1996

un geste de survie élémentaire : la survie est aujourd'hui assurée plutôt par les minima sociaux. Ces jeunes refusent de faire acte d'allégeance aux institutions et de se contenter du seul maigre revenu que leur assurent les prestations sociales. Ils sont dans une dynamique de « promotion sociale à compte d'auteur » et d'indépendance familiale, en somme empruntent « l'escalier de secours de l'ascenseur social en panne ». Ce sont des « affranchis » au sens ils s'assurent à compte d'auteur une promotion sociale. Ils échapperaient ainsi, par le biais d'une activité commerciale, aux voies proposées par une société économique et sociale normée.

Nous pourrions penser qu'ils vivent leur situation « d'affranchi » à la manière d'un deuxième exode, d'une deuxième migration sans toutefois changer d'espace. Ne s'affranchissent-ils pas d'abord d'un destin annoncé, écrit d'avance et de relations communautaires étroites et confirmées, ne leur permettant pas une nécessaire autonomie ou une réussite ? Ainsi, comme l'on porte au pays les cadeaux garants d'un exode réussi malgré la réprobation de la communauté, ces jeunes gens se plaisent et mettent un point d'honneur à payer le mouton de l'Aïd, ou le voyage de la Mecque, apaisant ainsi les réprobations de leurs parents qui les investissaient dans « l'ascenseur social » de l'école, de la formation et de l'emploi. Par ce détour en forme « de rite initiative », ils semblent alors pouvoir vivre positivement ce double décrochage et cette vulnérabilité de leur non présence dans la société salariale et assurancielle.

## **Hamed, l'entrepreneur de sa passion**

*« Avant, quand on commençait coursier, le moins que l'on faisait c'était 6.000 francs et cela allait jusqu'à 12.000 francs ; aujourd'hui, le moins c'est 800 euros, c'est très difficile. J'aimerais ouvrir une concession de scooters ou un magasin de légumes puis partir d'ici (les Rosiers), trouver une petite maison (à Saint Gabriel qui se trouve à 800 m d'écart). J'aimerais amener mes parents ailleurs. Ici, ça devient pourri, des Bagdad (gitans d'Irak) mettent le bordel. J'aime la mécanique et j'oublie tout surtout pendant le Ramadan. Je passe la journée à la cave et je ne vois pas passer les heures.*

*Ça a commencé quand j'étais petit, j'avais un vélo d'occasion et j'étais tout le temps en train de le bricoler. Les autres enfants me demandaient de réparer leurs volés, les crevaisons, la chaîne. Un jour, ma mère m'a dit : « arrête de réparer gratuitement, demande quelque chose... » Alors, j'ai commencé. C'était 10 francs le pneu crevé et 15 francs le câble. J'achetais toujours la caisse à outils de mon père et c'est mon frère qui m'a appris la mécanique, quand j'ai eu mon premier 103. Je réparais les crevaisons pour 50 francs, juste pour démonter la roue. La remise en état d'un « booster », c'était 300 francs. Pendant longtemps, j'ai fait que ça. J'achetais moi-même des boosters 800 francs et je les revendais 1 800 franc. J'avais un stock de pièces venues d'épaves que l'on me donnait ou que j'achetais à bas prix. Ça marche par le bouche à oreille. Tous les jeunes de la cité viennent me voir et leurs copains aussi, Avant d'être coursier, je réparais tout le temps. Maintenant, c'est le soir et le week-end. Aujourd'hui, j'ai pris la journée parce que j'avais un boulot facile à 100 euros. Petit à petit, j'ai eu des outils. Dès fois, au lieu de me donner de l'argent, on me donnait des outils. Si le mec m'aide, je lui fais payer moitié prix. En plus, je lui apprends comment faire. Ça me fait plaisir. Après, il peut se débrouiller seul.*

*Les gens ont confiance en moi et disent : « Hamed me l'a fait en deux deux. Il est trop fort ! » Pour les amis, dès fois, je leur fais gratuit quand c'est pas grave. Je leur dis : « Tu peux réfléchir un peu au lieu de fumer le chichon. Si t'as des ratés, change la bougie, je t'ai déjà montré... ». En une demi journée, je refais un moteur et monte tout le plastique pour 100 euros. Mes voisins m'ont présenté des « clandestins », des tunisiens qui apportent les boosters au bled pour les vendre. Moi, je les achète 100 euros à la casse ou à ceux qui viennent me les porter. Dès fois, je passe commande. Je fais une petite révision et leur vends 250 euros. Je*

leur prends 60 euros pour les démonter, et ça peut aller jusqu'à 30 par mois. En Tunisie il les revendent 1200 euros.

*Pour moi, l'argent ne représente rien... il me sert à m'amuser, à rien demander à mes parents, à m'habiller. J'ai acheté une voiture (une R21). Dès fois, je passe dans le quartier avec la musique à fond pour montrer que j'ai grimpé dans la société, on a qu'une vie. L'autre fois, X avait son cyclo foutu. Un gadgo était venu me vendre le même. Il en voulait 200 euros. Je lui ai dit que j'étais d'accord pour 150 euros cash et, de suite, il a dit OK. Le copain ne le croyait pas, il était content ! Maintenant que je travaille, que je suis coursier, je donne 200 euros à mon père et 100 euros à ma mère. L'argent des scooters, je le donne pas à mes parents, je n'aime pas. Ma mère m'a demandé d'acheter le mouton, j'avais le liquide dans la poche, j'ai préféré aller à la poste en chercher pour l'acheter. Mes parents, ils savent et ils ne savent pas. Quand même, ils n'aiment pas que les scooters restent trop longtemps dans la cave. Moi, je travaille, je souffre, j'ai mal au dos le soir à force de faire de la mécanique. Si j'étais flic, je dirais rien au jeune qui fait ça, je confisquerais la marchandise mais je préférerais qu'il travaille plutôt que vendre le shit. Je fais de mal à personne quand je fais de la mécanique. Les gens ont besoin de toi, ils ont pas l'argent pour aller dans un cycle et puis je suis à côté pour les dépanner. Les jaloux te critiquent par derrière et te font des sourires quand ils ont besoin de toi.*

*En fait, le secret de la réussite, c'est le secret. On sait pas combien tu gagnes et qui te fournit les pièces. Comme ça, il te « nique pas par derrière ». Il faut faire du business avec tout. J'ai vendu des parfums. Je les achetais 10 euros et les revendais 15 euros. C'est mon père qui me les portait parce que je me parfume... Si on me proposait un emploi dans la mécanique à au moins 1500 euros je me jette dedans. »*

Hamed adapte le service aux capacités financières de ses clients, une population jeune ou des Tunisiens en transit organisant des transferts de richesse Nord Sud. Il adapte ainsi la haute technologie et la met à la portée de l'individu. Il garantit, entretient, re-fabrique, réinvente le métier de mécano quand les grandes entreprises fabriquaient des engins et avaient le devoir d'approvisionnement mécanique de service après vente. Il individualise le service et est au service de multinationales qui produisent des engins chers et n'intègrent pas la réparation dans le concept de consommable. Il détourne ce concept pour le personnaliser, l'adapter au mode de vie et au pouvoir d'achat des populations qui l'entourent. En ce sens, c'est un maillon de la chaîne des économies mondialisées et dérégulées. On remarque que les transactions s'organisent par le « bouche à oreille », dans l'oralité, une oralité de relation de confiance, de respect, de garantie du travail. La relation personnelle est traitée comme un capital qu'il faut entretenir, amortir ou renouveler. On remarque aussi la structure horizontale de cette micro-entreprise constituée de plusieurs réseaux différents : ceux de la cité, du bouche à oreille des copains, des tunisiens en transit. Diversité aussi dans son approvisionnement : casse, occulte, stock d'épaves. Dans cette manière de fonctionnement, comme un garagiste, comme un garage associatif, comme un expert facilitateur d'affaires, comme une usine de transformation (démontage --> notice--> Tunisie) comme un service de proximité. Dans les prix (si on l'aide, pour les enfants, pour les gens de passage, à la tâche).

Hamed est coursier, comme beaucoup de jeunes dans le quartier. Les opportunités de travail sont rares et il s'agit là d'un mode relativement autonome d'avoir une activité. Les coursiers sont rémunérés à la course, reliés au bureau par un « talkie walkie » et, suivant les cas, peuvent vaquer à d'autres occupations en dehors du temps d'appel. On pourrait qualifier ce travail de flexible dans les deux sens, autant pour l'employeur que pour le coursier. « L'argent n'a pas d'odeur » : rien dans son cas n'est moins vrai. Deux types de projet se croisent. Un projet familial et un projet personnel en parti au service du premier. L'argent est une manière d'échange parmi d'autres et prend sens suivant sa provenance. Il s'adapte ainsi



aux différents codes d'échanges, de dons et contre dons. Cet argent est soumis à plusieurs étapes :

- Il transite par son réseau d'affaires via ses activités de mécanique, d'export... il est utilisé comme mode d'expression d'une réussite sociale (vêtements, musique, voiture, déplacements) et d'une émancipation financière face à ses parents. Hamed obtient ainsi, grâce à cette richesse « brute », le pouvoir, c'est-à-dire la reconnaissance, la notoriété, dans la rue pour son proche entourage et dans la vie pour toutes les personnes qu'il croise aux travers de son activité en réseau et sur toute la ville,

- Il est réinvesti, ainsi que le savoir-faire, dans une activité normée (vélomoteur coursier). Hamed possède en effet un cyclo tout à fait en règle, acheté dans un cycle. Cet argent doit donc passer dans le filtre de la norme pour être réinvesti dans la notoriété à l'intérieur d'un cercle familial élargi. Hamed utilise certains codes comme celui de la religion (il se retire dans la mécanique pendant le ramadan, achète le mouton de l'Aïd avec sa paie...). Hamed est donc aussi entrepreneur de son argent où il donne couleur, odeur, code suivant ses besoins et les groupes d'individus qu'il traverse. Il en transforme l'usage et les codes. Comme dirait Simmel, « ces échanges font société ». Il a une capacité à voyager dans des mondes sociaux différents.

Dans un premier temps, la précarité d'un vélo d'occasion oblige Hamed à bricoler. Il est ensuite initié par sa mère à l'échange et par son frère et son père à la mécanique. Puis rapidement, il troque, achète de l'outillage et répond à un besoin et à la nécessité de remettre en état à moindre coût, en tout cas à un coût inférieur à celui d'un professionnel, un vélomoteur source de déplacement rapide. C'est par un service de proximité qu'il développe son art. Les échanges sont alors de plusieurs types : argent/mécanique ; conseil dépannage/reconnaissance ; perspicacité négociation / reconnaissance d'un savoir-faire et être. Ce service de proximité lui permet dans l'oralité du rapport d'élargir sa clientèle dans tout Marseille et de devenir un maillon dans un micro négoce France-Tunisie. Hamed se sert de cette initiative pour visiter d'autres mondes sociaux et économiques qui, à leur tour, lui permettent de réinvestir dans une activité normée (coursier) source de valorisation dans son cercle culturel. Cette situation n'est ni statique, ni définitive, plutôt caractérisée par sa mobilité : mobilité physique mais aussi des échanges et des situations. Nous ne sommes pas dans un schéma classique d'activité découpant une vie familiale, une vie conviviale et une vie au travail. Ici, tous les monde se mêlent, sont en interaction, les uns au service des autres en similitude avec l'activité de nombreux jeunes. En ce sens, les territoires traversés, la famille, les réseaux économiques sont au service d'un mode de vie, d'un mode d'activité. Le travail tel qu'il est appréhendé jusqu'à aujourd'hui perd son sens, aussi bien en tant que protection des risques qu'en termes de territoires distincts du lieu de vie, de la convivialité et du réseau de la culture familiale élargie. Là où les mondes et les territoires avaient des sens autonomes se trouvent des relations, des échanges, des territoires qui ne font qu'un, et qu'un sens.

## **Moussa, l'entrepreneur politique**

*« Ma vie, elle est ici. Moi, mon pays c'est ici. Mes parents sont contents, ils m'ont inculqué l'essentiel, le respect et la tolérance. Je nie pas mes origines mais je respecte le côté français, je suis intégré de naissance.*

*J'étais encore à l'école. Durant les vacances, un maçon de la cité m'embauchait. Je faisais le manœuvre, c'était mieux que de traîner dans les rues. Puis j'ai quitté l'école. Le week-end avec des copains, on travaillait pour des forains gitans de (...). Ils nous ont appris le métier de commercial. Des écoles existent mais cela nous a appris énormément sur le fait et la psychologie du client ! Ils nous ont présenté des grossistes juifs de (...) en nous disant : « Si tu es correct et que tu sais travailler, ils te soutiennent dans ce que tu fais ». Ils nous avançaient le stock des fripes, des habits de marque, ils nous donnaient le prix au détail et on*

vendait sur commande par le bouche à oreille chez les gens qu'on connaissait. On faisait juste la moitié du bénéfice des forains. C'était plus intéressant pour les gens (achat d'un lot par semaine à 400 euros et 100 euros de bénéfice). Ces grossistes nous en ont présenté d'autres de Paris quand ils venaient ici. Là, on faisait plus de bénéfice (une fois par mois un lot de 1000 euros et un bénéfice de 500 euros).

J'ai eu une place chez Haribo pendant trois mois, après je me suis disputé. Puis j'ai été brancardier avec un copain à l'Hôpital mais là, il y avait du commerce à faire. Alors on s'est associé avec Kader. Moi, je prenais la marchandise parce que j'avais le contact avec les grossistes, et lui, il faisait le commercial. On avait toujours des habits intéressants à vendre et les gens avaient l'impression de faire des affaires. Je ne suis pas resté longtemps à l'Hôpital, mais lui, il continue toujours à vendre le linge que je lui apporte. On marchait aussi avec un magasin de sport (...). Lui, il nous donnait ses invendus. Comme on en prenait beaucoup, il a fait confiance. Quand j'étais au club de sport, on a monté un stand le mardi soir. Quand le magasin avait des stocks en trop, on lui faisait partir. Les gens étaient contents, ils faisaient des affaires. En plus, on leur évitait de se déplacer dans les grands magasins. Dans le sport, on fait pas n'importe quoi, les gens ont confiance, on conseille, on garantit les vêtements et l'on remplace si ce n'est pas bon. Grâce au directeur, j'ai monté d'autres stands dans d'autres salles (5000 euros de matériel vendus chaque mois et 1000 euros de bénéfice). Ce que je ne vendais pas dans une salle se vendait dans l'autre. Tous mes voisins me demandaient. Les femmes me demandaient des affaires de toilette. Je leur vendais des gants (1 euros les 5 gants vendus 2 euros) et quand il y avait des T-shirt en trop, je les donnais à des clients potentiels. On achetait des parfums en gros et je les confiais aux femmes du quartier, on leur avançait 100 parfums et toutes les fins de semaine, il fallait que ça rentre pour qu'on achète autre chose. Avec la salle sportive, j'ai rencontré d'autres gens. J'ai repris les bouquins (anglais, maths, français, géographie...). Il fallait que je soigne à tout prix mon vocabulaire. Le déclic, c'est quand le directeur de la salle m'a invité à Paris et m'a présenté à des personnalités (celui qui a fait la pub Orangina). Quand j'étais chez lui, j'étais stupéfait, c'était le château « en Sologne, le pays de Mitterrand ». Mon directeur était invité et, pour me faire plaisir, il m'a invité. J'ai mangé chez « Maxim's », j'ai rencontré des patrons d'usines, j'ai rencontré le numéro 2 de la SEP (Société de vigiles). Je connais pas mal de monde, des élus, chefs d'entreprises. Tous ces amis ne sont pas très manuels. Alors, on a monté une équipe de 5 personnes. Moi, je trouve les marchés, le plâtrier, le maçon, l'électricien, le plombier. On fait du robinet qui fuit à tout le reste et on est tout le temps disponible. Mes clients sont des chefs d'entreprises. Les jeunes que je prends sont des amis de la cité. Eux, ils touchent le chômage et ça leur fait un supplément. Alors, on est moins cher. Les amis me confient les clés de l'appartement, ils ont confiance, je garantis le travail et c'est aussi pour me faire plaisir (4 à 5 chantiers par mois ; la somme est partagée équitablement quelque soit le corps de métier). Ils ont voulu monter une boîte de sécurité mais je les ai dissuadé. J'ai mis de l'argent dans une société de protection qui existait depuis 3 ans. Maintenant, je suis associé, j'ai un salaire et des commissions.

J'admire beaucoup un chef d'entreprise qui s'est fait tout seul. Il faisait des livraisons de pain., Aujourd'hui, il est un homme politique important (...) Il vient de racheter une grosse entreprise... Je suis responsable de l'affichage. Je m'occupe de mon quartier, je négocie gratuitement. Il faut donner leur chance aux jeunes, les former que dans 5 ans on n'ait pas besoin des entreprises. C'est ça la politique que j'aimerais que l'on mette en œuvre. J'ai fait embaucher des gens mais ils se présentaient négligé. Maintenant, j'exige qu'ils soient « clean » avec un CV, une photo. Pour moi, c'est un honneur, un plaisir, je vais pouvoir faire quelque chose pour mon quartier.

Il y a 3 ans, il y avait un jeune qui était déprimé. Il avait besoin de cours, on a discuté tous les soirs, j'ai discuté avec ses parents j'ai été dans des réunions de parents d'élèves. Parce que les parents ne parlaient pas le français, j'ai défendu son cas pour qu'il passe en

*classe supérieure. Maintenant, il me montre même son bulletin. Il y a des jeunes qui n'arrivent pas à entrer dans des boîtes de nuit avec leurs copines. Quand je connais le patron, je vais le voir et ça se passe bien. Une fois, j'ai invité une association d'architectes, il y avait une fille qui me tutoyait. Une autre fois, j'étais invité au Cargo avec mes amis, quand elle a vu que j'avais des relations avec des élus, elle m'a vouvoyé. Cela m'a fait rire ! Dernièrement j'étais à Carnoux, le conseiller municipal ne me donnait pas d'importance, il croyait que j'étais un jeune qui cherchait un job. Quand il m'a vu discuter avec le maire, là il a changé.*

*Dans le business, il n'y a pas de race. Quand tu as ce tissu de relations, c'est énorme ! Certains de mes copains m'en ont voulu, ils croyaient que je les avais abandonnés. L'argent que je gagne me sert depuis l'âge de 16 ans. J'ai plus demandé du fric à mes parents. L'argent, c'est le moyen de subvenir à mes besoins, de m'habiller, de manger, de pouvoir inviter des personnalités, de dîner avec ces gens ; j'ai besoin d'argent mais pas trop. Au début, je considérais mes commerces comme légaux, bien que ce soit interdit. Je me suis dit ou je fais ça ou je vais voler. Si je n'avais pas trouvé ce chemin, dans le commerce, je serais peut-être mort. On peut faire ce que l'on veut si cela ne gêne pas les autres, si ça ne nuie pas à ses affaires. Si tu acceptes d'être un homme public, ta vie privée c'est pour ta famille, tu es un exemple. Il faut respecter la parole. Aujourd'hui, je peux être un exemple de réussite même pour les délinquants, même pour celui qui m'a donné un coup de couteau. Plus tard, j'aimerais fonder une famille, être utile en laissant une trace dans la société, avoir l'impression d'avoir fait quelque chose. »*

Les premiers rapports qu'il entretient avec le système économique en tant que salarié sont considérés comme des écoles du rapport social ou rapport d'échange. Il prend cette expérience comme une alternative à la rue, à l'école ; Il quitte l'école prématurément et oscille entre la rue, les copains et des boulots alternatifs, connaît une période d'errance. C'est une phases décrite comme essentielle, intermédiaire avant les « réussites ». Moussa se place au centre d'une étoile de réseaux. Ses relations sociales sont traitées comme un capital fixe remplissant une fonction productive. Il produit du capital réseau et relations. Chaque occasion d'échange ou chaque rencontre tend vers un réseau d'échange social et économique. La multiplication des bénéfiques est bien plus social que financier. Il a une mobilité de réseau dans la ville. Il établit des relations, des échanges, des codes en fonction des mondes qu'il traverse. Il s'adapte et établit des ponts entre ces différentes activités. Nous pouvons remarquer qu'il met en place une activité ascendante dans chaque réseau et entre les réseaux. Il est a priori le pivot, le chaînon manquant entre les réseaux ; du moins se présente-t-il comme tel. Il semble vouloir préserver l'intimité ou le secret de ses réseaux. Il se met en situation de détenteur des codes de sorte que la circulation des biens puisse s'établir d'un monde à un autre. A partir d'un commerce d'habits en gros sur le marché de Belsunce et du Sentier, et par le biais d'un court passage de brancardier, il met en place dans l'hôpital un commerce qui est alors tenu par un membre de sa famille élargie. Quand il rentre dans la salle de sport, c'est pour faire du sport mais loisirs, relations sociales, relations économiques, convivialité convergent vers un seul sens, une manière d'être, une façon de vivre éloignée des conceptions normées et séparées du salariat, du temps libre et de la cellule familiale. Nous pourrions qualifier cette relation « biologique » au sens où chaque cellule crée issue de la même programmation génétique établit des liens, des synapses, avec d'autres cellules pour faire matières vivantes, voire organes, que représenteraient la ville, ses réseaux, ses interconnexions. L'apparente étrangeté de ses membres participe à la vie du même être urbain, l'étranger et pourtant complémentaire et l'indispensable.

Moussa a un projet d'extension et d'interconnexion de ses réseaux dont la productivité, comme le rappelle Tony Négri, découle de la coopération des agents. Il développe alors la définition « d'entrepreneur politique » Les liens entre les rapports

économiques et les rapports sociaux sont des liens de moralité, d'oralité, de confiance, de réciprocité, de parenté ; l'argent n'étant qu'une de ces valeurs d'échanges. La promotion sociale passe par la promotion des échanges et leur diversification. Il remet en œuvre sa culture scolaire pour s'approprier des outils de civilité nécessaires à un même niveau d'échange. Il met en œuvre, au travers de sa micro entreprise de travaux, deux types de relations :

- il propose un service de proximité modulable, du petits services au gros œuvre. Il individualise sur le mode de l'amitié une opération économique. Il rend des services que d'autres ne pourraient pas mettre en œuvre, faute de temps, de disponibilité ou de rentabilité économique. La rentabilité financière, bien que faisant partie de ses projets, n'est pas l'objectif. Il se doit d'élargir les redevabilités de ces personnes qu'il pense placer à des secteurs-clefs de sa promotion sociale.

- il établit un lien de redevabilité avec ses amis d'enfance originaires du même quartier en exploitant leurs diverses compétences. Il invente ainsi un nouveau statut, celui « d'intermittent du travail », permanent du chômage ou de « minima sociaux », les revenus de l'un venant combler les aides de l'autre, permettant un revenu de subsistance moral et physique.

Maurizio Lazzarato nous fait remarquer dans son approche « du travail immatériel » que « ce type de production s'enracine dans l'évènement et non plus dans la normalisation. La pulsion communautaire fonctionne comme une composante privilégiée de la productivité ». Moussa met en scène ces liens communautaires dans l'organisation d'une activité, recourant intelligemment à la fois au travail officiellement rémunéré, au travail au noir et aux allocations de chômage. Il est à noter que s'il s'est émancipé financièrement des tutelles de sa communauté parentale et des minima sociaux, il entretient toujours des relations de dons et contre dons avec sa communauté familiale et de vie. Ses activités et ses capacités à exploiter et fabriquer des réseaux lui ouvrent la porte du politique et de l'action politique. L'entrepreneur politique comme le désigne Toni Négri, « c'est l'entrepreneur qui exerce essentiellement sa fonction productive en réalisant l'assemblage des conditions sociales, administratives et politiques de la production ». Moussa semble être le chef d'une entreprise virtuelle qui mettrait en relation différents mondes, tantôt de producteur ou d'approvisionneur, tantôt de client potentiel, tantôt de main d'œuvre. Il réalise ainsi un réseau économique qui lui est propre et où il se trouve l'articulation indispensable, celui sans lequel le lien entre ces mondes n'existerait pas. En effet, les grossistes existaient sans lui ainsi que la salle de sport, les femmes du quartier, ses amis au chômage, les besoins aussi. Il a simplement mis en relation, organisé et adapté les réseaux pour en tirer un bénéfice social et économique. Moussa présente des similitudes avec la figure de l'entrepreneur politique décrit par Toni Négri. Entrepreneur politique qui « reste extérieur » comme le soulignent Michel Péraldi et Evelyne Perrin, « aux réseaux de coopération productive qui se forment dans la société, et dont il se borne à tirer parti au niveau de l'organisation sociale du travail immatériel ». Il construit une promotion sociale en d'incessants allers et retours entre les différents mondes sociaux de ses différents réseaux et de son monde d'appartenance, comme pour en vérifier l'universalité. Il se sent redevable de ce monde qui a nourri son enfance en même temps qu'il tient à montrer les attributs de sa réussite. Il prend une position d'homme incontournable dans son quartier proposant travail, projets de société en même temps qu'aide ou médiation individuelle. Ici, au-delà des activités, c'est l'ascenseur social qui est informel. Il ne dépend ni de normes ni de procédures historiquement ou socialement reconnues mais bien d'un parcours original ayant à voir avec les origines, la ville, la situation sociale et la capacité de l'acteur à innover, à échanger et être sociable.

## **Sofiane, le « marchand ambulant »**

*« Je ne donne pas d'argent à mes parents, je ne leur en demande pas. Cela me sert à m'éclater, à m'habiller, à aller en boîte, à faire du ski, à me payer l'essence et le cyclo. J'ai un compte où je mets l'argent que je gagne. Je sais toujours combien j'ai. L'argent, pour moi c'est la survie mais le principal, c'est de vivre l'instant présent. Il arrive souvent que je prête de l'argent à des amis, pour leur rendre service. Le business, pour moi, c'est acheter pas cher et vendre à la moitié du prix en magasin et faire un bon bénéfice. J'ai commencé à vendre des cartes téléphoniques puis j'ai eu une affaire de cartes d'azur. Je les vendais 20 euros au lieu de leur prix normal. Tout le monde en voulait. Je n'arrêtais pas puis le fournisseur a été coincé. Alors, j'ai connu un grossiste de parfums qui faisait de l'import export... Je lui achetais des lots de 450 euros et les revendais 15 euros pièce. Je prenais 10 euros. Je faisais des listes de parfums avec les prix, je les photocopiais et je chargeais un groupe d'amis de les montrer à leurs connaissances et quand ils vendaient, ils avaient 3 euros par parfum. Cela s'est arrêté parce que le type a augmenté ses prix. On les venait à l'école, aux copains de lycée puis aux copains des copains. En fait, ça marchait parce que ce n'était pas cher et qu'ils avaient le choix. On savait que j'avais des parfums. Alors, à l'école, dans la cité, dans la famille, on venait me voir. J'ai jamais fait des cadeaux mais toujours des prix aux bons clients. De temps en temps, je vais en Andorre, j'ai des commandes et puis j'achète ce qui peut se revendre ici. J'achète des cartouches de cigarettes à 10 euros et les revends 13 euros. Je prends des machines à calculer compliquées, je les revends au lycée 150 euros (40 euros de bénéfice) alors qu'elles valent ici 400 euros. J'ai même essayé le marché de Gardanne, je connaissais un grossiste d'habits rue Tapis vert, j'achetais de tout, des assiettes, des habits. J'ai pris la patente, j'ai essayé de rester dans la loi mais il fallait donner l'enveloppe au placier. Il y avait même les gendarmes derrière. J'ai abandonné de suite. Les juifs et les Arméniens, ce sont des bons commerçants, ils sont solidaires.*

*Maintenant, je livre des pizzas le soir de 18 à 24 heures, je fais 40 euros. En plus, j'achète tout ce qui peut se revendre. On me porte des postes, des ordinateurs, je regarde si ça marche et je revends. Les gens ont confiance, je ne suis pas un escroc. Quand j'aurai assez d'argent, j'ouvrirai un snack, une usine en chine où la main d'œuvre est moins chère, j'exporterai ici et je revendrai grossiste. C'est pas du vol, j'embête personne. Au contraire, on vient me voir. Ce n'est pas comme ceux qui s'attaquent aux gens ; moi, je « nique l'Etat », ce n'est pas pareil. Je me vois bien faisant un peu de tout partout où il y a des sous, chef d'entreprise ou m'occuper de sport, faire travailler mon argent. Ce sont les sous qui m'intéressent si tu veux t'amuser, il faut des sous ».*

Sofiane s'entoure de gens qui l'admirent. Il exhibe ce qu'il possède, il montre franchement les billets. Pour lui, c'est un code de réussite. Avec ça, il négocie, il achète, il prête. En somme il fait société (Simmel). En même temps, il gère cet argent, il n'est pas dispendieux, il calcule toujours le rapport coût/efficacité sociale ou financière. Il a pour modèle un autodidacte. Il présente une volonté de s'émanciper de ses parents, ne pas ressembler à la stigmatisation du travailleur immigré. Il investit financièrement dans des codes d'intégration de luxe et de loisirs. Il s'inscrit sans une activité tout à fait comparable à ce que Michel Péraldi décrit en terme de processus d'affranchissement des cadres normatifs socio-économiques du « pacte salarial » de ces 30 dernières années. Sofiane travaille à « flux tendu ». Pas de stock, seulement des opportunités d'achat qui correspondent à des demandes non assouvies dans le sens d'un transfert de charges ou de richesses. Il vend du luxe (parfum) et de l'utilitaire incontournable par des filières où les prix s'équilibrent avec le pouvoir d'achat des demandeurs. Il a capacité de voyager dans des mondes et des territoires différents pour faire fonctionner ses réseaux : lycée, école, approvisionnement en Andorre. Il invente un territoire de circulation avec ses réseaux d'amis et ses réseaux de fournisseurs. Il cesse quand le fournisseur augmente les prix, il est conscient du transfert de charges possible, il a une fine connaissance du milieu qui l'entoure, il possède plusieurs clefs de communication :

- ses fournisseurs constitués par des délinquants, des grossistes ou encore des principautés détaxées,
- son réseau constituée par ses amis qu'il fait bénéficier soit d'une franchise soit de prêt d'argent, et par le bouche-à-oreille, par les amis des amis qui font des affaires,
- ses clients qui ont besoin de cartes téléphoniques, de cartes d'azur, de parfum ou de cigarettes.

Sofiane couvre ainsi des besoins élémentaires à moindre coût. Il a le don de personnaliser sa vente. On lui fait confiance. Il vérifie, il répare, il garantit. C'est un service qu'il rend. Il monte ses entreprises dans l'opportunité du moment. Il ne planifie pas, c'est la marchandise ou l'événement qui impose son fonctionnement. Sofiane est coursier. Il parcourt la ville. Il connaît ses moindres recoins, il est autonome dans ses horaires, il a un moyen de déplacement. Il a une clientèle variée, il visualise ainsi les codes et les fonctionnements des différentes strates de la société. Il invente dans ce service un mode d'échange et de transfert de richesses. Il a une attitude de nomade sur les endroits qu'il traverse. Il a la faculté de passer ces mondes en faisant des réseaux. C'est un mode d'oralité où la confiance, le respect, la personnalisation remplacent le contrat, la facture, la garantie. C'est un monde « dérégulé » des normes économiques. En ce sens, il participe à cette nouvelle économie, l'économie mondiale. À l'image de ces marchands de foire, Sofiane est susceptible de vendre tout ce qui se négocie. Lui seul est détenteur du savoir et de la négociation avec ses réseaux. Il se déplace, il a des intermédiaires, intervient sur des marchés du « nécessaire » et fait du « discount » sur des produits où le discount n'existe pas. La Régulation ne lui convient pas, il refuse les règles économiques du marché organisé.

## **David, le « saltimbanque »**

Il fait du théâtre depuis plusieurs années, il est actuellement en stage artistique à la Friche et veut se professionnaliser dans ce domaine. C'est un jeune homme de 22 ans d'origine « pied-noir ». Il a une petite sœur de 16 ans qui va entrer au lycée, une mère infirmière et un père qui vient de trouver un emploi de cuisinier. C'est une famille extrêmement endettée car le père était joueur. Généralement, le dix du mois, ils n'ont plus d'argent et accumulent dettes, procès verbal et précarité. Toutefois, il y a un climat de confiance et de solidarité dans la famille. David a pris de la distance et est devenu un courant d'air quand la famille a été expulsée et a vécu à quatre dans un T1. Il a une fonction de patron à la maison. Pour lui, l'argent est un moyen de vivre en société. Il n'a pas de gros besoins, il se sent en décalage, dépense de l'argent parce que les autres en dépensent.

Au début, le type d'activité n'est pas énoncé puis très vite il me parle de son « business » d'habits. Il achète des Tee-shirts, des jeans, marchandises qu'il est sûr de vendre (par exemple des T-Shirts blancs pour les salons de coiffure). Il achète chez des grossistes, prend un sac à dos et vend dans tous les commerces de la ville excepté les magasins d'habits. Sa marge bénéficiaire doit être au moins de 1 à 3. Il se délimite un périmètre pour la journée et un temps de vente par client, pour être sûr de ne pas perdre d'argent. Il fait un bénéfice d'environ 150 euros pour 10 heures de travail. Il dit vendre à des gens qui n'auraient pas envie d'acheter en magasin, c'est-à-dire à un prix normal et avec la sensation de ne pas faire une affaire chez un commerçant qui est plus riche qu'eux. Il aime conseiller, discuter avec les gens. Ces derniers le lui rendent bien et sont contents de voir un jeune se débrouiller et achètent quelquefois pour lui faire plaisir. Il parle aussi d'une « activité » qu'il a arrêté, le commerce de cannabis. Avec son copain, ils ont mis 40 euros chacun qui leur rapporte 15 euros de bénéfice. Ce commerce a duré et s'est amplifié jusqu'à un gain de 1000 euros par jour. Au début, cela se faisait entre amis et s'est rapidement étendu à une clientèle fidèle. Il dit avoir toujours été soucieux de la qualité mais sans profiter de sa source d'approvisionnement fiable et amicale durant les périodes de pénuries, pour augmenter son bénéfice. Ils ont arrêté

car le danger devenait trop grand et attirait des dealers grossistes de plus en plus importants. Dans cette activité, les horaires de présence sont fixés à l'inverse du commerce d'habits.

Les clients ont confiance dans les produits qu'il vend. Il n'emprunte pas d'argent pour ce type d'activité car cela est trop dangereux. S'il était volé ou saisi, il ne pourrait pas rembourser. Il ne diffuse aucune information, cela se fait de bouche à oreille. Il lui arrive de faire des cadeaux mais pas à des clients. Il dispose d'un cahier de comptes pour savoir où il en est. C'est d'ailleurs comme cela qu'il s'est aperçu que son père s'était servi dans le pécule provenant d'habits pour le jeu et qu'il a demandé à celui-ci de lui servir de chauffeur rémunéré pour faire le tour des commerces et vendre. Il avait l'impression d'être le patron d'une petite entreprise familiale.

Il a 2 comptes séparés : l'un pour toucher l'argent de son stage et l'autre pour y mettre l'argent de son business. Les 300 euros de son stage sont répartis en 10 euros par jour (transport, cigarettes, 2 cafés et 3 euros pour manger). Le reste de l'argent gagné d'une autre manière sert à se sentir un consommateur ordinaire, à ne pas compter le nombre de hamburgers au « Mac Do », à avoir d'autres habitudes de consommation, celles des gens qui ne comptent pas les pantalons ou les invitations que l'on peut faire, l'essence des véhicules aussi. Il a l'impression d'être un citoyen en consommant car il paie l'impôt, la TVA. Il n'achète pas d'objets durables avec cet argent et a du mal à aider sa famille. Il a toutefois acheté une bague qu'il porte et a changé 1000 euros en dollars pour ne pas y toucher. Il préférerait le troc, un service contre un autre (Exemple : il est à la plage sans sous. Il va à la rencontre d'une marchande de cacahuètes qui passe, l'avertit qu'il y a un client qui l'appelle et lui demande une commission. Il aura un sachet de friandises). Il trouve cette activité valorisante pour lui car il cultive des relations humaines, il apprend à connaître les autres. Il est valorisé par ses amis mais les parents de ceux-ci ne trouvent pas que cela soit un avenir. Toutefois, ils ne le considèrent pas comme un délinquant. Quoi qu'il fasse, il a envie d'avoir de vraies relations humaines avec les autres (politesse, respect de la parole, amour de la vie). Ses parents sont au courant mais pas de tout. Il a été élevé dans cette ambiance où l'on manquait souvent d'argent. Sa sœur toute petite voulait faire des gâteaux pour les vendre. Son père est un fin négociateur quand il fait le marché. Il prend cela comme un jeu, un défi. Il trouverait anormal que la police l'arrête pour vente d'habits. Bien sûr, il n'est pas au registre du commerce mais il achète les stocks légalement avec facture. C'est d'ailleurs un bon argument de vente. Cela lui est arrivé que des « flics » veuillent lui saisir son sac mais il s'est débrouillé en leur expliquant qu'il ne volait pas, qu'il était jeune et qu'il fallait qu'il gagne sa vie. Il y a des limites qu'il ne franchirait pas. Il peut être d'un côté ou d'un autre du fil mais sans s'en éloigner. « *J'étais un dépanneur, pas un dealer* ». C'est une activité qu'il gardera durant toute sa vie. Le négoce, il le fera d'une autre manière mais c'est un plaisir dont il ne veut pas se priver. Si on lui propose le même boulot déclaré, il ne l'accepterait pas. « Pas de liberté de dire merde à son patron, fini la sensation d'être autonome, d'imaginer ». Il se représente dans 10 ans avec un gros CV plein d'expériences de la vie.

Il y a chez lui une manière d'appartenir à un monde difficile auquel on n'accède qu'avec certaines clefs ou connaissances. Il faut préciser que le théâtre est sa passion et qu'il s'y projette volontiers. Actuellement il suit un stage rémunéré de formation artistique. Ce déraciné, cet immigré de France, plongé dans le monde de la précarité, semble tirer des ressources insoupçonnables de cette situation et met en place quelques ressorts pour pénétrer des statuts sociaux dont on le pense *a priori* définitivement exclu. Bien sûr, il définit une moralité qui souvent n'a rien à voir avec la légalité. Quand il nous parle de ses commerces, l'argent et la volonté de sortir d'une grande précarité semblent en être au premier abord le moteur essentiel. Cela serait mal entendre si l'on ne prêtait cas au plaisir qu'il a d'exercer ce métier de vendeur vagabond, de colporteur en somme : « *Il faut avoir envie de vendre, que cela soit magique. Il faut avoir de l'imagination, chercher sans cesse ce qui pourrait marcher et ne pas rater d'occasion. Prendre une commission sur tout ce qui est vendable* ». On pense

ici à E.Goffman. Ne met-il pas en lumière les ressorts de toute interaction que sont le tact, la retenue, la discrétion, qui sont le propre de situations transitoires où l'échange est défini d'entrée de jeu comme non intégral, obéissant à des règles de partialité et à une logique de la circulation : « *Savoir en 1 seconde si la personne va acheter ou pas... Avec les femmes c'est plus facile, elles aiment voir un jeune se débrouiller... Les hommes, c'est plus dur c'est un duel...* »

Il apprécie la rencontre, le décryptage de gens et de modes de fonctionnements différents. Il a cette faculté de mettre en relation des activités et des personnes qui apparemment ne se seraient pas rencontrées. Il vend des objets d'une provenance incertaine à des commerçants patentés ou à des gens trop exclus pour avoir une consommation sans complexes. M. Péraldi parle ici de rupture de charge entre les lieux de production et de consommation. Ces jeunes négocient la transaction en prenant en compte liens communautaires conviviales, impossibilités de déplacement ou barrière culturelle à la consommation de certains produits. Il se sert de ce qu'il a appris dans sa famille et de l'image d'une ville où l'on fait des affaires pour mettre en œuvre un système de marketing performant économiquement et socialement. Ce sens du contact et de l'échange lui donnant une place dans le cercle de ses amis de sa famille et de ses clients.

David évoque une utilisation de l'argent qui peut paraître incohérente. Il utilise les 300 euros de son stage d'une manière extrêmement calculée pour son nécessaire vital de tous les jours alors que l'argent de son commerce lui sert à « se sentir un vrai consommateur » dépensant sans compter, invitant, faisant des cadeaux. Il établit une dichotomie financière entre deux mondes, celui où l'on serait une personne ordinaire, comptant ses sous, et celui plus télévisuel, publicitaire où l'on serait dépensier et insouciant. « *Si les gens n'avaient pas d'autres sources de revenus, ce serait la misère* ».

Nous pourrions le suspecter de conformiste polymorphe, tantôt avec les attributs superficiels du « show-business », tantôt avec les attributs superficiels d'une classe moyenne s'il n'avait une pratique économique réellement imaginative et de réelles compétences de sociabilité. David a les attributs de « l'affranchi » au sens de l'autonomie d'une situation familiale précaire et d'un contexte économique difficile. Il a le choix de projet qui se rapproche du travail immatériel au sens de Maurizio Lazzarato, le théâtre en point de mire avec un statut d'intermittent du spectacle qu'il invente en cumulant diverses ressources, un stage rémunéré, des pratiques informelles de commerce et d'échange.

En même temps que différentes sources d'échanges sociaux, il a différentes sources de revenus. Il traverse les mondes sociaux de la ville en y adoptant les codes internes comme étranger à chacun de ces mondes. Ainsi quand il fait un stage de théâtre, il se comporte comme un stagiaire en gérant les revenus comme le feraient tous ceux qui n'auraient d'autres alternatives. Ses dons d'acteur, il les exploite ailleurs dans des mondes marchands ou par un réseau familial. Il se sert chez des grossistes d'habits de la ville pour individualiser son service en se déplaçant chez tous les acheteurs potentiels. Dans ce monde « du porte-à-porte », il se met en scène au service de son projet artistique où chaque vente devient une création et où l'argent plus que le prix de la marchandise devient un paiement de sa prestation théâtrale. Il devient « entrepreneur de lui-même ». Outre les moyens de survivre et de vivre en société sans avoir les attributs du marginal, il met en œuvre un véritable processus de formation qui traverse toutes ses activités et tous ses commerces.

Il y a un écart entre l'intense activité de ce personnage et les images d'assisté et de faiseur « d'argent facile ». L'invisibilité la caractérise ainsi que la non-reconnaissance normée, jusqu'à la faire disparaître sous le stigmate de la délinquance. Outre le fait de s'inscrire dans différents réseaux, Davis s'inscrit dans une activité transversale de comportement et de consommation de cannabis par une frange de population ayant des origines et des horizons diverses. Il s'inscrit en ayant un commerce de cannabis dans un point central où convergent jeunes de tous milieux sociaux. Il s'inscrit lui-même comme



« dépanneur » et non comme « dealer ». La fonction sociale d'échange égale la fonction économique et monétaire. Ce type d'activité aurait du mal à fonctionner dans une ville autre que Marseille. Il se sert de l'image permissive orale et marchande de cette ville. C'est un capital qu'il porte en lui dans ses rapports aux autres et c'est une image « marketing » qui porte son commerce sans marque. On dira qu'il est et qu'il fait « made in Marseille ». « *Marseille est une ville marchande, on a toujours l'impression d'y faire des affaires. Cela aide quand on vend en dehors* ». Tony Négri<sup>32</sup> pourrait le présenter comme un chef d'entreprise, entreprise de condition sociale, économique et archéologique de la ville. Il serait l'acteur social se déplaçant dans ces conditions précises. Nous pouvons remarquer qu'il adapte la loi ou la ville par nécessité ou par cynisme, il replace la position de commerçant informel dans un contexte plus large que sa simple activité c'est-à-dire dans un contexte mondial de crise qu'il explique même au représentant de la loi pour qu'il puisse poursuivre son activité.

## Conclusion

Ce détour, entrepris tout au long de notre recherche, nous place dans une position où certes l'image n'est ni complète ni parfaitement nette, mais où se dessine des représentations qui parfois occultent, qu'il s'agisse de stigmatiser, de s'en émerveiller ou d'en être effrayé. Il nous paraît que cette « affaire » soit plus sérieuse que ce que nous pensions. Nous pourrions être dans une recomposition des filières économiques et une réaffirmation, non pas à la société salariale comme pourrait l'entendre Robert Castel mais à des mondes sociaux divergents, rattachés et liés par ces personnages dont l'opacité n'a d'égal que leur mobilité, leur capacité à inventer, à s'adapter et à adapter ces mondes. C'est une recomposition de famille ayant comme point commun leurs relations à la ville. Nous les pensions captifs de leur cité, de leurs origines défavorisées et d'un destin qu'une sortie prématurée de l'école avait voué à l'échec. Les quelques cas que nous avons pu approcher plus en profondeur nous montrent la variété des réseaux et des relations qu'ils fabriquent, dans lesquels ils pénètrent et où ils établissent des ponts, des passerelles, se plaçant comme « maillons » incontournables de relations entre les individus et ce qui les forme. Ils deviennent des hommes publics, inventant des échanges entre des mondes ou les lois macro économiques de l'offre et de la demande bloquaient le système. Ils passent des marchandises, des codes sociaux de la richesse, vers des mondes auxquels cela n'était pas destiné. Ils traitent le capital « rapport social » comme un capital fixe ; plus il est diversifié, plus la reconnaissance est multiple et plus la valorisation sociale dans son monde d'appartenance est grande. L'argent est au service de cette reconnaissance et la multiplication des bénéfiques ne vaut que s'ils se trouvent dans l'échange et que s'ils sont sociaux. On ne saurait figer telle ou telle pratique dans un moule facile à manipuler et pratique pour l'expérience scientifique.

Dans des figures que nous avons tenté d'explorer, de multiples facettes se dessinent. Nombre de ces jeunes gens se déplacent dans des mondes sociaux et économiques différents en y intégrant les codes et en le traduisant aux autres. Cette fonction d'interprète ou de passeur (Michel Péraldi) est une monnaie d'échange, comme si l'argent n'acquittait plus sa fonction, comme si l'équation offre/demande n'était plus suffisante à l'équilibre ou que cette fonction par sa substance et ses contraintes monétaires était un frein à l'échange social de biens et services. Il procède dans l'oralité, la confiance, la fiabilité, la réciprocité, l'honneur, la convivialité de la relation remplace l'acte écrit, le contrat, l'inscription au registre du commerce. Ils considèrent la grande métropole, en l'occurrence « Marseille », comme un capital. Un capital « marketing » facilitant les échanges non pas dans le luxe où la haute couture mais dans un centre où l'on fait des affaires où les objets et les marchandises les plus

---

<sup>32</sup> Négri Toni, Économie du bassin du travail immatériel in *Réseaux productifs et territoires*, Michel Péraldi, Evelyne Perrin, Ed. PUM, Toulouse, 1996.

normées financièrement peuvent avoir un coût qui s'adapte au pouvoir d'achat des acquéreurs. Ils facilitent la circulation de marchandises dans des itinéraires de distribution ignorés de l'économie organisée ; en ce sens, ils participent à sa dérégulation et sont les instruments de sa mondialisation. Ils se trouvent dans une position où ils privilégient la multiplicité des échanges et des rencontres qu'ils sous-tendent à l'accumulation financière de bénéfice. Nous pourrions donc supposer que ces « signes extérieurs de richesse » puissent devenir des mots de passe dans l'échange social et que les stigmatisations dont ils sont l'objet ne soient que des incompréhensions du détour qu'ils accomplissent quand « l'ascenseur social est en panne ». Cette promotion sociale, ils la font, comme le développe M. Péraldi, « a compte d'auteur ». Elle a une procédure informelle où son opacité de fonctionnement sociale et d'économie informelle découvre des pratiques ni normées, ni codifiées qui engendrent valorisation de promotion sociale et rapport financier. Valorisation qui semble ne prendre sens qu'à la condition que cette promotion sociale soit réinvestie dans le cercle familial élargi, où il se transforme en « homme public », en « faire valoir » d'une possible réussite collective.

Ce détour entrepris désoriente nos perceptions « du tout va bien, il est sur la bonne voie » ; les multiples chemins de traverse, avec leurs corollaires d'expériences, nous transmettent une image « d'aventurier » social et économique caractérisé par son opacité. Nous traversons actuellement une crise du salariat sans précédent. Nous entendons bien sûr par salariat une activité rémunérée, couverte par l'assurance et la protection des risques. Nombre de personnes se trouvent dans des situations où l'activité, l'assurance ou bien les deux se trouvent absentes. Les réponses institutionnelles ont été de divers ordres. Mise en place de minima sociaux comme le RMI ayant une couverture des risques accompagnées d'un revenu devant permettre la réinsertion. Ce dispositif n'étant pas prévu avec une activité salariée. Une série de mesures d'aide à l'emploi permettant une couverture des risques ayant des contraintes d'âge, de salaire, d'emploi. Nous pouvons remarquer que dans cette appropriation des mesures de lutte contre le chômage, les institutions et l'Etat mettent en route une série de protection de risques (invalidité, vieillesse, chômage, santé), excepté le risque majeur, celui d'indigence. Il nous semble que les jeunes gens que nous avons pu observer se comportent comme des « affranchis » au sens de M. Péraldi, c'est-à-dire que tous leurs efforts, toutes leurs démarches se portent vers une émancipation de la tutelle institutionnelle, de ses contraintes portées à l'employabilité et que, profitant de ce même mouvement, des liens communautaires se dégagent, sources de proximité et de redevabilité.

L'action sociale a exploré différentes voies dans l'urgence de la précarité tentant d'adapter, d'individualiser, d'organiser le lien social, base de la reconstruction d'un pacte salarial : organisation de secours d'urgence, emploi précaire de jeune et de moins jeune, orientation sur des formations aléatoires, enfin tenter de stopper le raz-de-marée de la précarisation. En marge et presque en défiance se développent des comportements, hors normes, de commerces et d'échanges. S'il est vrai que nos procédures et nos méthodologies de projets sont peu adaptées aux pratiques informelles, celles-ci de par leur opacité n'émettent pas de signaux assez forts pour accrocher notre attention. Accepter, quand cela est possible, la mise en relation de réseau de partenaires associatifs et de ces entrepreneurs informels pourrait tout à la fois élargir le champ de l'action sociale et de l'action en termes de médiation, de valorisation entre les individus. Ces savoirs faire « souterrains », en référence à cette forme d'économie parallèle ou informelle, pourraient produire de l'insertion et de l'intégration à travers des dispositifs adaptés autant légaux qu'organisationnels. Reste à pouvoir projeter l'assemblage : est-il possible et dans quelles conditions ?

# Une certaine idée de l'animation

*Véronique Palfray\**

Je travaille dans la maison de quartier Jean Jaurès en tant que responsable municipale depuis 2000. Auparavant j'étais directrice du centre d'animation des Caillols dans le 12<sup>ème</sup>, quartier dit *difficile*. Bien que j'avais pour consigne de ne pas *faire du social*, je mettais en place des actions avec les jeunes et les familles. Notre équipe est composée de cinq professionnels dont deux animateurs, deux agents d'entretien et moi-même. Nous avons gardé l'ancienne appellation "Maison de quartier" parce que notre centre abrite une association socioculturelle (ASCJJ) qui est notre partenaire privilégiée pour la mise en place des projets. Le centre est situé au milieu de la cité Jean Jaurès. D'une certaine façon "*chez les gens*". Faut-il en sortir ? Certains habitants hésitaient à rentrer parce que ce lieu ne leur garantissait pas suffisamment l'anonymat. La présence en son sein de permanences sociales ou d'accompagnement à l'emploi et de cours d'alphabétisation pouvaient susciter en eux la honte d'être vu par les voisins et d'être repéré comme assisté, illettré... Aujourd'hui, une telle démarche apparaît nettement moins stigmatisante. En outre, le stationnement devant la porte d'une bande de jeunes pouvaient susciter en eux une certaine crainte. Quand je les interpellaient à ce sujet, ils me répondaient : "*on est chez nous, tu te crois où !*" Sans doute parce qu'ils se sentaient exclus de partout sauf de cet endroit ! Aujourd'hui, les jeunes ont compris qu'ils n'avaient pas besoin de *faire le siège* de la maison de quartier pour pouvoir être entendu. Les personnes de l'association ASCJJ habitent la cité et connaissent donc les jeunes depuis longtemps. Leurs relations avec les jeunes semblaient si étroites que je pouvais parfois être tenté de me reposer sur eux. Cependant je n'ai pu et voulu maintenir une telle posture longtemps. Il m'a bien fallu aller à la rencontre des jeunes et affronter leurs exigences consuméristes (séjours de ski, sorties...). Des exigences qui ne pouvaient pas être satisfaites pour les jeunes appartenant à la tranche d'âge des 18-30 ans parce que je ne disposais pas pour eux d'un budget activité et surtout parce que je préférerais travailler avec eux sur les questions de l'emploi, de la citoyenneté et de l'autonomie.

## Sur la posture de l'animateur

Je travaille avec des enfants, des adolescents, des femmes mais aussi de façon plus informelle avec des jeunes qui ont entre 18 et 30 ans. Au début, j'ai été mise à l'épreuve par les jeunes. Lorsque je passais, ils rigolaient, parlaient fort, parfois même m'apostrophaient. Des petits mots aussi étaient écrits sur les murs. Personne dans mon entourage ne m'a alors soutenu. Mais je ne pense pas avoir, moi aussi, trop réagi lorsque cela est arrivé à une personne de mon équipe. Parce que j'ai le sentiment que le professionnel provoque de telles réactions lorsque précisément ils ne va pas *au devant*. Etre confronté à cela est peut-être nécessaire même si une telle situation est forcément mal vécue. Moi, je n'avais pas été préparé à cela. Dans le cadre du BEATEP, les quelques modules de psychologie dont j'ai pu bénéficier ne pouvaient suffire. J'ai dû alors trouver par moi-même des solutions. Je déplore sur ce point l'absence d'accompagnement du professionnel confronté à de telles situations de travail.

---

\* Véronique Palfray était, lors de la démarche, Directrice de la Maison de Quartier Jean Jaurès.

Je décide de me rendre tous les soirs au foyer afin de faire de l'animation directe avec ces jeunes. Autour d'une table de ping-pong ou d'un baby foot, le dialogue se noue et des visages et des noms enfin émergent. Très rapidement, je suis informé des enjeux autour du trafic et tout particulièrement autour de son maintien sur le territoire de la cité. Nous sommes des animateurs, pas des éducateurs. Nous avons un rôle spécifique par rapport aux jeunes. Nous travaillons en réseau. On est tous les jours en contact avec eux ou leur famille. Dans certains secteurs municipaux, le rôle social de l'animateur est exclu. On demande aux fonctionnaires d'être exclusivement dans l'occupationnel. J'ai demandé de changer de secteur pour pouvoir précisément élaborer un projet social. Ici, notre rôle social est reconnu et accepté. Désormais, un professionnel au sein de l'équipe est chargé de la prévention de la délinquance. La posture de l'animateur est difficile. Souvent les jeunes viennent vers moi mais avec une demande précise : " *on veut de l'argent pour faire des sorties, pour aller au ski...* " Quand des jeunes adultes m'interpellent ainsi, je dois leur expliquer pourquoi je ne peux pas accéder immédiatement à leur demande et leur proposer un temps de réflexion afin, éventuellement, d'élaborer avec eux un projet. Ce n'est pas évident d'entrer en contact les jeunes. Je sentais que je me distançais de ceux d'entre eux qui ne sont pas inscrits dans des activités n'entrant pas dans les dispositifs prévus.

## **Ce que *faire du social* veut dire**

*Faire du social*, c'est intégrer toutes les couches de la population dans l'activité. C'est la façon même de mener une activité en direction des enfants qui peut revêtir un caractère social. Si je m'adresse aux enfants les plus sages, les plus beaux, les plus gentils, à ceux dont les parents paient le plus régulièrement, je fais de l'animation *basique*. Si je m'adresse aux enfants qui ont le plus de difficultés, ou qui sont les plus perturbateurs, si j'oriente leurs parents qui n'ont pas les moyens de payer vers les assistantes sociales, si j'essaie de faire en sorte qu'ils puissent, un jour, payer, je fais de l'animation *sociale*. L'activité n'est que le support, la démarche peut être sociale ou pas. On entend parfois : " *On n'est pas là pour faire du social.* " Parfois même certains administratifs s'adressent aux jeunes en leur disant : " *je ne suis pas là pour ça !* " Des centres d'animation fonctionnent selon ces normes là et délègue le social à des associations qui, pour le coup, ne vont pas forcément le prendre en charge.

Je n'ai plus les mêmes priorités. Au départ, mon problème était la drogue et la présence permanente des dealers. Aujourd'hui, même s'ils sont toujours là, présents, ils font preuve de plus de discrétion afin de manifester un certain respect. Sans doute le problème n'est-il pas réglé mais simplement déplacé. Je ne vais pas trop chercher à savoir parce que j'ai plus envie de communiquer avec les 25-30 ans qui pourraient, eux, conduire un travail de régulation avec les plus jeunes. Tout va très vite. Tous les deux ans, les petits deviennent grands. Je travaille dans l'animation depuis 10 ans. Je commence à être fatiguée, à ne plus pouvoir écouter, à envisager d'autres activités. Parfois, j'arrive, tout le monde est là. J'en ai ras le bol parce que j'ai besoin de travailler sur un dossier. Je prends mes affaires et je m'en vais dans un bureau calme. En même temps, je pense que c'est plus motivant de travailler dans ce quartier populaire que dans un lieu bourgeois.

## **Aller aussi vers les 18-30 ans**

En France, l'animation ne concerne pas les jeunes qui ont plus de 17-18 ans alors que dans d'autres pays elle peut les concerner jusqu'à 30 ans. Aujourd'hui, au centre, rien n'est prévu pour ceux qui ont plus de 18 ans sinon des soirées dansantes et un peu d'informatique. Je suis moins sur la question des réseaux que sur ce décalage. Une bande de jeunes de 18-30 ans a demandé d'être pris en charge par le centre. Ils sont adultes, leaders des plus jeunes et

font lien. Ils sont en demande d'emploi et vivent toujours dans leur famille qui leur sert surtout de lieu d'hébergement. Ils sont adultes mais se comportent encore comme des adolescents libérés de toute contraintes et responsabilités et pouvant s'adonner à leur loisirs. Ils veulent garder une relation avec nous en demandant, par exemple, une salle pour jouer une carte. Pourquoi sont-ils toujours dans la demande ? Est-elle affective ? En fait, on n'a rien à leur proposer parce qu'ils font partie d'une tranche d'âge des *24 ans et plus* considérée comme *tirée d'affaire*. Même s'ils se regroupaient en créant une association afin de demander un local aux sociétés HLM, ces dernières refuseraient afin d'éviter de prendre le risque d'abriter un trafic de drogue, prétextant alors l'absence de conformité des lieux disponibles aux règles de sécurité. D'autre part, je prévois une sortie à la neige qu'il faudrait préparer ensemble mais ils ont du mal à participer au montage de ce projet. Ils veulent prendre mais ne rien donner, ni du temps, ni d'eux-mêmes. Peut-être parce que je représente la Mairie et donc de l'argent. J'essaie de leur faire comprendre que l'échange est nécessaire. Au départ, ils essaient d'imposer leurs propres règles mais, après réflexion, en acceptent d'autres. Par exemple, dans un premier temps, ils veulent que le centre s'adapte à leurs propres exigences, ouvrent les salles d'informatiques à la demande. Dans un second temps, ils finissent par accepter les jours et horaires prévus à cet effet.

## **Réveiller leur désir grâce à l'écoute**

Rien n'est plus difficile à assumer psychologiquement que de voir des jeunes mineurs de 15, 16 ou 17 ans qui prennent des voies qui aboutiront à la délinquance. Je parle tous les jours avec ces jeunes déscolarisés. J'ai l'impression de ne pas avoir de prise. Ils entendent ce que je peux leur dire mais oublient tout aussitôt. Est-ce vrai ou seulement un jeu ? Pourquoi ce découragement ? Pourquoi n'ont-ils pas envie d'aller jusqu'au bout de leurs études ? Certes, il y a des trafics mais pas mal en sont revenus. Aujourd'hui, la présence policière est forte jusqu'aux planques mais les jeunes sont méfiants et trouvent sans cesse d'autres moyens pour continuer le trafic parce que ce dernier les fait vivre. Qu'est-ce qu'on offre aux jeunes ? Les rêves des jeunes ne sont pas irréalisables. Pourquoi donc sont-ils alors aussi bloqués ? Il y a de la désespérance. On est dans un no man's land, on ne sait plus quoi faire, on ne sait pas où aller, on attend. Quand je commence à réveiller l'envie de vivre, je me rends compte qu'il y a du désir. Mais pour eux, c'est du domaine de l'impossible. Par exemple, ils sont d'accord pour organiser un chantier, un échange de jeunes au niveau européen mais reculent devant l'effort. Pour eux, c'est les professionnels qui doivent tout mettre en place. Je pense qu'il faut valoriser les jeunes, créer des outils de re-dynamisation. Il faut leur restituer leur parole, les écouter et ne pas projeter notre désir sur le leur. Je pense qu'il y a des solutions très simples. Ecouter, rencontrer, organiser des débats...

## **L'éthique : une affaire de débrouille ?**

Des années de pratiques professionnelles comme Educatrice en Prévention m'ont conduit à rencontrer, accompagner, voire suivre des adolescents fragilisés par un parcours chaotique, aux vies semées d'embûches. A leur contact, j'ai dû en permanence revisiter ma pratique, construire mes compétences, et surtout négocier mes postures professionnelles pour résister aux idées toutes faites et éviter les actes irréflectifs. Quelques uns de ces parcours résumés ici interrogent sur les conditions du passage de ces adolescents dans l'économie de la débrouille mais aussi sur les contradictions et les paradoxes dans l'exercice de notre travail.

## **Fragments de vies**

Serge est mineur. Je le sens très fragile. Il est *suivi* depuis plusieurs mois. Les contacts et les rencontres avec lui révèlent une grande souffrance familiale et des rapports de violence importants. Il dit être, depuis très jeune, un rempart contre la violence de son père. Serge fait de la musculation pour pouvoir mieux défendre sa mère contre les coups de son père quand il a bu. Dans cette période où nous mettons en oeuvre des projets collectifs valorisants, a-t-il réalisé ce qu'il vit à la maison, a-t-il, en grandissant, eu peur de frapper son père pour défendre sa mère et sa petite sœur ? Dans tous les cas, Serge s'est enfui après une altercation violente avec son père. Je le retrouve grâce à ses copains dans un état de fragilité extrême. Déstabilisé, il ne sait plus où il en est, refuse d'être placé, menace de s'enfuir à nouveau quand je lui propose une aide sur ce qui se passe à la maison. Quand il rentre chez lui, il impose chez lui l'achat d'habits de marque, ce qu'il obtient immédiatement. Dans les jours qui suivent, je le vois peu à peu *rendre des services* sur le quartier à des petits caïds locaux ! On vient le chercher chez lui. Serge donne à voir de façon de plus en plus voyante ses nouvelles relations. Il semble encadré, protégé. « *Ils sont allés voir son père...* » Me dira t-on, plus tard. En trois semaines, Serge est entièrement capté dans les réseaux et distend le lien qu'il avait avec moi.

Ahmed en rentrant en sixième commence à désertier le collège. Il fait du sport, bénéficie d'un entourage familial ? Ses parents et sa fratrie sont très présents, disponibles et facilitent le dialogue. Tout le monde découvre ses absences assez tardivement. Entre-temps, il est dehors dans la rue, dans l'anonymat le plus total. Il s'occupe en rendant des services ; il commence à recevoir de l'argent, des habits et se fait des copains dans la rue. Il racontera plus tard avoir décidé un jour de se *retirer* parce qu'il trouve que, de temps en temps, *c'est trop chaud*. Il avait été frappé violemment ; de cela, il ne parlera que beaucoup plus tard.

Plusieurs adolescents racontent ainsi comment ils sont *contraints* parfois de façon très violente à rester dans le trafic. Le réseau produit en effet de la violence, certainement pour maintenir sa réputation. Son organisation loin de pacifier, régule les rapports sociaux dans des rapports de force violents.

Daniel est lui aussi fragilisé par l'absence d'un père qui l'a abandonné alors qu'il était encore *petit*. Il est dans une quête d'identité entre une mère convertie religieusement et un

---

\* Anne Marie Tagawa est Educatrice de Prévention à l'Association Départementale de Développement des Actions de Prévention (ADDAP 13)

beau père pratiquant. Il prend un pseudo et se fait appelé Rachid. Daniel retrouve son père à treize ans. Il lui signifie qu'il ne veut pas s'occuper de lui. Il part en *live*, il s'affronte avec sa mère, commence à désertier l'école, s'acoquine avec le réseau qui est tout près de chez lui. Daniel est racketé. Sa maman voit disparaître les objets et l'argent de la maison, engage une véritable bataille, avec dépôt de plainte, signalement au tribunal pour enfant, rencontre avec des associations de défense des victimes... Daniel vit mal cette situation. « *Ma mère me fait remarquer* » dit-il et, en même temps, il participe aux différentes démarches comme pour tester. Sa mère très lucide, milite de façon quasi charismatique à la protection de son fils. C'est cette lucidité sur l'effet de ses démarches auprès des institutions qui va l'amener à négocier avec le chef de réseau local la tranquillité de son fils.

Kader et Romain sont tous dans un contexte familial très précaire et soumis à un système d'éducation où le père est présent physiquement mais sourd, aveugle et muet face aux problèmes de comportement posés dès le plus jeune âge. Tandis que leurs mamans protègent la tranquillité du foyer en cachant chaque fois qu'elles le peuvent la convocation de l'école puis du collège, les plaintes des voisins ou la convocation du juge. Kader et Romain disent *mettre à l'amende* leurs parents. Ils exigent et obtiennent le mieux pour les habits et les repas à la maison. Je parle souvent avec ces pères qui disent ne pas être au courant et ces mères qui avouent ne plus savoir comment faire ! Ces parents qui disent acheter des marques, le scooter puis la voiture pour que leurs enfants n'aillent pas les voler, pour qu'ils soient *gentils* et ne fassent pas de *bêtises* : « *Je ne comprends pas pourquoi il me fait ça, je lui donne tout ce qu'il veut !* » Kader et Romain sont actuellement dans le réseau.

## Devoir de transmission

Tous ces adolescents ont été ou sont encore *suivis*. Ils ont participé à de multiples actions. Ce ne sont pas des *enfants perdus* comme disent certains *grands* du quartier. Ils ont traversé des activités associatives, ont bénéficié d'un relationnel important. A un moment *fatidique* de leur parcours, ils ont guidé leur pas sur *la murette*, dit-on sur la quartier, là où les attendent les charbonniers... Que cherchent-ils ? Dans l'incapacité où se trouvent Serge, Ahmed, Daniel Kader et Romain à valoriser leurs histoires, rentrer dans le réseau a produit certainement du bien-être et de l'honneur. Anonymes dans leur souffrance ou errance d'adolescent, ils y ont certainement trouvé des espaces de socialisation à travers l'appartenance à un groupe, la réalisation d'une activité promotionnelle, une valorisation de leur image et des formes de solidarité et de protection. Y ont-ils trouvé l'estime de soi, j'en doute encore, mais ils peuvent dans tous les cas s'identifier à des modèles de réussites sociales. Ils savent qu'ils peuvent si ce n'est *être en place*, y trouver une place. Face à leur disqualification individuelle et collective, Serge, Ahmed, Daniel, Kader et Romain n'ont trouvé personne dans leur environnement familial, scolaire, associatif, institutionnel ; ils sont allés chercher ailleurs d'autres interlocuteurs, d'autres protecteurs.

Au risque de paraître désuète et ringarde, j'adhère volontiers aux convictions de Michel Chauvière qui lie le travail social à *un amour de l'humanité*. Je retiendrais que l'engagement peut se définir comme le fait d'exprimer publiquement par ses actes et ses paroles une prise de position sur les problèmes sociaux et politiques de son époque. Notre engagement est dans la rue. Oui, la rue est le lieu de notre travail. Mais la rue, c'est surtout un espace d'expérimentation qui peut venir supplanter, voire suppléer les influences de l'éducation dont historiquement la visée est normative ; Je m'inscris dans l'histoire des luttes pour la citoyenneté et les libertés publiques et j'assiste dans le même temps à la déconstruction actuelle des fondamentaux de la république. La rue, c'est le lieu où s'expérimentent de multiples réseaux qui proposent de sérieux pôles d'identification ; elle est

le lieu aussi où les jeunes expriment le sentiment d'être rejeté, déconsidéré. Elle est le lieu de réaction, de tension par lesquelles les jeunes expriment le sentiment que les adultes et la société qu'ils incarnent ne s'intéressent à eux que lors de manifestation de violence.

Je cherche en permanence à trouver un équilibre sur mon rôle et ma place d'adulte dans le permettre/transmettre, contenir/socialiser. Mais les éducateurs que nous sommes savent combien il est difficile d'exercer une mission d'éducation dans un contexte où des valeurs dites républicaines manquent de transparence. Nous devons être garants et représentants de valeurs normatives, c'est en tout cas ce que l'on attend de nous. Quels sont celles de ces valeurs républicaines qui ne sont pas bafouées, transgressées par ceux-là mêmes qui devraient en incarner le modèle de référence ? Sommes-nous résignés, désenchantés ou en quête de légitimité ? Face à la tentation de la Toute Puissance, la question de la légitimité pose aussi celle du rapport entre le Travail social et la Puissance publique. « Le travail social prend en torsade les problèmes de normes et de liens » écrit Michel Chauvière. Est-ce une articulation impossible ? Au cours de ces nombreuses années de pratiques professionnelles, j'ai toujours considéré ne tenir aucune légitimité d'une fonction ou d'un statut qui serait protégé mais de ma seule capacité à exercer ma mission de façon exemplaire. C'est en occupant et en gardant une place de citoyen clairement référencée que je saurais rester respectable. Si dire la Loi et l'Interdit devient plus périlleux dans l'éducation, c'est pourtant la garantie nécessaire d'un positionnement cohérent. La commande des résultats rapides dans le domaine de l'ordre public, la politique sécuritaire diabolisent, encadrent mais déshumanisent par dessus tout.

Je suis de ce fait en permanence soumise à une forme d'injonction paradoxale : le devoir de transmettre par mes actes et mes paroles les valeurs de la République à des jeunes qui, comme nous, vivent dans un monde où les conduites valorisées et les modèles de réussite les contredisent. Dans un tel contexte, les jeunes refusent les discours moralisateurs. Je suis pourtant comptable d'une relation signifiante avec eux là où ils attendent exigence, valeur et limite. Ils n'ont de ce fait de cesse de provoquer la confrontation avec les adultes afin d'éprouver la solidité des valeurs confirmées. Je suis en première ligne pour animer des solidarités, tisser du lien social, restaurer les dialogues, rétablir les relations, rechercher du sens, responsabiliser les actes et les paroles, rapprocher, accompagner plutôt qu'éviter les situations de crise, bref reconstruire. C'est ce contrat et cet engagement professionnel qui exigent conviction, authenticité et exemplarité.

Et pourtant... Quels sont nos cadres de référence aujourd'hui ? Qu'avons-nous encore à dire à des adolescents qui affichent haut et fort leur admiration sans borne pour *Scarface* ou *Pequeño* de la *Cité de Dieu* ? Comment puis-je être encore un adulte Citoyen référent ? Dans une société hyper-consommatrice qui excuse et légitime l'attrance vers l'argent facile du trafic et l'économie de la débrouille, n'ai-je pas encore quelque chose à dire et à défendre sur la représentation sociale de la réussite et la place que le bien matériel y occupe ? Paradoxes et contradictions sont manifestes dans l'exercice de notre travail. Il y a cependant urgence à construire nos postures et pratiques professionnelles sur un fondement d'éthique et de valeurs. Il nous faut négocier nos postures entre dire la loi et refuser la compromission, condamner la corruption, la compétition à outrance, la complaisance et garder le contact, maintenir le dialogue avec les adolescents et les jeunes qui se construisent dans la marge. Il nous faut éviter de nous enfoncer dans le sentiment d'incapacité à agir, en l'absence d'intervention publique, pour construire en permanence une offre sociale opérante. Il nous faut en permanence construire des espaces de socialisation en gardant comme fondement de notre mission la protection de l'enfance et de l'adolescence, et la recherche de réduction des risques en négociant toutes les conduites, les nôtres et les leurs...





## Bibliographie

Abécassis Frédéric et Roche Pierre (coordonnés par), *Précarisation du travail et lien social, Des hommes en trop ?* L'Harmattan, Logiques sociales, 2001.

Averroès, *Discours décisif*, GF-Flammarion, 1995.

Becker Howard S., *Outsiders*, études de sociologie de la déviance, Paris, Editions Métailié, 1994.

Bonnafé Lucien, *Désaliéner ? Folie(s) et société(s)*, Presses universitaires du Mirail, 1992.

Bordet Joëlle, *Les « jeunes de la cité »*, PUF, 1999.

Causse Lise, Roche Pierre et une équipe d'intervenants de proximité, *Activité professionnelle des intervenants de proximité, Analyse d'une pratique de réduction des risques auprès des usagers de drogue*, Convention Mission Sida Toxicomanie Ville de Marseille / Céreq, Janvier 2002.

Foucault Michel, *Surveiller et punir*, Naissance de la prison, Paris, Gallimard, 1975.

Glasman Dominique, Le décrochage scolaire : une question sociale et institutionnelle, *Ville-Ecole-Intégration enjeux*, n°122, septembre 2000.

Hobbes Thomas, *Le Léviathan*, traduction française de François Tricaud, Paris, Sirey, 1971.

Jamouille Pascale, *Drogues de rue*, récits et styles de vie, Editions De Boeck, Oxalis, 2000.

Jamouille Pascale, *La débrouille des familles*, récits de vies traversées par les drogues et les conduites à risque, Bruxelles, De Boeck, collection Oxalis, 2002.

Jankélévitch Vladimir, *Le Je-ne-sais-quoi et le Presque-rien, La manière et l'occasion*, Paris, Seuil, 1980.

Lévinas Emmanuel, *De l'évasion*, Montpellier, Fata Morgana, 1982.

Lévi Strauss Claude, introduction à l'œuvre de Marcel Mauss, in Marcel Mauss, *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, Quadrige, 1950.

Lévy André, *Sciences cliniques, organisations sociales*, Paris, PUF, 1997.

Machiavel Nicolas, *Premiers écrits politiques ; Le Prince ; Discours sur la première décade de Tite Live*, Paris, Robert Laffont, 1997.

Nancy Jean Luc, *Etre singulier pluriel*, Paris, Galilée, 1996.

Négri Toni, Economie du bassin du travail immatériel in *Réseaux productifs et territoires urbains* (s/dir ; Michel Péraldi et Evelyne Perrin, Plan Urbain et Presses Universitaires du Mirail, Toulouse 1996.

Péraldi Michel, Vivre et survivre au bord des villes, *Le courrier du CNRS*, n°82, 1996.

Roche Pierre, *Une santé d'acier !* Edition du CNRS, 1987.

Roche Pierre, Approche clinique et éducation populaire, in *Pratiques de consultations, Histoire, enjeux, perspectives*, Collection Changement social, L'harmattan, septembre 2002.

Rouzel Joseph, *Le travail d'éducateur spécialisé*, Ethique et pratique, Paris, Dunod, 2<sup>o</sup> édition, 1997.

Singleton Mike, *Amateur de chien à Dakar*, plaidoyer pour un interprétariat anthropologique, Louvain-la-Neuve, Paris, Academia-Bruyland / L'Harmattan, 1998.

Verdès-Leroux Jeannine, *Le travail social*, Paris, Minuit, Le sens commun, 1981.

## **La posture de proximité à l'épreuve de l'économie de la débrouille**

Pourquoi des jeunes des quartiers populaires s'engagent-ils dans les réseaux de l'économie de la débrouille et notamment dans les systèmes de revente de cannabis ? Quel bénéfice tirent-ils de cet engagement ? Y trouvent-ils seulement de *l'argent facile* ? Quels modes de socialisation ces réseaux induisent-ils ? Leur existence crée t-elle une forme de solidarité ? Y a t-il recours à la violence pour leur maintien ? Que peut-on dire aux jeunes qui y sont engagés ? Comment travailler avec eux ? Comment s'adresser à eux si l'on ne veut ni susciter leur fuite ni céder sur sa fonction éducative ? Que faire face à ceux d'entre eux qui se retrouvent pris dans une pratique toxicomaniaque ?

Début 2000, un groupe de professionnels du champ du travail social des 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> arrondissements fut mis en place à l'initiative de la Mission Sida Toxicomanies, Prévention des conduites à risques et du Service Prévention de la délinquance de la Ville de Marseille afin d'affronter ces questions, avec l'appui de chercheurs en sciences sociales.

Les auteurs livrent ici le fruit d'une longue démarche de transformation de leur expérience en connaissance. Le lecteur n'y trouvera donc pas une analyse de cette économie de la débrouille mais une meilleure compréhension du sens de la participation de ces jeunes à celle-ci et une ré-interrogation de la posture des professionnels qui ont pris le parti de la proximité, autrement dit d'aller au devant d'eux. On le comprendra aisément, ce livre est destiné avant tout aux acteurs du champ du travail social et tout particulièrement à ceux qui ne se satisfont pas du sentiment d'impuissance qui, trop souvent, entrave leur pratique et des plaintes qui l'entretiennent. Il a pour objectif de rompre le silence qui entoure le réel du travail et les difficultés auxquelles on est confronté afin de participer de la construction d'une nouvelle forme de rationalité. Il a pour objectif de mettre en partage des interrogations, de faire part de prises de position afin de susciter l'échange sur les pratiques et d'apporter sa contribution à la nécessaire professionnalisation de ce champ.

### Contacts

Céreq - Pierre Roche - 04.91.13.28.24 - [roche@cereq.fr](mailto:roche@cereq.fr)

ADDAP 13 - Elisabeth Brun - 04.91.66.57.05 – [service.13.14@addap13.org](mailto:service.13.14@addap13.org)

Service Prévention de la délinquance - Amar Lahmadi - 04.91.55.40.71 - [alahmadi@mairie-marseille.fr](mailto:alahmadi@mairie-marseille.fr)

Mission Sida Toxicomanies et Prévention des conduites à risques - Mylène Frappas - 04.91.14.56.21 - [mfrappas@mairie-marseille.fr](mailto:mfrappas@mairie-marseille.fr)